D'autres pensoient au contraire que la publicité étoit tellement essentielle au mariage, que ce seroit l'en dépouiller que de ne pas maintenir à cet égard sévèrement la règle générale.

Il y en avoit qui, comme le ministre de la justice, proposoient de déclarer « qu'*en cas de nécessité* l'officier de l'état civil pourroit se transporter ».

D'autres qui, comme le jurisconsulte *Tronchet*, vouloient « que si la loi autorisoit le transport de l'officier public, elle exigeât *que la cause du transport* fût *exprimée dans l'acte* ».

Enfin, comme on n'examinoit encore dans ce moment-là que la forme matérielle des actes de l'état civil, et qu'on ne vouloit pas préjuger d'avance la question des mariages *in extremis*, on convint d'ajourner la question, et de

39669

MÉMOIRE

ET PLAN DE TRAVAIL

SUR

L'HISTOIRE DES CELTES OU GAULOIS,

C'EST-A-DIRE,

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE AVANT CLOVIS.

396890
396690

MÉMOIRE

ET PLAN DE TRAVAIL

SUR

L'HISTOIRE DES CELTES OU GAULOIS,

C'EST-A-DIRE,

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE AVANT CLOVIS,

SUIVI D'ADDITIONS ET DE TABLES POUR LES DEUX VOLUMES QUI ONT DÉJA PARU;

PAR M. DE FORTIA D'URBAN,

DE L'ACADÉMIE CELTIQUE, DE L'ATHÉNÉE DE VAUCLUSE, DE L'ATHÉNÉE DES ARTS DE PARIS, etc., etc.

PALAIS DES ARTS DE LA VILLE DE LYON
BIBLIOTH. JEAN BONTÔME ROUGNARD
(1855)

A PARIS,

Chez XHROUET, imprimeur, rue des Moineaux, n°. 16; et à Avignon, chez la veuve SEGUIN, imprimeur-libraire.

1807.

VILLE DE LYON

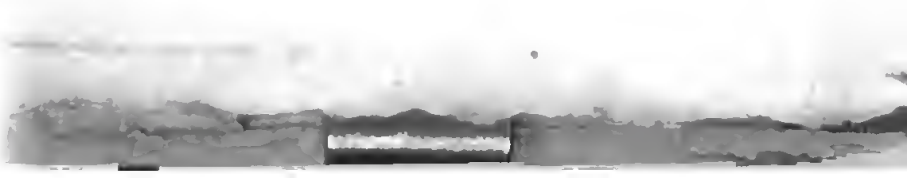

PRÉFACE.

Ce volume est en quelque sorte un supplément à l'Histoire des Saliens et aux Considérations sur l'Origine et l'Histoire ancienne du Globe. La suite donnera l'Histoire du Monde jusqu'au déluge d'Ogigès, parce qu'avant cette époque fixée par Jules Africain (1), et d'après lui par les chronologistes modernes, mille vingt ans avant l'olimpiade de Corœbus ou la première olimpiade, (l'an 776 avant l'ère chrétienne), et conséquemment l'an 1796 avant l'ère chrétienne (2), l'Europe, et à plus forte

(1) Dont le texte nous a été conservé par Eusèbe. *Præp. evang. lib. x*, p. 489.

(2) Cette date est adoptée par les tables de l'Anacharsis, et c'est évidemment par une simple faute d'impression que la table de M. Lar-

LYON

Biblioth. du Palais des Arts

raison les Celtes, n'ont point d'histoire particulière.

On trouvera ensuite l'Histoire de l'Europe depuis le déluge d'Ogigès jusqu'à l'arrivée des Phocéens à Marseille, l'an 600 avant l'ère chrétienne (1). Pendant cet intervalle, qui est d'environ douze cens ans, la Gaule et les Celtes n'ont point d'histoire particulière ; mais la partie orientale et la partie méridionale de l'Europe sont assez bien connues.

Enfin, depuis l'an 600 avant l'ère chrétienne jusqu'à Clovis, monté sur le trône l'an 481 de cette ère, c'est-à-dire, pendant près de onze siècles, la Gaule et les Celtes ont aussi leur histoire ; mais cette histoire est tellement défigurée par les

---

cher, dans sa dernière édition de l'Hérodote français, p. 567 du tome 7, dit 1790.

(1) Chronologie de M. Larcher, p. 612. Il cite *Solini Polyhistor. cap.* 11, page 12, et *Scymni Chii orbis descript.* vers 210 et suivans.

erreurs des historiens étrangers, à qui nous en devons la plus grande partie, et par les conjectures hazardées de nos propres écrivains, qu'elle a besoin d'une étude approfondie.

Cette dernière histoire sera donc subdivisée en quatre parties (*art.* 8 de cet ouvrage), dont la première donnera le texte original et la traduction de tous les auteurs anciens qui ont parlé des Celtes. J'appelle anciens tous ceux qui ont écrit avant le couronnement de Charlemagne comme empereur, c'est-à-dire, avant l'an 800 de l'ère chrétienne.

La seconde partie sera le recueil des inscriptions, des médailles et des monumens qui nous restent des tems antérieurs à Clovis, et même de ceux depuis Clovis jusqu'à l'an 800, lorsqu'ils pourront éclaircir quelques faits des tems précédens.

La troisième sera le vocabulaire des langues écrites et parlées dans la Gaule

avant l'an 800, telles que celle d'Ossian, celle d'Ulfilas, etc.

Enfin la quatrième sera le résumé de tout l'ouvrage, et toutes les discussions y seront écartées par de simples renvois aux parties précédentes.

Les frais de cette entreprise ne pouvant qu'être considérables, l'imprimeur espère que le public éclairé qui s'occupe des lettres et de l'histoire, voudra bien aussi concourir aux dédommagemens pécuniaires qui peuvent en assurer l'exécution. Tout Français qui s'intéresse à l'honneur de sa patrie, tout étranger même qui voudra connaître l'histoire et les premiers progrès d'une nation dont la célébrité s'élève en ce moment à son plus haut période, s'empressera sûrement de souscrire ou à Paris, chez M. Xhrouet, chargé de l'impression de l'ouvrage, ou à Avignon, chez Mme. Seguin. La souscription n'engagera pour le moment qu'à payer les volumes à mesure qu'ils paraî-

tront. Les deux premiers ont eu déjà un assez grand succès, et plusieurs journaux en ont parlé avec avantage. On peut lire à ce sujet le compte qu'a rendu M. Tourlet des Considérations sur l'Origine du Globe, dans le Moniteur du 27 février dernier. Un extrait plus détaillé encore a très-bien développé le plan de ces Considérations dans la Revue philosophique, littéraire et politique, du 11 mai 1807, page 270. On trouvera ici (*art.* 14) l'*errata* de cet ouvrage avec quelques additions, et (*art.* 15) la table alfabétique des matières. Les volumes suivans, afin de faciliter et de hâter leur publication, seront seulement de 240 pages au moins, et au plus de 264, imprimés du même format, sur même papier, et de la même manière que ce volume. Il y en aura au moins quatre sur l'Histoire ancienne du Monde, autant sur l'Histoire ancienne de l'Europe, et douze pour la collection des anciens monumens écrits sur l'Histoire de France avant Clovis. Ils se succéde-

ront aussi rapidement qu'il sera possible, en sorte qu'il en paraîtra au moins quatre volumes par an. Le prix sera de cinquante sous ou vingt-cinq décimes le volume. Ceux qui voudront que leur exemplaire soit imprimé sur papier vélin, auront la bonté d'en avertir d'avance, parce qu'il n'en sera tiré que le nombre d'exemplaires qui aura été demandé. Le prix sera de cinq francs pour chaque volume, au lieu de vingt-cinq décimes.

On trouvera les deux premiers volumes de la Collection chez les libraires chargés de la vente de l'ouvrage. Le prix de l'Histoire des Saliens est de 2 fr. 25 cent. broché, et celui des Considérations, de 4 fr. aussi broché.

CONSIDÉRATIONS

SUR

L'ORTOGRAPHE FRANÇAISE.

I. La première de toutes les études, lorsque l'on veut s'instruire, doit être celle de la langue que l'on parle. Nous devons donc, avant tout, apprendre la langue française.

Il ne suffit pas d'entendre sa langue, ni même d'en posséder tous les principes : il faut d'abord en savoir les mots, et les prononcer correctement; il faut se servir, en écrivant, de toutes les lettres et figures prescrites par l'usage; en un mot, il faut connaître les règles de cette science, appelée *ortographe*.

Ce mot *ortographe* est grec d'origine, et les Grecs l'écrivaient *orthographia* (1); les Latins

(1) Ὀρθογραφία. *Dictionarium græco-latinum à Jac. Cellario et Nic. Hönigero. Basileæ, Henric. Petri*, page 972.

ont écrit ainsi après les Grecs. Il est dérivé dans la langue de ces derniers peuples, de l'adjectif *orthos* (1), qui signifie droit, juste, et du verbe *graphô* (2), j'écris ou je peins. Ce nom, par sa valeur étimologique, désigne donc une peinture ou représentation régulière; mais dans le langage des grammairiens qui se sont approprié ce terme, c'est ou la représentation réguliere de la parole, ou l'art de représenter régulièrement la parole (3).

Cet art a son utilité, et n'est pas à beaucoup près aussi simple qu'il devrait l'être. Nous le regardons comme puéril, parce que c'est le premier qui ait occupé notre enfance. Mais on ne l'enseigne aux enfans que parce que c'est le plus important et même le plus nécessaire : lorsque l'âge a mûri nos idées, il faut en profiter pour l'approfondir.

II. Un principe dont je crois que tout le monde reconnaîtra l'évidence, doit sans doute

---

(1) Ὀρθὸς.

(2) Γράφω.

(3) Encyclopédie. Neufchastel, 1765, art. Orthographe. On trouvera dans cet article toutes les objections contre le néographisme.

diriger ceux qui voudront raisonner sur notre ortographe et sur les innovations que l'on peut y faire.

Cet axiôme est qu'*IL FAUT ÉCRIRE COMME ON PARLE.* En effet, l'écriture n'étant que le signe du langage, plus l'image est fidèle, mieux elle atteint son but. C'est un avantage que la langue allemande et l'italienne ont sur les langues anglaise et française; nous devons nous efforcer de le partager.

III. Si une langue était l'ouvrage d'un philosophe, cet axiôme en aurait soumis la marche à des règles immuables; mais le langage, comme l'ortographe, est presque toujours l'ouvrage du peuple, et quoique les usages soient ordinairement fondés sur quelque raison plus ou moins bonne, il est rare que l'on puisse en former un sistème suivi et raisonné.

La perfection d'une langue ne peut être que l'ouvrage du tems et de la réunion des travaux des meilleurs écrivains. C'est à eux de diriger l'opinion publique sur cet article, qu'il ne faut pas regarder comme peu important. Le langage est l'instrument de la pensée, et le meilleur ouvrier ne fera qu'un ouvrage médiocre, s'il a de mauvais instrumens. Combien d'erreurs ont été produites par des expressions défectueuses! com-

bien de peines épargnées à l'enfance! combien de tems gagné pour l'éducation, si nous avions une meilleure méthode de parler et d'écrire! si l'œil du lecteur n'était jamais contrarié par l'oreille de celui qui l'entend! si enfin le premier objet de nos études se présentait à notre esprit avec cette clarté, cette netteté qui ne sont jamais plus nécessaires qu'alors!

IV. *Premier défaut.* Le premier défaut de notre ortographe est qu'il entre dans la composition de la plupart des mots français, beaucoup de lettres qui ne se prononcent point. Ainsi *esprits*, *saints*, *ils donnent*, *ils donnaient*, se prononcent à peu près comme s'il n'y avait que *espri*, *sin* ou *sen*, *il done*, *il donêt* (1).

V. *Second défaut.* Souvent une même lettre, ou un même assemblage de lettres, est employé pour signifier différens sons. Ainsi *e*, muet dans *retour*, est fermé dans *région*, et ouvert dans *règne : ai* se prononce comme un *é* fermé dans *je chantai*, *je chanterai*, et comme un *è* ouvert dans *palais*, *dais*, *raison*, etc. *Oi* se prononce différemment dans *loi*, *foi*, *emploi*, dans *con-*

(1) Principes de la Grammaire françoise, par Restaut, sixième édition. Paris, 1750, p. 414.

noître, *paroître*, et dans *je lisois*, *je lirois*, etc. (1).

VI. *Troisième défaut.* Un même son est aussi désigné avec des caractères tout différens (2). Pourquoi, par exemple, prononçons-nous de la même manière ce son *an* que nous écrivons de quarante, et l'on peut même dire de quarante-neuf manières différentes dans les mots suivans et autres semblables?

(1) Aen, dans le mot Caen.
(2) Am. — Adam.
(3) Amp. — Camp.
(4) Amps. — Champs, camps.
(5) Ams. — Les Adams.
(6) An. — Plan, assistance, tangente.
(7) Anc. — Banc, blanc, flanc.
(8) Ancs. — Bancs, blancs, flancs.
(9) And. — Flamand, Normand, grand.
(10) Ands. — Flamands, Normands, grands.
(11) Ang. — Etang, sang, rang.
(12) Angs. — Etangs, rangs.
(13) Ans. — Sans, suivans, dans.

---

(1) Principes de la Grammaire françoise, par Restaut, sixième édition. Paris, 1750, p. 444.

(2) *Idem ibidem.*

(14) Ant. — Diamant, étant, tant, tentant.
(15) Ants. — Chants, tournants.
(16) Aon. — Faon, paon, Laon, taon.
(17) Aons. — Paons, taons.
(18) Ean. — Jean, engeance, vengeance.
(19) Eans. — Affligeans, assiégeans.
(20) Eant. — Exigeant, enrageant.
(21) Eants. — Changeants.
(22) Em. — Employer, temporiser, rembourser, tempérant, calembourg.
(23) Emp. — Exempter.
(24) Emps. — Temps, long-temps.
(25) Empt. — Exempt.
(26) Empts. — Exempts.
(27) Ems. — Printems.
(28) Emt. — Exemt, suivant la nouvelle ortographe.
(29) Emts. — Exemts.
(30) En. — Entendre, consentement, sentence, contentement, se venger.
(31) End. — Entend, descend, étend, rend.
(32) Ends. — Entends, descends, étends.
(33) Eng. — Hareng.
(34) Engs. — Harengs.
(35) Ens. — Bon sens, les cinq sens, sens-dessus-dessous, ardens.
(36) Ent. — Serment, asservissement, à bon escient.

(37) Ents. — Serments, tourments.
(38) Han. — Hanche, hanter, déhanché.
(39) Hans. — Des hans, espèce de caravansérails.
(40) Hen. — Henri, hennissant.

On pourrait même ajouter encore :

(41) Uan. — Quantième, quantité.
(42) Uand. — Quand ?
(43) Uans. — Fatiguans, choquans.
(44) Uant. — Marquant, attaquant, flanquant, conjuguant.
(45) Uants. — Communiquants, attaquants, subjuguans, disséquants.
(46) Uen. — Séquence, conséquence.
(47) Uens. — Conséquens.
(48) Uent. — Conséquent, subséquent.
(49) Uents. — Subséquents.

Quatre de ces mots, *étang*, *étant*, *étend*, *étends*, se prononcent, dans leur totalité, absolument de la même manière. Beaucoup d'autres sons se trouvent désignés de même par un grand nombre de caractères très-différens. Par exemple, le même son *in*, ou plutôt *ein*, s'écrit (1) *aim* dans *faim*; (2) *ain* dans *vain*; (3) *ains* dans *vains*, *crains*; (4) *aint* dans *saint*; (5) *aints* dans *contraints*; (6) *ein* dans *dessein*,

empreinte ; (7) *eing* dans *seing* ; (8) *eings* dans *ceings*, *seings* ; (9) *eins* dans *empreins*, *feins* ; (10) *eint* dans *peint*, *feint* ; (11) *eints* dans *peints*, *feints* ; (12) *hen* dans *hendécagone*, *hendécasillabe* ; (13) *hin* dans *hinguet*, *hince*, termes de marine ; (14) *im* dans *impuni*, *imprudent* ; (15) *in* dans *écrin*, *venin* ; (16) *inct* dans *succinct*, *instinct* ; (17) *incts* dans *succincts* ; (18) *ins* dans *voisins* ; (19) *uim* dans *guimpe* ; (20) *uin* dans *sanguin* ; (21) *uins* dans *sanguins*, etc., c'est-à-dire, de vingt et une manières, et peut-être davantage. Le même son *ai*, un peu plus ou un peu moins ouvert, se retrouve dans *procès*, *arrêt*, *fait*, *plaie*, *haït*, *promets*, *connaît*, *fesaient*, *écrivaient*, *mangeaient*, *geai*, *geais*, etc. L'ancienne ortographe, encore usitée par le plus grand nombre des imprimeurs, écrit *connois*, *écrivoient*, etc., et la prononciation est la même. On a fait un mauvais calembourg sur la lettre *e* que l'on dit être une gourmande, parce que de cinq ou six *mets* elle n'en a fait qu'un.

1. Mets ou plutôt Metz, ville.
2. Mets, verbe.
3. Mets de table.
4. Mes, pronom.
5. Mais, particule adversative.

6. Mais. Il n'en peut mais (1).

On pourrait ajouter, 7. Le mois de mai, ou ce que l'on appelle en certains lieux les mais.

8. Le mai, fond du pressoir ;

Et 9. Le mai, coffre à pêtrir le pain.

Je me borne à ces exemples ; j'en pourrais citer mille autres.

VII. *Quatrième défaut.* Enfin un grand nombre d'expressions françaises étant empruntées de la langue grecque et de la langue latine, elles s'écrivent d'une manière qui en fait connaître l'origine. Ainsi l'on écrit *philosophie* et non *filosofie ; orthographe* et non *ortografe ; phrase ;* et non *frase ; syllabe* et non *silabe ; rhétorique* et non *rétorique ; mystère* et non *mistère ; prudent* et non *prudant ; intention* et non *intansion*, etc., parce que ces mots dérivent du grec ou du latin, et pour conserver la trace de leur étimologie (2).

VIII. *Cinquième défaut.* Ce n'est pas tout. Nous adoptons ordinairement l'ortographe des

---

(1) Lucien, traduit par Perrot d'Ablancourt. Paris, 1688, t. 3, p. 323. Dialogue des lettres de l'alphabet, par Frémont d'Ablancourt.

(2) Principes de la Grammaire françoise, par Restaut, sixième édition. Paris, 1750, p. 445.

noms propres étrangers, et en les prononçant, nous altérons notre manière de prononcer les sons que peignent ces noms. Ainsi en écrivant *Shakespeare* avec les Anglais et prononçant *Chékspir* aussi comme eux; en écrivant *Newton* et *Whiston* pour prononcer *Neuton* et *Ouiston*, nous défigurons absolument notre prononciation ou notre manière d'écrire.

IX. Ces défauts de notre ortographe ont frappé tous les bons esprits qui ont senti qu'un même signe ne devrait peindre qu'un seul son. Il serait à désirer que ces défauts disparussent. Aussi a-t-on essayé de les corriger. J'ai profité des travaux de ceux qui m'ont précédé dans cette carrière, et j'ai taché d'ajouter quelques pierres à ce grand édifice. Je vais rendre compte du produit de mes réflexions, afin que ceux qui voudront me lire, puissent m'entendre.

De la lettre Y.

X. La lettre Y est connue sous le nom d'*i grec*. Une telle dénomination fait voir que cette lettre prend son origine dans la langue grecque, non par sa forme qui, dans notre écriture, est à peu près celle du *g* ou *gamma* des Grecs (γ), mais par le son qui lui est attribué. Il existe cependant à la vérité une assez grande ressemblance entre l'y majuscule ou l'Y et l'i grec aussi majuscule, dont la forme est ϒ.

La forme ordinaire de cette lettre chez les Grecs est *υ*, qui ressemble à notre *u*, et ils l'appelaient en effet *upsilon*, ce qui, dans leur langue, signifiait *petit u*. Aussi les anciens Latins dont on sait que nous avons adopté l'alfabet, écrivaient par un *u* les noms propres tirés du grec, dans lesquels se trouvait cet *upsilon*. Ennius, dit Cicéron (1), a toujours écrit *Purrus*, tandis que depuis, en vertu du principe que j'ai posé (*art.* II), qu'il faut écrire comme on parle, les Romains imaginèrent les lettres *y* et *h*, afin d'écrire comme les Grecs et les Romains prononçaient, *Pyrrhus*. Je parle seulement de la prononciation des premières lettres de ce nom propre; car la terminaison grecque était *os*, en sorte que les Grecs écrivaient *Purros* et prononçaient *Pyrrhos*, tandis qu'Ennius et les Latins modernes ont substitué la terminaison latine, qui est *us*, qu'ils prononçaient *ous*.

Il ne faut pas croire en effet, comme l'a cru le grammairien d'ailleurs très-habile Restaut (2),

---

(1) *Marci Tullii Ciceronis opera*, édition de Robert Etienne, in-folio. Paris, 1538. *Marci Tullii Ciceronis orator*, n°. 91. On peut lire ce passage en français dans la traduction de l'Orateur de Cicéron, par Colin. Paris, 1768, n°. 162, p. 305.

(2) Principes de la Grammaire françoise, par Restaut. Paris, 1750, p. 469.

que l'*upsilon*, parce que les Grecs l'appelaient *petit u*, se prononçât comme notre *u* voïelle, ainsi qu'on le fait dans nos colléges (1). Cet *u* voïelle est également étranger, quant à sa prononciation, aux Grecs et surtout aux Latins. Les Piémontais le prononcent assez bien; mais encore aujourd'hui les Romains ne pourraient tirer ce son de leur gosier; ils prononcent *ou*, et c'est ainsi que le fesaient sans doute les Latins. Quant aux Grecs, leur *ou* était une diphtongue qui leur tenoit lieu du grand *u*. Leur petit *u* ou *upsilon*, dont nous avons fait notre *y* à l'exemple des Latins, se prononçait comme un *i* aspiré (2): c'est ce qui résulte évidemment d'un passage du grammairien Terentius Scaurus (3), mal interprété par l'auteur de l'article *Y* dans l'Encyclopédie, qui en conclut précisément le contraire.

Il fallait cependant que cette aspiration rapprochât le son *i* du son *ou*, puisque les Grecs

(1) Nouvelle Grammaire greeque, par J. B. Gail. Paris, 1806, p. 11. Voyez son édition des Racines grecques. Paris, 1801, p. 234.

(2) *Ambrosii Calpini Dictionarium*, édition de Passerat, art. Y.

(3) *Grammaticæ latinæ auctores antiqui, operâ Putschii. Hanoviæ*, 1605, p. 2258. Térentius Scaurus est différent de Térentianus Maurus. Voyez leur article dans la Bibliothèque latine de Fabricius.

n'appelaient point leur véritable *i* ou leur *iôta*, *uméga* ou grand *u*, comme ils avaient leur *omicron* et leur *oméga*. Leur grand *u* était, ainsi que je viens de le dire, leur diphtongue *ou*, ϒ, qui n'entrait pas comme élément dans leur alfabet, mais dont ils fesaient un usage très-fréquent.

XI. Quoi qu'il en soit, l'aspiration qui distinguait l'*upsilon* de l'*ou* des Grecs et de leur *iôta*, ainsi que l'*y* des Latins de leur *i* et de leur *u*, ne se fesant point sentir dans notre langue, comme on le reconnaîtra en prononçant les mots *martyr*, *syllabe*, *hypocrisie*, *symbole*, *syntaxe*, *physique*, *nymphe*, *Cythère*, et autres dérivés du grec, il en résulte que *l'upsilon* ne peut être rendu dans notre ortographe, au moins dans les exemples qui viennent d'être cités, que par la lettre *i* (1), et que l'*y* dans ces sortes de mots, est parfaitement inutile, quant au véritable but de l'écriture, qui est de peindre les sons; et l'on observera même que les Latins n'ont pas toujours cru devoir traduire l'*upsilon* par *y*, puisque dans plusieurs noms propres, tels que *Ligures*, Liguriens, ils écrivaient absolument de même que les Grecs, en sorte qu'en-

(1) *Thomæ Stanislai Velasti, de literarum græcarum pronunciatione. Romæ*, 1751, p. 7.

core aujourd'hui nous écrivons et nous prononçons *Liguriens*. Il en est de même du nom de Romulus, à l'exception de la terminaison *us* qui chez les Grecs était *os*.

Nous avons sur les Latins et les Romains modernes l'avantage de pouvoir aisément distinguer l'*u* de l'*i* et de l'*ou* ; ainsi, quand même le son *u* ne serait pas précisément celui de l'upsilon des Grecs, comme il ne peut être pris pour aucune autre lettre grecque, nous pouvons, dans les noms propres grecs, traduire *upsilon* par *u* et écrire par exemple *munichion* pour μυνιχιον.

XII. Dans l'origine de notre art d'écrire, on avait tellement abusé de cet *y*, qu'anciennement et sans aucun fondement (1), tous les écrivains plaçaient cette lettre au lieu de l'*i* simple à la fin d'un grand nombre de mots, comme de *fourmy*, *luy*, *celuy*, *essay*, *roy*, *loy*, *j'ay*, *j'aimay*, etc. On ne le fait plus aujourd'hui, et nous écrivons *balai*, *mari*, *lui*, *moi*, *toi*, *soi*, *roi*, *loi*, *aujourd'hui*, etc. ; c'est une amélioration réelle (2).

(1) Principes de Restaut. Paris, 1750, p. 469.

(2) Encyclopédie. Neufchastel, 1765, art. Y.

XIII.

XIII. Dans le temps que l'*i* et l'*u*, soit qu'ils fussent consonnes ou voïelles, s'écrivaient avec les mêmes caractères, on employait l'*y* grec dans le mot *yeux*, pluriel d'*œil*, dans le mot *yvre* et dans ses dérivés, ainsi que dans *yvoire*, afin d'empêcher que l'on ne prononçât *jeux*, *jure*, *juoire*. Quelques auteurs ont conservé encore cet usage jusque vers le milieu du dix-huitième siècle; mais il est mieux d'écrire avec l'ancienne Académie française *ivre*, *ivoire*, et c'est ce que tout le monde fait à présent. Peu de gens écrivent *ieux*, ce qui serait cependant plus régulier (1).

« Je ne vois plus d'inconvénient », dit M. Domergue (2), « à écrire les *ieux*, et cette ortographe » doit prendre faveur ». C'est elle aussi que j'ai adoptée dans cet ouvrage. Ce mot *yeux*, ainsi que *yeuse* et *y* pronom, donnent l'exemple de mots purement français qui ont retenu l'*y* (3). *Yeuse* n'a conservé cette forme qu'à cause de sa ressemblance avec *yeux* (4); et en écrivant *ieux*, il est clair qu'il faut aussi écrire *ieuse*.

---

(1) Principes de Restaut. Paris, 1750, p. 471.

(2) Grammaire françoise simplifiée. Paris, 1782, p. 35.

(3) Id. p. 34 et 35.

(4) Id. p. 35.

XIV. Le meilleur usage que l'on ait fait de la lettre *y*, le seul qui soit véritablement propre à notre langue, a été de l'employer dans les mots où il exprime le son de deux *ii* voïelles, comme dans *frayeur*, *crayon*, *moyen*, etc. (1). D'après cette règle, on doit écrire *envoyer* et *j'envoie*, *joyeux* et *joie* (2). Il est extrêmement vraisemblable que l'on écrivait autrefois dans ces mots les deux *ii*, et que le dernier ayant été alongé de cette sorte *y* afin qu'on les distinguât de l'*ii* avec deux points, on les a ensuite transformés en *y* (3), conservant toujours cette dénomination d'*i grec* qui cependant alors n'avait plus de fondement, puisque cette abréviation, ou plutôt cette liaison de lettres, n'avait aucun rapport aux Grecs.

Il faut observer que peu de personnes sachant le grec, plusieurs placent quelquefois mal à propos l'*y* dans les mots qu'ils croient dérivés du grec. Par exemple, chimie prend un *i* simple, parce que les Grecs écrivent ce mot par un *éta* et non par cet *upsilon* que notre *y* est

(1) Principes de la Grammaire françoise, par Restaut. Paris, 1750, p. 469.

(2) Grammaire françoise simplifiée. Paris, 1782, p. 34.

(3) Principes de Restaut. Paris, 1750, p. 469.

destiné à représenter (1) si l'on persiste à vouloir conserver l'ancienne ortographe.

XV. Comme il n'y a guère que les gens de lettres, dit très-bien Restaut (2), qui puissent savoir par la connaissance de la langue grecque, en quelles occasions il convient d'écrire l'*y* plutôt que l'*i* simple; que d'un autre côté l'*y* soi-disant grec ayant un son différent de celui de l'*upsilon* véritablement grec, n'en rappelle qu'imparfaitement l'étimologie, il semble que ce ne serait pas absolument pécher contre l'ortographe, que d'employer l'*i* simple dans les mots dérivés du grec, sans avoir égard à leur origine, l'usage en étant surtout autorisé, comme il l'est, par un grand nombre de bons écrivains. « Nous ordonnons », dit l'ancien usage par la bouche de Frémont d'Ablancourt (2), « que l'étimologie maintiendra l'*y* de tout son » pouvoir, et permettons néanmoins à l'*i*, à » cause qu'il est français, de s'établir en sa place » le plus qu'il pourra, jusqu'à ce que l'on ait

(1) Grammaire françoise simplifiée. Paris, 1782, page 34.

(2) Principes de Restaut. Paris, 1730, p. 471.

(3) Lucien, de la traduction de N. Perrot d'Ablancourt. Paris, 1688, t. 3, p. 337.

» renvoyé l'autre en son pays : mais il ne lui » faut pas faire ce déplaisir de le bannir tout » d'un coup ».

XVI. Cette innovation a été aussi proposée par le sage Rollin, et adoptée avec raison par l'auteur que j'ai déjà cité dans l'Enciclopédie (1). Le néographisme moderne y tend de lui-mêmè. La lettre *y* ne doit être employée que lorsqu'elle influe sur la prononciation du mot où elle se trouve, excepté dans le monosillabe *y*, dont le sens ne serait pas compris si on l'écrivait autrement, et qui est d'un usage trop fréquent pour que l'on puisse se permettre d'y rien changer.

Il semble en effet que l'on ait craint d'écrire un mot entier avec une seule lettre. On avait cependant devant les ieux l'exemple des Latins, qui, ayant l'*y* dans leur alfabet, n'ont pas laissé d'écrire par un *i* simple l'impératif du verbe *ire*, aller. Laissons cependant, si l'on veut, cet *y* pronom (2), et continuons d'écrire toujours *y*, soit que le mot peint par cette lettre désigne un

(1) Encyclopédie, in folio. Neufchastel, 1765, art. Y.

(2) Grammaire françoise simplifiée, par M. Domergue. Paris, 1782, p. 35.

pronom conjonctif, « ne vous y fiez pas »; un adverbe de lieu, « nous y courons », ou qu'il rende impersonnel le verbe *avoir*, comme dans : « Il y a sujet de croire (2) » Mais on écrira *poligone*, *mistère*, *phisique*, etc.; et non *polygone*, *mystère*, *physique*, etc. Les amateurs les plus superstitieux de la langue grecque doivent eux-mêmes excuser cette innovation; car ils n'ont nul besoin de cette lettre pour savoir que le mot vient du grec, en sorte que cet usage, ne leur apprenant rien, est superflu pour eux. Il est inutile d'un autre côté à ceux qui ont besoin de ce signe pour savoir que le mot où il se trouve, vient d'une langue étrangère qu'ils ignorent. Pourquoi embarrasser par cette lettre ceux qui ne savent, ni peut-être ne désirent savoir que le mot qu'ils lisent, vient du grec? et cette espèce de lecteurs ne forme-t-elle pas une immense majorité? voudrions-nous que l'on écrivît encore *cognoissance* pour nous faire savoir que connaître vient du latin *cognoscere*?

XVII. Il y a plus : si la lettre *y* n'avait d'autre inconvénient que celui de désigner par la forme d'un petit *gamma* ou par celle d'un grand *upsi-*

(1) Principes de la Grammaire françoise, par Restaut. Paris, 1750, p. 472.

lon, un son que nous ne pouvons prononcer comme le prononçaient les Grecs desquels nous lui donnons le nom, ce serait une bizarrerie de laquelle il suffirait d'être au fait, et qui n'entraînerait aucune erreur : mais il n'en est pas ainsi. Son véritable usage est, comme je l'ai dit, de représenter deux *i* consécutifs qui appartiennent à deux sillabes différentes, comme dans *payer*, *payeur*, *moyen*, *joyeux*, qui équivalent à *pai-ïer*, *pai-ïeur*, *moi-ïen*, *joi-ïeux*, et qui ne viennent point du grec.

XVIII. Cette lettre *y* devient donc, par ce double emploi, un signe trompeur pour ceux mêmes qu'elle est destinée à instruire. Celui qui, par exemple, lit le mot *employer* et qui ne sait pas le grec, peut ignorer que la lettre *y* n'y a point de rapport à une étimologie grecque, et qu'elle y est seulement nécessaire pour la prononciation, tandis que dans tel autre mot, comme *sibylle*, elle indique une origine grecque. Pourquoi jeter une pareille confusion dans l'esprit du lecteur qui ne sait pas le grec ? n'est-il pas plus simple de réduire la lettre *y* à sa véritable destination qui est d'être lue par des français pour être prononcée par eux ? d'où vient que plusieurs auteurs écrivent *ayeul* et *païsan ?* pourquoi la plupart des géographes et des jour-

nalistes écrivent-ils encore tous les jours *Bayeux*, *Mayence*, etc. ? c'est que le double usage de la lettre *y* les a empêchés de distinguer sa véritable prononciation qui est celle du double *i*, en sorte qu'il faut écrire avec l'ancienne académie française, *aïeul* et *paysan*, parce que l'on prononce *aïeul* et *pai-ïsan*, et que, par la même raison, il faut écrire *Baïeux*, *Maïence*, etc.

C'est pour avoir ignoré à la fois et le véritable usage de la lettre *y* et l'étimologie du mot, que l'hippogriphe de l'Arioste est appelé tantôt *ypogriffe*, et tantôt *hypogriffe* par M. de Tressan (1), dont cette légère erreur qui vraisemblablement n'appartient qu'à l'imprimeur, ne rend pas l'ouvrage moins estimable. C'est de la même manière que cet imprimeur écrit *hypocrite*, (2), *Olympe* (3), et *Prothée* (4).

Que ceux donc qui n'ont qu'un respect éclairé pour l'admirable langue que les Grecs ont parlée, nous laissent perfectionner la nôtre en l'écrivant

---

(1) Roland furieux, poëme héroïque de l'Arioste, nouvelle traduction, par M. de Tressan. Paris, 1787, t. 1, p. 89 et suivantes.

(2) Id. p. 210.

(3) Id. p. 264.

(4) Id. p. 312 pour 212.

correctement, c'est-à-dire, conformément à notre prononciation. Les Grecs eux-mêmes, lorsqu'ils traduisaient la langue latine dans leur propre langue, se gardèrent bien de se laisser subjuguer par cette superstition étimologique qui l'aurait défigurée. C'est ainsi que Plutarque écrit les noms des rois Romulus et Numa, *Rómulos* ou *Rómylos* et *Nouma*, représentant dans ces deux mots la lettre latine *u* correspondante à notre *ou*, de trois manières différentes, savoir par la voïelle *u* de laquelle on a voulu faire *y*, par la voïelle *o*, et par la diphtongue *ou*. Si cependant l'*y* doit être conservé dans notre langue, lorsqu'il ne fait point ce à quoi il est naturellement destiné, qui est de représenter deux *i*, c'est dans les noms propres qu'il doit être conservé (1).

C'est une faute bien ordinaire d'écrire *ayeux*, *payen*, *fayance;* elle est causée par l'ignorance du véritable usage de l'*y*, de représenter deux *i*. Il faudrait donc appeler *ai-ïeux*, *pai-ïen*, *fai-ïance*, ce qui ferait *é-ïeux*, *pé-ïen*, *fé-ïance*. On doit conséquemment écrire *aïeux*, *païen*, *faïance* (2).

---

(1) Grammaire françoise simplifiée, par M. Domergue. Paris, 1782, p. 35.

(2) *Idem ibidem*.

Ceux qui écrivent *fayance* font deux fautes; l'une contre la règle de l'*y* (1), et l'autre contre l'étimologie du mot. Car la vaisselle de terre cuite que nous appelons *faïence*, a été inventée à Faënza, ville de l'Etat ecclésiastique (2). Mais cettè dernière faute n'en est pas une pour ceux qui veulent observer la règle générale de l'ortographe (II); ceux-là feront très-bien d'écrire *faïance.*

XIX. Il est bon d'observer comme je l'ai fait ci-dessus (XIV) que dans presque tous les verbes où l'*y* s'emploie par deux *i* en certaines personnes, il se change en *i* simple en d'autres, parce qu'il n'y tient plus lieu que d'un *i* : ainsi, quoique l'on écrive *soyons*, *soyez*, *voyons*, *voyez*, etc., il faut écrire *qu'ils soient*, *qu'ils voient*, *qu'il voie*, etc.; ces personnes des verbes *être* et *voir* doivent être prononcées comme s'il y avait simplement *qu'ils soi-ent*, *qu'il voi-ent*, *qu'il voi-e*, et non pas *soi-ïent*, *voi-ïent*, *voi-ïe.* C'est l'oreille que l'on doit con-

(1) Grammaire françoise simplifiée, par M. Domergue. Paris, 1782, p. 35.

(2) Id. p. 36.

sulter pour écrire ces deux prononciations différentes (1).

XX. Il y a quelques mots où l'on entend en quelque sorte le son de trois *i* et où par conséquent il convient d'ajouter un *i* simple à la suite de l'*y*. Ces mots sont les premières et secondes personnes du pluriel de l'imparfait et de l'indicatif et du présent du subjonctif des verbes qui ont un *y* avant la terminaison *ant* du participe actif (2).

XXI. Suivant la règle donnée par Restaut pour la quatrième conjugaison des verbes irréguliers (3), les premières et secondes personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, se forment du participe actif en changeant *ant* en *ions* et *iez*; par conséquent de *payant* on fait *nous payions*, *vous payiez*, *que nous payions*, *que vous payiez*; de *voyant* on dérive *nous voyions*,

(1) Principes de la Grammaire françoise, par Restaut. Paris, 1750, p. 470.

(2) Id. p 471.

(3) Id. p. 243 et 245.

vous voyiez, *que nous voyions*, *que vous voyiez*; enfin *d'employant*, on forme *que nous employions*, *que vous employiez*; d'*ayant*, *que nous ayions*, *que vous ayiez*, etc. (1).

XXII. On trouvera dans la Décade philosophique (2), une lettre où M. Millin, aujourd'hui membre de l'Institut national de France, prend la défense de la lettre y (3) au nom de laquelle il parle; mais ce n'est qu'une plaisanterie ingénieuse et agréable, dans le genre du jugement des voïelles de Lucien, et il faut la lire avec précaution si l'on y cherche de l'instruction; car l'auteur en y soutenant le sistème étimologique dans notre ortographe, n'y donne pas toujours des étimologies exactes. Il dit, par exemple, qu'en écrivant *chimie* on ne retrouve plus, comme dans *chymie*, l'origine de ce mot qui signifie, selon lui, fusion; mais le mot grec

(1) Principes de la Grammaire françoise, par Restaut. Paris, 1750, p. 471.

(2) Troisième année républicaine, 2e. trimestre, numéro 31, 10 ventôse, t. IV, p. 418. Cette lettre a été réimprimée dans l'Almanach des Prosateurs. Paris, an X, 1801, p. 70.

(3) Magasin encyclopédique, décembre 1805, frimaire an XIV, p. 434.

χυειν, *chuein*, qui en effet signifie fondre, n'a jamais produit le substantif χυμια, *chumia*, pour dire fusion; le substantif qui en dérive est χυσις, *chusis*, ainsi qu'on le trouvera dans tous nos lexiques. Le mot χημεια, *chémeia*, est celui que Suidas nous donne (1) pour signifier la préparation de l'or et de l'argent. Ce mot n'était pas né chez les Grecs, mais chez les Égiptiens, qui avaient inventé cette science, et dans la langue desquels il faut en chercher la racine. C'est ainsi que lorsque l'on veut soutenir une mauvaise cause (XIV), même en plaisantant, on se trouve entraîné dans des erreurs qu'un écrivain aussi instruit que M. Millin, n'aurait pas dû commettre. Au reste, elle ne lui est point particulière; on la retrouve dans le *Dictionnaire étymologique* des mots français tirés du grec, Paris 1803, qui, à la vérité, témoigne quelque incertitude en écrivant *chymie* ou *chimie*, et en

(1) *Dictionarium græco-latinum à Jac. Cellario et Nic. Hönigero. Basileæ*, in-folio, art. χημεια. Kuster observe très-bien, dans son édition de Suidas, p. 669, que le passage de cet auteur à l'article χημεια, est tiré de Jean d'Antioche, où on le retrouve dans *Excerpta ex collectaneis Constantini Augusti. Henricus Valesius. Parisiis*, 1634. *Joann. Antioch.* p. 834.

ajoutant à l'étimologie grecque celle d'autres auteurs qui pensent que *chymie* vient du mot cophte *chimi* des Égiptiens, créateurs de cette science. En effet Jean d'Antioche, dans le passage copié par Suidas, dit que l'empereur Dioclétien détruisit les livres de chimie des Égiptiens.

Sur quelques autres innovations dans notre ortographe.

XXIII. Je crois avoir suffisamment prouvé que la suppression de la lettre *y* est nécessaire partout où cette lettre est inutile à la prononciation du mot qu'elle sert à composer : j'ai conséquemment justifié cette suppression que l'on trouvera effectuée dans cet ouvrage.

XXIV. Mais, dira-t-on, vous écrivez comme tout le monde *théologie*, *philosophie*, et non *téologie*, *filosofie* ; j'en conviens : j'avoue même que l'usage du *th* au lieu de *t*, peut signifier quelque chose en anglais, parce que les deux prononciations sont différentes dans cette langue, mais qu'il ne veut rien dire en français; j'ajoute encore que le *ph* au lieu de *f*, ne signifie absolument rien en aucune langue, pas même en grec, puisque les Grecs n'avaient pas à la fois le son

ph et le son *f*, mais que ces deux sons n'en fesaient qu'un seul chez eux comme chez nous, en sorte que cette distinction ne porte absolument sur rien dans l'une et l'autre langues. Je ne propose cependant point encore cette seconde innovation, parce qu'il ne faut pas heurter à la fois toutes les habitudes. Moins hardi pour la lettre *h* qui n'est qu'inutile et qui ne nous trompe point en cette occasion, que pour la lettre *y* employée jusqu'à présent de manière à nous donner des idées fausses, je me suis presque toujours conformé à l'usage ordinaire pour cette lettre *h*. Un livre nouveau ne doit pas avoir la prétention d'opérer une réforme générale, et il faut laisser quelque chose à faire à ceux qui viendront après nous. Un corps littéraire accrédité, tel que l'Institut national, pourrait seul faire cette vaste entreprise, et ce serait une des plus grandes obligations que nous lui aurions.

XXV. Si l'on veut avoir un exemple frappant de la bizarrerie de notre manière d'écrire, que l'on considère un moment le mot ortographe lui-même, dont j'ai déjà donné l'étimologie. J'ai dit (I) qu'il dérivait de deux mots grecs, dont l'un, *orthos*, au féminin *orthé*, signifie régulier, et l'autre, *graphein*, peut ici être traduit par

écrire, en sorte que les Grecs en dérivaient *graphia* ou *graphé*, écriture, et *graphos*, écrivain. Si l'analogie et une saine étimologie nous dirigeaient donc dans l'invention de nos mots, nous observerions que l'on dit la philosophie et le philosophe, la géographie et le géographe; et nous aurions une orthègraphie et un orthographe pour désigner l'art de bien écrire et le bon écrivain. Point du tout : quelques anciens auteurs ont fait un barbarisme en écrivant *orthographie* au lieu d'*orthègraphie*, et tous les modernes en ont fait un autre en regardant l'ortographe comme une science, et la mettant conséquemment du genre féminin. Voudrions-nous corriger cette double bévue en introduisant l'*orthègraphie* et l'*orthographe* dans notre langue? on nous trouverait plus grecs que français, et je préfère de me rendre peut-être un peu trop français, en me contentant d'une *ortographe*.

Je sais que le premier barbarisme peut absolument être excusé sur l'étimologie grecque, qui dit aussi *orthographia* et non *orthègraphia*, parce que le premier de ces sons était mieux dans le génie de la langue grecque, qui prenait adverbialement le mot *orthos* dans *orthographein*, écrire régulièrement, et qui, de ce verbe, déri-

vait ensuite *orthographia ;* mais du moins le second barbarisme ne peut être excusé, et rien n'autorisait à confondre la géographie avec le géographe. A quoi sert donc la connaissance de cette étimologie? n'est-il pas plus simple d'écrire comme on prononce, *ortographe*, et d'oublier cette origine bâtarde, qui ne sert qu'à constater notre ignorance? ne me reprocherait-on pas avec quelque raison de n'avoir pas complété la réforme en écrivant *ortografe ?*

Nouvelles réformes dans notre ortographe.

XXVI. Avant de terminer, je proposerai une nouvelle réforme sur le double *w*, qui, me paraît devoir être supprimé dans notre ortographe, où il n'a pas de son qui lui soit propre. Les Allemans prononcent le simple *v* comme notre *f*, en sorte que pour dire, par exemple, *de*, ils écrivent *von* et prononcent *fon*. N'ayant donc pas le son de notre *v* quoiqu'ils en aient le signe, ils ont imaginé ce double *w* qui, chez eux, répond à notre *v* simple; ils écrivent donc avec raison *Westphalie*, *Wettéravie*, *Wirtzbourg*, etc.; mais nous, qui n'avons pas le même motif, nous devons écrire *Vestphalie*, *Vettéravie*, *Virtzbourg*, etc.

Cette même lettre produit un effet encore plus étrange pour nous dans les noms propres tirés de l'anglais. Cette nation, dont l'écriture et la prononciation sont également bizarres, emploie le double *w* comme diphtongue, et lui donne quelquefois le son *ou*, comme dans *Cornwallis*, et quelquefois le son *u*, comme dans *Newton*. Le lecteur français, qui ignore l'anglais, ne sait donc pas comment il doit prononcer ces mots. Dans le premier de ces exemples, j'écrirai *Cornouallis*, et dans le second *Neuton*, comme nous prononçons ces mots. Dans tous les cas, on voit que le double *w* est équivoque et inintelligible dans notre ortographe, et qu'il doit être remplacé par les lettres *v*, *ou*, *u*, suivant les circonstances.

C'est par le même motif que d'Ablancourt écrit avec raison *Esquinès* (1), et mieux encore *Eskinès*, au lieu d'*Eschine* que l'on écrit ordinairement, et il aurait été à désirer que cet exemple eût été suivi. En effet *Esquinès* on *Eskinès* peignent exactement la prononciation du mot grec dans notre ortographe où nous n'avons pas le moyen de distinguer le *chi* des Grecs de

(1) Lucien, de la traduction de Perrot d'Ablancourt. Paris, 1688, t. 2, p. 383.

leur *kappa*. C'est de la même manière que nous écrivons *Chimène* et non *Xymène*, *dom Quichote* et non *dom Quixote*, ainsi qu'écrivent les Espagnols, parce qu'autre chose est d'écrire un mot en français, ou de l'écrire dans une langue où les mêmes lettres ont une prononciation différente. Il faut sans doute prononcer les mots étrangers comme le font ceux du pays; mais c'est précisément pour cela qu'en cette occasion il ne faut pas les écrire comme eux. Les Espagnols en font autant lorsqu'ils écrivent *Xatillon* et non pas *Châtillon*, afin de le prononcer dans leur langue comme nous le prononçons dans la nôtre. D'ailleurs cette ortographe est déjà admise à la fin des mots; car on écrit *Andromaque* pour *Andromaché*, etc.; il n'y aurait donc plus qu'à la pratiquer au commencement et au milieu, pour éviter la mauvaise prononciation que font des mots grecs ceux qui ne les entendent pas. Il n'est pas plus nécessaire de conserver l'ancienne ortographe en cet endroit, qu'aux autres mots grecs où l'usage l'ayant emporté, les a fait prononcer à la française, comme *Achilles*, *Antioche*, etc. (1).

---

(1) Lucien, de la traduction de Perrot d'Ablancourt. Paris, 1688, t. 2, p. 389.

J'ai suivi la méthode du savant traducteur d'Hérodote, M. Larcher, en écrivant la lettre *s* à la fin des mots grecs dont la terminaison est en *es*, comme *Socrates*, *Astiages*, etc.; quant aux noms propres dont la terminaison est *os* ou *è*, comme *Hérodotes*, *Mandanè*, que nous appelons Hérodote et Mandane, j'y laisse la terminaison française que l'on a coutume d'y voir, excepté *Cheirosophos* et ceux dans lesquels je pourrai conserver entièrement la forme grecque que je préférerai toujours dans les cas douteux. On n'aurait jamais dû s'en écarter; mais la loi tirannique de l'usage force, par exemple, à dire *Cirus* au lieu de *kuros*, comme elle contraignait autrefois les Grecs à dire *kuros* au lieu de *cosroès*. Ces changemens ont souillé l'histoire ancienne d'une foule d'erreurs absurdes, en donnant lieu à de ridicules méprises : tant l'homme a d'occasions de se tromper, et tant il a peu de moyens de démêler la vérité!

Enfin, d'après un usage devenu aujourd'hui très-fréquent, j'ai adopté l'ortographe de Voltaire, qui, malgré les défauts qu'on lui reproche, et malgré le tort d'avoir eu Dumarsais pour adversaire, m'a paru plus préférable à l'ancienne, en ce qu'elle est plus analogue à notre prononciation. Il est effectivement difficile de comprendre comment on a pu écrire de la même manière un *français*

et saint *François*, un *Polonais* et un *Danois*, *cloître* et *paraître*. Notre écriture n'est déjà que trop souvent en contradiction avec notre prononciation. Il n'y a point de raison pour laquelle *je croyois* et j'*octroyois* doivent s'écrire ainsi, tandis que l'on prononce *je croyais*, j'*octroyais*. Le second *oi* ne doit pas être plus privilégié que le premier. Du tems de Corneille, on prononçait encore *je connois*, et même on retranchait la finale *s*. Vous voyez dans Héraclius, tragédie de ce poëte :

> Qu'il entre ; à quel dessein veut-il parler à moi,
> Lui que je ne vois point, qu'à peine je *connoi* ?

On ne souffrirait plus aujourd'hui une pareille rime, puisque l'on prononce je *connais*, et l'on a imprimé dans un format très-commode et très-portatif, un dictionnaire entièrement composé sur le sistème ortographique de Voltaire (1). Il contient plus de cinq mille mots, ou omis dans dans les dictionnaires précédens, ou francisés depuis peu d'années. Le petit traité de grammaire et d'ortographe, placé en tête de ce volume, est

---

(1) Par J. Catineau, imprimeur-libraire, un volume in-12, imprimé à Paris en l'an X ou 1802. Il en a paru depuis une seconde édition.

précis, exact et bien fait, et l'on ne peut trop en recommander l'usage. Il serait à désirer que l'on en fît une nouvelle édition en adoptant pour l'ortographe les corrections que j'ai proposées, et dont je donne un nouvel exemple dans cet ouvrage.

Tels sont les changemens que j'ai cru pouvoir admettre, à l'exemple d'un grand nombre d'écrivains distingués, au moins jusqu'à ce que l'Institut national ait fixé la langue par la publication du Dictionnaire qu'il annonce, et dont il ne peut ni trop, ni trop tôt s'occuper.

XXVII. Je répète que la perfection de notre ortographe ne peut être attendue que de l'exemple des meilleurs écrivains, ou des plus habiles imprimeurs. C'est à eux d'influencer l'opinion publique sur cet article intéressant. L'écriture est destinée à peindre le langage, et le meilleur peintre a besoin des meilleures couleurs. Combien de tems serait épargné pour notre éducation, si nous avions une meilleure méthode de prononcer et d'écrire, si l'œil du lecteur n'était jamais contrarié par le son qu'il doit donner au mot qu'il lit! J'ai déjà développé d'après Restaut (n°. IV et suivans) tous les défauts de notre ortographe. Lorsque l'on réfléchira sur le nombre des réformes que nous

avons à faire, on trouvera que celle que je propose sur l'*y* (n°. XIV et suivans) après d'Ablancourt, Restaut, Rollin et l'Enciclopédie, est peu de chose, et l'on me blâmera moins d'en avoir trop fait, que de n'en point avoir fait assez. Mais il faut bien commencer, et quoiqu'un premier pas soit peu de chose pour celui qui a cent lieues à faire, ce premier pas lui est aussi nécessaire qu'à l'homme dont le but peut être atteint en trois ou quatre pas.

Paris, 9 mai 1807.

MÉMOIRE

MÉMOIRE

ET PLAN DE TRAVAIL

SUR

L'HISTOIRE DES CELTES OU GAULOIS,

C'EST-A-DIRE,

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE AVANT CLOVIS.

CHAPITRE PREMIER (1).

Sur les Notions historiques.

ART. 1. Dans le premier volume de l'Introduction à l'histoire ancienne de l'Europe (2),

(1 Une partie de ce qu'on lira dans les trois chapitres dont cette histoire est composée, se trouvait dans le discours que j'ai prononcé à l'Académie celtique, le 9 décembre 1806. J'ai profité, à l'impression, de plusieurs observations judicieuses et savantes qui m'avaient été faites lors de la lecture par M. Dulaure, M. le Prévôt d'Irai, et d'autres membres de l'Académie, pour éclaircir, corriger, ou développer quelques passages.

(2) Imprimé à Paris, chez Xhrouet, rue des Moineaux, n°. 16.

Biblioth. du Palais des Arts

j'ai posé le fondement de mon édifice en prouvant que notre antiquité surpasse prodigieusement les bornes dans lesquelles elle a été resserrée jusqu'à présent. J'ai donc fait voir que les préjugés ordinaires n'étaient pas capables de m'arrêter; mais j'ai cru devoir aussi contenir cette hardiesse dans de justes bornes, et afin de les mieux déterminer encore, je donnerai ici quelques observations générales sur les notions historiques.

Les premiers hommes qui ont écrit, ont été les poëtes; cette vérité est aujourd'hui devenue si triviale, qu'elle n'a plus besoin de démonstration. On sait que les Bardes chez les peuples du nord, les Maures dans leurs *zambras*, les anciens Américains dans leurs *areytos*, se transmettaient leur histoire par des chants. Argote de Molina, ainsi que plusieurs autres auteurs, croit que les anciens Canariens ou habitans des îles Canaries, ont fait la même chose. L'estimable auteur des Essais sur les îles Fortunées et l'antique Atlantide (1), dit aussi que ces peuples fesaient retentir les échos par des chants qui renfermaient quelque fait historique de

(1) Imprimés à Paris l'an XI, p. 66. L'auteur est M. Bory de Saint-Vincent.

leurs aïeux, et que c'était de cette manière qu'ils transmettaient l'histoire. Il a traduit ainsi de l'espagnol une de ces narrations en quelque sorte épique : elle est particulière aux îles de Palme et de Gomère.

« Le courroux de l'Océan et ses habitans féroces n'ont point effrayé *Ananahui* ; il s'est précipité dans les eaux pour arracher à la mort son ami le plus tendre; il l'a ramené sur le rivage rapide où les flots se brisent sur les cailloux qu'ils roulent en rentrant dans leur lit : aussi, dans les combats, l'ami d'*Ananahui* ne quittait jamais ses pas, et lui fesait un bouclier de son corps. Mais le plus brave des guerriers avait-il besoin de ce secours? lui qui vainquit Tanuithu, ce géant barbare, le tiran de ses voisins, qui précipitait impitoyablement leurs chèvres, quand elles montaient, pour leur malheur, sur la roche presque inaccessible où il avoit établi sa demeure ensanglantée (1) ».

Il serait facile de multiplier ces citations; mais celle-ci suffit pour l'objet dont il est question, et pour faire voir combien il serait difficile

(1) Essais sur les îles Fortunées et l'antique Atlantide. Paris, an XI, p. 66 et 67.

de composer une histoire intéressante avec de pareils matériaux.

Les premières histoires ont été écrites par les poëtes ; c'est faire sentir combien elles ont été imparfaites. L'imagination des poëtes a dû nécessairement falsifier en quelque sorte le récit des événemens les plus connus avec le projet de les embellir. Dans ces premiers tems, personne ne cherchait l'instruction. Plaire était le premier besoin de celui qui voulait réussir auprès de ses semblables par un autre moyen que la force.

Les prosateurs sont venus ensuite, et ont dû nous donner des notions plus exactes de ce qui s'était passé sous leurs ieux : mais lorsqu'ils ont voulu parler de leurs ancêtres, ils ont dû aussi se ressentir des défauts de leurs prédécesseurs. Voulant plaire comme eux, ils n'ont pu dépouiller entièrement les faits transmis par les poëtes, de ce vernis d'illusions agréables dont les anciens récits étaient colorés ; ils ont souvent mêlé la fable à l'histoire, et doivent être lus avec précaution. « La prose », dit Strabon (1), « est une » imitation de la poésie. Plusieurs écrivains,

(1) Géographie, livre I. J'adopte la traduction de M. le cardinal Mauri : Discours choisis. Paris, 1787, p. 419, dans une note sur l'éloge de Fénélon.

» tels que Phérécides, Hécatée et Cadmus, ont » brisé la mesure des vers : mais ils sont vrai- » ment poëtes, parce qu'ils ont conservé toutes » les beautés poétiques ». On sent que ces beautés poétiques de Strabon ne sont que les fictions et les allégories des anciens Mithes. A la vérité la Bible hébraique, livre incontestablement très-ancien, paraît écrite en prose. Mais cet ouvrage en cite d'autres plus anciens que lui, et n'était conséquemment pas le premier. Il renferme d'ailleurs un très-grand nombre de cantiques.

Comme ces livres plus anciens que la Bible, et cités dans les Nombres, sous les titres de *Guerres du Seigneur*, des *Prophéties*, et du *Livre des Justes*, sont peu connus, je rapporterai ici les passages où se trouvent ces citations.

« C'est pourquoi il est dit dans le livre des » *Guerres du Seigneur :* Il fera dans les torrens » d'Arnon, ce qu'il a fait dans la mer Rouge. » Les rochers des torrens se sont abaissés, pour » descendre vers Ar, et se reposer sur les con- » fins des Moabites ». Nombres, chapitre 21, versets 14 et 15. — « C'est pourquoi il est dit dans » les *Prophéties :* Venez à Hésébon : que la ville » de Séhon s'élève et se bâtisse. Le feu est sorti » d'Hésébon, la flamme est sortie de Séhon, et » elle a dévoré Ar des Moabites et les habitans

» des hauts lieux d'Arnon. Malheur à toi, » Moab; tu es perdu, peuple de Chamos! Cha- » mos a laissé fuir ses enfans, et a livré ses filles » captives à Séhon, roi des Amorrhéens. Le » joug dont les Moabites opprimaient Hésébon, » a été brisé jusqu'à Dibon. Ils sont venus tous » lassés à Nophé jusqu'à Médéba ». *Idem*, chapitre 1, versets 27, 28, 29, 30. Les traducteurs rendent le mot *Moschalim* qu'il y a dans l'hébreu à l'endroit où j'ai traduit *Prophéties*, par celui de *Proverbes;* mais il est évident que ce mot signifie aussi *Paroles prophétiques*, ou *Prophéties.* On voit d'ailleurs par le contenu de ce passage, qu'il n'est point du tout question de proverbes, et que le sens en est tout prophétique. Ce mot est encore employé dans la même acception, Nombres, chap. 23, versets 7 et 18, et chap. 24, versets 3 et 15 (1).

On peut croire que ces livres ont été connus du prophète Jérémie, qui répète presque dans les mêmes termes : « Le feu est sorti d'Hésébon, » et la flamme est sortie du milieu de Séhon, et » a dévoré une partie de Moab, et les princi- » paux de Schaon : malheur à toi, Moab! tu es

(1) Le Bhaguat-Geeta, traduit par M. Parraud, 1787, p. 15 et 16, préface du traducteur.

» perdu, peuple de Chamos, parce que tes fils » et tes filles ont été emmenés en servitude ». Jérémie, chap. 48, versets 45 et 46 (1).

Quant au troisième livre dont j'ai parlé, voici les deux passages où il est cité : « David fit cette » complainte sur Saül et sur Jonathas son fils, » et il ordonna à ceux de Juda d'apprendre à » leurs enfans à tirer de l'arc, comme il est écrit » dans le livre des Justes ». Rois, livre 2, chapitre 1, versets 17, 18. — « Le soleil et la lune » s'arrêtèrent jusqu'à ce que ce peuple se fût » vengé de ses ennemis. N'est-ce pas ce qui est » écrit au livre des Justes » ? Josué, chap. 10, verset 13 (2).

Puisque ces livres sont cités dans le Pentateuque, le plus ancien livre de la loi, il est évident qu'ils existaient déjà, et qu'on ne peut fixer l'époque de leur publication, qui remonte sans doute plusieurs siècles au-delà (3). Les Hébreux ont donc eu plusieurs historiens avant Moïse, ou plutôt les Hébreux du tems de Moïse avaient à peu près le même langage que les Chaldéens,

(1) Le Baguat-Geeta, traduit par M. Parraud, 1787, p. 16 et 17, préface du traducteur.

(2) Id. p. 17.

(3) Id. p. 17.

les Egiptiens et les Phéniciens, et ils connaissaient et citaient les livres de ces diverses nations. Il paraît même que les Grecs ont connu d'anciens livres sur les guerres des dieux, et que ces livres ont, du moins quant à leur titre, une grande ressemblance avec le livre des Guerres du Seigneur.

Après les écrivains en prose cadencée et poétique, sont enfin venus les véritables historiens qui, se bornant à raconter les faits dont ils avaient été les témoins, ont été astreints à une exactitude plus scrupuleuse, et ont peint les hommes tels qu'ils étaient. Tels ont été Hérodote, Thucidides, et surtout Xénophon dans son Histoire grecque et dans celle de la Retraite des Dix mille.

Lorsqu'une fois l'on a connu les limites du mensonge et de l'histoire, des écrivains spéculateurs ont repris le récit des événemens anciens, et distinguant le vrai du faux dans les écrits de leurs prédécesseurs, ils ont peint l'histoire ancienne avec autant de vérité, que si elle eût été moderne.

Mais ils ont été quelquefois trop loin, et pour en citer un exemple, je rapporterai ce qui est arrivé à notre propre histoire, et en particulier à celle de l'homme à qui la religion chrétienne doit son existence dans la capitale de la France :

aucune histoire n'a plus le droit de nous intéresser que la nôtre; aucun fait ne mérite plus de fixer notre attention que celui de l'origine de nos opinions religieuses.

CHAPITRE SECOND.

UTILITÉ D'UNE NOUVELLE COLLECTION DES HISTORIENS DE FRANCE AVANT CLOVIS, ET D'UNE NOUVELLE HISTOIRE DES CELTES.

§. 1. *Utilité d'une nouvelle Collection des Historiens de France avant Clovis.*

Art. 2. La seule institution d'une Académie celtique entièrement consacrée à la recherche de nos antiquités, suffit pour démontrer que cette histoire est la plus difficile de toutes comme la plus curieuse pour nous. Il ne s'agit donc plus que de fixer nos idées sur les moïens que doit prendre cette société savante, pour remplir la tâche qu'elle s'est imposée.

Le premier désir que je témoignerai à cet égard est qu'elle veuille bien choisir parmi ses membres une commission chargée de reprendre le travail déjà fait par ordre de l'ancien Gou-

vernement, pour la collection des historiens de France et pour l'histoire elle-même, en se bornant aux tems qui précèdent l'avénement de Clovis à la couronne, et en traduisant exactement en français tous les textes grecs et latins qui composeront cette collection ; je dis en français; car il est tems de renoncer à l'ancien usage de donner seulement des versions latines des textes grecs, ce qui expose aux doubles erreurs de celui qui explique le grec et de celui qui traduit le latin. La collection que je propose devrait aussi contenir celle des inscriptions, des médailles et des monumens de toute espèce, que l'on jugerait antérieurs à Clovis. On y ferait entrer un traité de notre géographie ou plutôt de notre topographie ancienne. Ce serait une espèce de Bible celtique où serait recueilli tout ce que l'antiquité nous a transmis sur nos premiers ancêtres. Par ce moyen, on trouverait rassemblé dans un corps d'ouvrage tout ce qui est épars dans une infinité de volumes, et l'Académie aurait une occupation véritablement digne d'elle.

On sent bien que je ne puis être le premier qui ait eu une idée aussi simple, et je viens de dire que le Gouvernement l'avait déjà exécutée pour l'histoire entière de notre patrie. Dès la fin du seizième siècle, M. Pithou avait conçu le dessein

de réunir en un seul corps d'ouvrage les principaux historiens de France, soit imprimés, soit manuscrits : les années 1588 et 1596 virent paraître les fruits de son travail. Mais comme s'il eût suffi à la France d'avoir donné aux Etats voisins un exemple qu'ils s'empressèrent en effet de suivre, une partie du siècle suivant s'écoula sans que personne entrât dans la carrière que Pithou avait ouverte, et se mît en devoir de suppléer à ce qu'il avait omis, ou de continuer ce qu'il avait commencé (1).

M. du Chesne, si digne par tant de titres du nom de père de notre histoire, publia en 1635 le plan d'une nouvelle collection plus étendue et plus ample que la précédente. Au lieu que celle-ci, composée seulement de deux volumes, l'un in-8°., l'autre in-folio, se terminait à l'an 1285; celle-là devait contenir, en quatorze volumes in-folio, toute la suite des anciens monumens de l'histoire générale de la monarchie, depuis son origine jusqu'au règne de Henri II. Les deux premiers furent mis au jour en 1636; pendant que le troisième et le quatrième étaient sous presse, un accident funeste enleva l'auteur dans

(1) Recueil des historiens des Gaules et de la France, par dom Bouquet. Paris, 1738, t. 1, p. 1 de la préface.

un âge où il pouvait se flatter de recueillir toute la gloire que son entreprise lui promettait. Néanmoins l'édition commencée de son vivant fut achevée en 1641 par les soins de son fils, qui donna de plus en 1649 un cinquième volume, le dernier du recueil le plus complet qui eût paru jusqu'alors (1).

Ce ne fut qu'en 1676 qu'un ministre protecteur des lettres par cette supériorité de vues qui caractérise l'homme d'état, le grand Colbert, invita plusieurs savans assemblés chez lui, à conférer en sa présence sur les moïens de perfectionner le projet d'André du Chesne. Par quelle fatalité faut-il que la présomption et la jalousie soient si souvent compagnes de la science, dans les hommes mêmes qui sembleraient devoir être le moins susceptibles de l'une et de l'autre passion, et que les gens de lettres ne sachent le plus souvent ni soutenir leur avis sans passion, ni attaquer sans aigreur celui des autres? M. du Cange souffrit impatiemment que le sien n'eût pas prévalu, et la difficulté de le ramener au sentiment qui fut adopté dans les conférences, rendit inu-

(1) Recueil des historiens des Gaules et de la France, par dom Bouquet. Paris, 1738, t. 1, p. 1 et 11 de la préface.

tiles les favorables dispositions du ministre. Celles de M. le Tellier, archevêque de Reims, soutenues du crédit de M. de Louvois, demeurèrent de même, quoique par un principe différent, sans aucun effet. Le célèbre père Mabillon trouvant, dans une humble défiance de lui-même, des raisons pour se dispenser d'un travail dont lui seul peut-être eût été capable, résista constamment aux sollicitations du prélat qui le pressait de s'en charger (1).

Enfin M. d'Aguesseau fut nommé chancelier de France. Les savans qui n'avaient pas pris moins de part à son élévation que les ministres de la justice, sentirent leurs forces s'accroître avec leurs espérances. La collection de nos historiens fut une des premières entreprises que ce chancelier leur proposa pour exercer le zèle qu'ils lui montraient. Dans des assemblées où il présidait, on délibéra sur la manière de l'exécuter; et l'on convint d'un nouveau plan qui était le résultat de plusieurs mémoires dressés par des personnes choisies. Le laborieux et savant père le Long, de l'Oratoire, se préparait à le suivre.

---

(1) Recueil des historiens des Gaules et de la France, par dom Bouquet. Paris, 1738, t. 1, p. II et III de la préface.

Qui connaissait mieux que lui les sources de notre histoire, après les avoir indiquées dans sa Bibliothèque historique (1)? Il s'appliqua tout entier à ramasser les pièces qui devaient entrer dans le recueil qu'il méditait ; mais il mourut en 1721 (2).

Cette perte était difficile à réparer ; elle le fut bientôt avantageusement.

Le savant Denis de Sainte-Marthe fit agréer au ministère que la Congrégation de Saint-Maur, dont il était supérieur général, se saisît d'un projet qu'on avait lieu de regarder comme abandonné : et dès l'an 1723, il jeta les yeux, pour l'exécution, sur dom Martin Bouquet, qui embrassa ce travail avec ardeur (3). Son premier volume parut en 1738, le second l'année suivante, et ce recueil a été continué par d'autres Bénédictins jusqu'en 1786 qu'a paru le treizième volume qui finit à l'an 1180 ; en sorte que la col-

---

(1) Réimprimée en cinq volumes in-folio, dont le dernier contenant les additions et les tables, par M. de Fontette, a été publié à Paris en 1778.

(2) Recueil des historiens des Gaules et de la France, par dom Bouquet. Paris, 1738, tome 1, page 111 de la préface.

(3) *Idem, ibidem.*

lection est bien loin d'être terminée; elle a trouvé en ce moment encore de nouveaux continuateurs dont le travail mérite des encouragemens.

Celui que je propose fait partie de celui qu'a terminé dom Bouquet; et si ce docte et laborieux écrivain n'avait rien omis, nous n'aurions plus qu'à extraire des quatre premiers volumes ce qui appartient à notre sujet, afin d'en composer pour notre usage un recueil moins étendu et débarrassé de tout ce qui n'entre pas dans notre plan.

Mais nous ne sommes pas assez heureux pour que notre tâche soit aussi facile, et nous sommes réduits, en admirant le talent et le travail des Bénédictins auxquels nous avons tant d'obligations, à convenir qu'il nous sera facile de mieux faire qu'eux. Je ne parle pas de l'avantage qu'aurait un corps libre et dégagé de toutes chaînes civiles et religieuses, sur des hommes à qui leur état prescrivait une foule de devoirs et de préjugés qui nous sont étrangers. Cette observation, toute essentielle qu'elle est, n'est pas celle sur laquelle j'insisterai le plus. Je vais examiner ce vaste travail en lui-même et sans avoir égard aux auteurs à qui nous le devons.

§. 2. *Défauts de la Collection commencée par Dom Bouquet.*

Art. 3. Je remarquerai d'abord que, dans ses préfaces et dans ses extraits chronologiques, dom Bouquet parle latin, et traduit son latin en français, ce qui fait un double emploi qui m'a paru superflu. Pourquoi mettre en deux colonnes ce qui n'en exige qu'une? pourquoi parler une autre langue que la nôtre devenue celle de l'Europe entière, et qui n'est absolument étrangère à aucune autre partie du monde? Ce qui a pu être utile dans le tems auquel écrivait dom Bouquet, où l'Europe savante parlait encore latin, ne le serait plus aujourd'hui.

J'observe que dom Bouquet (1) renvoie, pour la description des monumens, aux antiquités de son confrère le père Montfaucon, dont le plan a pour nous le même inconvénient que le sien, c'est-à-dire, qu'il est trop vaste; il est d'ailleurs aujourd'hui reconnu que plusieurs de ses gravures sont extrêmement défectueuses. M. de Cailus, M. de la Sauvagère, l'Anglais Struth, et tout récemment M. de Cambri, M. Le-

(1) Pages IV et V de sa préface.

noir (1), M. Millin (2), nous en ont donné un grand nombre de plus exactes et de nouvelles. N'avons-nous donc pas les moïens de former une collection très-supérieure à celle que l'on peut tirer du père Montfaucon? J'ose croire que les médailles que j'ai découvertes (3), ainsi que toutes celles de Marseille gravées par les soins de M. de Fauris Saint-Vincens, répandront aussi un grand jour sur notre histoire ancienne, et réformeront les idées communes qui nous dégradent à nos propres ieux.

Il semble du moins que pour la partie dont s'était chargé spécialement Dom Bouquet, c'est-à-dire, la collection des auteurs anciens qui ont parlé des Celtes, il devait avoir bien ordonné et complété son travail; et c'est cependant ce qu'il n'a point fait. Examinons d'abord l'ordre qu'il a suivi. Il donne en premier lieu les géo-

---

(1) M. Lenoir est le président actuel de l'Académie celtique, et M. de Cambri l'était avant lui.

(2) Membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, conservateur des médailles, des pierres gravées et des antiques de la Bibliothèque impériale. Il est aussi membre de l'Académie celtique.

(3) Voyez mes Considérations sur l'origine et l'histoire ancienne du Globe. Paris, 1807, note 3 à la fin du volume.

graphes, ensuite les historiens, enfin les philosophes, orateurs, poëtes et autres. On sent tout de suite les défauts de cet arrangement pour un espace de tems aussi vaste que celui que renferme le premier volume où l'on trouve des auteurs du quatrième siècle avant l'ère chrétienne et du huitième après cette même ère, en sorte que la valeur des noms géographiques ayant changé dans un aussi long intervalle, on court le risque en parlant d'après des auteurs également et confusément donnés comme anciens, de parler d'hommes et de pays absolument différens. De plus Dom Bouquet a ignoré des choses que tout le monde sait aujourd'hui sur l'âge des écrivains anciens. Il fait vivre Denis le Périégète sous Marc-Aurèle, tandis que ce géographe vivait sous Auguste (1); il dit que l'âge de Skimnos de Chio est incertain, et l'on sait que autre géographe vivait environ 88 ans avant ère chrétienne (2). Agathémère dont il ignore aussi le tems, est placé par Fabricius

(1) C'est le même que Denis de Charax, sur lequel on peut voir mon Introduction à l'histoire d'Avignon, t. 1, p. 41.

(2) *Theophili Christophori Harles introductio in historiam linguæ græcæ. Altenburgi*, 1778, p. 296.

sous le règne de Septime-Sévère (1), et ainsi de plusieurs autres (2).

Il s'en faut de beaucoup aussi que son recueil soit complet, et l'on voit, par exemple, avec étonnement qu'il a donné, comme étant d'une date incertaine, le témoignage de Scilax, le plus ancien géographe et le plus ancien auteur grec en prose (3), dont l'ouvrage nous est parvenu, et qui parle des Celtes comme établis de son tems dans la partie septentrionale de l'Italie (4). On voit, avec plus de surprise encore, qu'Hérodote, le premier historien grec et le premier de tous les historiens, qui nomme deux fois les Celtes dans son histoire et qui nous a transmis le premier les détails de la fondation de Marseille, ait été ou-

---

(1) *Theophili Christophori Harles introductio in historiam linguæ græcæ. Altenburgi*, 1778, p. 434.

(2) Voyez la table de dom Bouquet, pages CLXVIII et CLXIX de sa préface.

(3) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome 42, p. 350, etc. Voyez aussi l'Examen critique des historiens d'Alexandre, du même auteur. Paris, 1804, p. 730 et ailleurs.

(4) *Periplus Scylacis. Amstelodami*, 1639, p. 6.

blié par Dom Bouquet. On observera que ce témoignage d'Hérodote en faveur des Celtes est d'autant plus précieux, que cet historien avait été en Italie, et ne dit cependant rien des Romains, conséquemment alors bien moins connus que les Celtes. Dom Bouquet oublie de même Isocrates qui a parlé aussi de la fondation de Marseille. Il oublie encore les Fastes consulaires qui, en fixant la date des triomphes que l'orgueil des Romains s'est prodigués sur divers peuples Gaulois, sont nécessaires pour notre ancienne Chronologie. Aucun des auteurs qu'a extraits Dom Bouquet, n'est traduit en français, ce qui rend son travail beaucoup moins utile, parce qu'il n'est ainsi qu'à l'usage de ceux qui, sachant les langues anciennes, préfèrent toujours de consulter les originaux. Sa carte géographique dans laquelle il a entassé jusqu'à quatre noms pour un même lieu, aurait été bien plus utile s'il en avait composé plusieurs cartes distinguées par époques. On aurait vu, par exemple, dans la plus ancienne, le nom de Pirénées donné aux Alpes ainsi que l'ont peut-être donné Hérodote et Denis le Périégète, et l'on y aurait reconnu d'un coup d'œil le principe du sistème de Poinsinet de Sivri lorsqu'il nous a parlé de son peuple Urien dont l'exis-

tence expliquerait un grand nombre d'étimologies (1).

Dom Bouquet n'a placé que dans son quatrième volume les lois saliques, les formules de Marculfe, et tous les anciens monumens de nos lois où il est bien plus facile de retrouver nos anciennes mœurs, que dans le peu de faits historiques que le tems n'a pas dévorés. Ces lois se trouvent ainsi tellement éloignées de leur place chronologique, que j'avais cru qu'elles manquaient dans la collection à laquelle M. Legrand d'Aussi a déjà fait divers reproches. Dom Bouquet a omis plusieurs anciennes légendes des Saints, qui souvent ont servi à expliquer des détails précieux de notre histoire à laquelle même elles sont quelquefois essentielles. On les trouvera dans une liste fort étendue, rangée par ordre de date des événemens, et renfermant tous les ouvrages historiques sur les siècles qui ont précédé Clovis; cette liste a été dressée par M. Rondet, et se trouve à la page 81 du tome 5 de la Bibliothèque historique de la France par Jacques-le-Long. Il est encore une source négligée par Dom Bouquet, et où l'on

(1) Origine des premières sociétés, des peuples, des sciences, des arts et des idiomes anciens et modernes, Amsterdam et Paris, 1770.

peut puiser. La simple lecture de la France littéraire, publiée par deux bénédictins, en plusieurs volumes in-4°., fait reconnaître que leur confrère a omis dans son recueil une foule d'ouvrages produits par des Celtes ou Gaulois, et nécessaires pour comprendre l'histoire de leur tems.

Sa chronologie est extrêmement défectueuse en ce qu'il ne se donne pas la peine de concilier les faits rapportés par différens auteurs, et qu'en les répétant textuellement par ordre chronologique, il en fait quelquefois de véritables contresens. Par exemple, dès la première page, après avoir dit que les Gaulois ont attaqué et chassé les Etruriens, il répète qu'après avoir passé les Alpes, ils mirent en déroute les Etruriens; et ces deux événemens qui réellement n'en font qu'un, paraissent ainsi en faire deux dont la succession ne peut se comprendre puisque les Gaulois avaient évidemment passé les Alpes avant d'attaquer les Etruriens. Quelques lignes plus bas, Dom Bouquet commet une inadvertance à peu près du même genre. Lorsqu'on lit dans Tite-Live qui parle d'Ambigat et de Bellovèse venu au secours des Marseillais, *Massilienses erant hi navibus à Phoceâ profecti*, «on donnait ce nom de Marseillais à ceux » qui partis de Phocée sur des vaisseaux», etc.;

il ne faut pas se croire en droit de répéter avec dom Bouquet : « Les Marseillais, partis de Pho-» cée par mer, cherchent une demeure dans les » Gaules (1) ». S'il avoit lu, je ne dis pas Hérodote et Isocrates, dont il a omis les passages, mais Skimnos de Chio dont il rapporte le texte (2), et qu'il a d'autant plus de tort de ne pas citer dans sa préface chronologique, que cet auteur est celui à qui nous devons la date précise dont il est ici question, il y aurait vu que les Phocéens de l'Asie-Mineure étaient partis de Phocée pour bâtir Marseille, et que les Marseillais n'ont pu exister avant la ville de laquelle ils ont reçu leur nom.

Peut-être dans une collection aussi vaste, dom Bouquet aurait-il dû faire mention des auteurs publiés par Annius de Viterbe (3), parmi lesquels Bérose donne sur les Celtes des détails précieux et adoptés par un grand nombre d'historiens modernes. Les savans sont partagés sur l'authenticité des ouvrages qu'Annius a fait imprimer. Mais ce religieux italien, qui était maître

(1) Page LXXXI de sa préface.

(2) Page 94 de son premier tome.

(3) J'en ai traduit un en français dans ma Vie de Xénophon. Paris, an III, p. 399. Les Celtes y sont nommés p. 404.

du sacré palais, n'était certainement point un faussaire, comme l'a très-bien prouvé le père Labat (1), et les auteurs qu'il nous a donnés renferment des faits curieux dont la tradition est au moins très-ancienne. J'en parlerai plus en détail dans la suite de cet ouvrage, et j'en donnerai une traduction complète.

Je reviens à dom Bouquet, et je vais m'occuper quelques instans de son édition du plus ancien de nos historiens, de Grégoire de Tours.

CHAPITRE TROISIÈME.

Sur Grégoire de Tours et saint Denis.

§. 1. *Sur Grégoire de Tours, et ce qu'il a écrit de saint Denis, premier évêque de Paris.*

Art. 4. Le père de notre histoire est Grégoire de Tours, ou plutôt Grégoire d'Auvergne, évêque de Tours. Il naquit d'une famille illustre d'Auvergne, vers l'an 544 de l'ère chrétienne. Gallus, évêque de Clermont, son oncle, le fit élever dans les sciences et dans la vertu. Devenu

(1) Voyages en Espagne et en Italie. Paris, 1730, t. 7, p. 94 et suivantes.

évêque

évêque de Tours à vingt-neuf ans, l'an 573, il assista à plusieurs conciles, montra beaucoup de fermeté en diverses occasions, surtout contre Chilpéric et Frédégonde, qu'il reprit souvent de leurs désordres. Cette princesse ayant été accusée, par le bruit public, d'adultère avec un évêque, Grégoire de Tours fut dénoncé comme répandant ce bruit. Chilpéric le fit citer dans un concile, où il protesta qu'il n'était point l'auteur des propos contre la reine, mais qu'il les avait entendus tenir. On lui ordonna de se purger par serment; il le fit, et fut absous. Sur la fin de ses jours, il se rendit à Rome, et fut reçu, comme il le méritait, par le pape Grégoire, surnommé le Grand, qui lui accorda son amitié et son estime. Grégoire de Tours mourut le 27 novembre 595, à cinquante-un ans. On a de lui :

I. Une Histoire ecclésiastique et profane, depuis l'établissement du christianisme dans les Gaules, par saint Pothin, évêque de Lion, jusqu'en 595. Grégoire de Tours est le père de notre histoire; mais il n'est pas le modèle des historiens. Simple, crédule, il n'a mis du choix ni dans les faits, ni dans le stile : le sien est aussi rude et aussi grossier que le siècle où il vivait. Il ne se fait pas un scrupule de mettre dans son latin un *cas* pour un autre. Il ne marque les

dates ni des jours, ni même de l'année où sont arrivés les événemens. Animé, en écrivant, du même zèle qu'inspiraient ses discours, il n'épargne pas ses ennemis, parce qu'il les croyait en même tems ennemis de Dieu ; Chilpéric n'est à ses ieux que «le Néron de son tems, et » Frédégonde qu'une femme abominable, en» nemie de Dieu et des hommes ». Quelques critiques ont cru qu'il avait un peu exagéré les vices de l'un et de l'autre. Quoi qu'il en soit, nous ne savons guère sur nos premiers rois que ce que cet historien nous en a appris (1). Ainsi nous devons l'étudier avec soin et surmonter le dégoût que peut nous donner la lecture de son ouvrage, dégoût qui sera d'ailleurs beaucoup moindre, si nous le lisons dans une bonne traduction française.

II. Huit livres sur les vertus et les miracles des saints : ils sont remplis de tant de prodiges si extraordinaires, qu'il est difficile que l'on y ait ajouté foi, même dans son siècle, où le merveilleux était souvent pris pour le vrai : Grégoire de Tours n'a pas sans doute voulu tromper : mais il a été quelquefois trompé par des récits infidèles.

(1) Nouveau Dictionnaire historique. Lyon, 1804, art. Grégoire, t. 5, p. 578 et 579.

La liberté que se sont donnée les copistes, d'ajouter ou de retrancher à ses écrits, a pu, dit le père Longueval, augmenter le nombre des fautes qu'on lui reproche : la différence qui se trouve dans les manuscrits et dans les éditions de ses écrits, prouve effectivement que quelques-uns ont été altérés (1). Peut-être le jugement qui en est résulté contre leur auteur en est-il devenu trop sévère.

On peut consulter sur cet historien le troisième tome de l'Histoire littéraire de la France, par dom Rivet : on y trouvera une notice exacte de tous les ouvrages de Grégoire de Tours, et un détail circonstancié de toutes les éditions, tant générales que particulières qu'on a faites, avec le jugement qu'on en doit porter (2). Je ne m'occuperai ici que de son Histoire, qui est le principal objet de cet article.

C'est à Josse Badius, surnommé *Ascensius*, parce qu'il était d'Asche, dans le territoire de Bruxelles (3), que nous en devons la publica-

(1) Nouveau Dictionnaire historique. Paris, 1804, art. Grégoire, t. 5, p. 579.

(2) *Idem*, *ibidem*.

(3) Id. art. Badius.

tion (1), qui eut lieu pour la première fois en 1511 (2), et pour la seconde en 1512. Le même imprimeur la fit paraître encore en 1522. Il y en a eu depuis plusieurs autres éditions (3). L'abbé de Marolles, le plus infatigable et le plus maussade de nos traducteurs, en a donné une version, 1638, 2 vol. in-8°., qui est, comme toutes celles qui sont sorties de la même main, rampante, infidèle, etc. (4). Il serait à désirer que l'on en donnât une meilleure, et l'on voit que cela ne serait pas difficile.

La meilleure édition de l'ouvrage de Grégoire de Tours est celle de dom Ruinart, en 1699, à Paris, in-folio. Dom Bouquet l'a insérée dans sa grande collection des historiens de France, après l'avoir revue sur des manuscrits inconnus

---

(1) *B. Gregorii Turonensis episcopi historiarum libri X;* édition de 1512, préface derrière le frontispice.

(2) Voyez sur cette édition ce qu'en dit dom Ruinart, page 121 du tome 2 du Recueil des historiens des Gaules, où il la donne aussi pour la première de toutes.

(3) Histoire littéraire de la France, par des Bénédictins. Paris, 1735, t. 3, p. 394, où l'on en trouvera le détail.

(4) Nouveau Dictionnaire historique. Lyon, 1804, art. Grégoire, p. 579.

à son confrère (1). Il en rend dans sa préface un compte détaillé assez curieux (2). Mais la vérité est que l'édition de Ruinart, qui est excellente, lui a été du plus grand secours, et qu'il en a répété les fautes, en distinguant à la vérité ses notes particulières par un signe caractéristique.

Je donnerai pour exemple de ces fautes de dom Ruinart, le fait que dom Bouquet aurait dû étudier avec le plus d'attention, l'histoire du premier évêque de Paris, saint Denis, tellement négligé par nos historiens modernes, que l'auteur de l'histoire de France avant Clovis, placée en tête de celle de l'abbé Velli, et qui n'est pas M. Garnier, quoique cet historien continuât alors l'ouvrage de Véli, cet historien, dis-je, qui d'ailleurs nous donne une infinité de faits assez curieux, n'a pas même prononcé le nom de saint Denis, s'étant au reste fort peu occupé de la religion chrétienne, qui cependant a été peut-être le plus grand moyen employé par Clovis pour consolider sa conquête.

---

(1) Nouveau Dictionnaire historique. Lyon, 1804, art. Grégoire, p. 579.

(2) Recueil des historiens des Gaules et de la France. Paris, 1739, t. 2, p. 111 de sa préface.

Grégoire, évêque de Tours, vivait trois cens ans après le tems auquel il a placé saint Denis (1). Il est conséquemment, par rapport à ce saint, à peu près dans la même situation où nous nous trouvons sur l'histoire de François Ier., qu'assurément personne de nous ne peut ignorer. On sent que cette comparaison ne peut être prise absolument au pié de la lettre. Les actes publics sous l'empereur Décius étaient donnés sous une autre forme que sous le règne de François Ier. Les développemens qu'exigerait ce rapprochement pour être fait avec quelque précision, nous entraîneraient dans des détails peu nécessaires ici, où il s'agit d'un événement aussi public à Paris que dût l'être l'arrivée d'un premier évêque dans cette capitale. Je me contenterai d'observer qu'il devait y avoir au moins autant d'ins-

(1) Nouvelles Annales de Paris, par dom Toussaints du Plessis. Paris, 1753, p. 14 Cet ouvrage place le commencement de l'épiscopat de saint Denis sous l'an 250, et son martire sous l'an 273 ou 287, page 21. L'Histoire littéraire de la France, Paris, 1733, t. 1, part. 2, p. 438, dit que saint Denis vint dans les Gaules l'an 250. Selon le récit de Grégoire de Tours que je vais rapporter, saint Denis fut envoyé en France sous le consulat de Décius et de Gratus, que l'Art de vérifier les Dates, Paris, 1771, p. 330, fait correspondre à l'an 250 avant l'ère chrétienne.

truction dans les Gaules au troisième siècle qu'il y en a eu sous François Ier. Le poëte Ausone, les orateurs Claude Mamertin et Eumènes, qui vécurent sur la fin du troisième siècle, et qui furent ainsi contemporains de saint Denis, valent bien Marot et Baïf, qui vécurent sous le règne de François Ier. Revenons à Grégoire de Tours. Voici ce qu'il dit au chapitre 28 de son histoire, dont je vais rapporter le titre et le texte entier avec la traduction française, que dom Bouquet aurait dû m'épargner la peine de composer. J'observerai encore ici que Grégoire place les faits dans l'ordre chronologique, et qu'ainsi les dates qu'il nous donne sont liées entr'elles et forment un ordre suivi.

Lib. I, cap. XXVIII. De persecutione sub Decio.

Livre I, chapitre 28. *De la persécution qui eut lieu sous Décius.*

Sub Decio verò imperatore, multa bella adversùs nomen christianum exoriuntur : et tanta strages de credentibus fuit, ut nec numerari queant.

Sous l'empereur Décius, plusieurs guerres s'élevèrent contre le nom chrétien, et l'on fit un tel massacre des croyans, qu'il serait impossible de compter

Babilas (1) *episcopus Antiochenus cum tribus parvulis, id est, Urbano, Prilidano et Epolono : et Sixtus Romanæ ecclesiæ episcopus, et Laurentius archidiaconus, et Hyppolytus ob Dominici nominis confessionem per martyrium consummati sunt. Valentinianus et Novatianus maximi tunc hereticorum* (2) *principes, contrà fidem nostram inimico impellente grassantur.*

ceux qui périrent. Je nommerai d'abord Babilas, évêque d'Antioche, avec trois petits enfans, Urbanus, Prilidanus, Epolonus. Sixte, évêque de l'Eglise romaine, l'archidiacre Laurent et Hippolite subirent le martire pour avoir confessé le nom du Seigneur. Valentinien et Novatien furent alors les principaux fauteurs de l'hérésie dont les chefs marchent par l'impulsion de notre ennemi contre la foi que

(1) Comme écrit l'ancienne édition, et non *Babyllas*, comme écrit dom Bouquet.

(2) Un manuscrit très-ancien de l'abbaye de Corbie (1) écrit *Maximè tunc heretici, quorum principes* (2), etc., ce qui m'a paru beaucoup mieux, et j'ai traduit en conséquence.

(1) Recueil de dom Bouquet, t. 1, p. 119.

(2) Id. p. 147.

Hujus tempore septem presbiteri (1) *ordinati ad prædicandum in Galliâ missi sunt, sicut historia passionis sancti martyris Saturnini denarrat. Ait enim « sub Decio et » Grato consulibus sicut fideli recordatione retinetur, primum » ac summum Tolosana civitas sanctum Saturninum habere cœperat sacerdotem ». Hi ergò missi sunt : Turonicis, Gratianus episcopus ; Arelatensibus, Trophimus epis-*

nous professons. Du tems de cet empereur, sept prêtres furent ordonnés pour prêcher dans la Gaule, comme le raconte l'histoire de la passion du saint martir Saturnin. Elle dit en effet que « sous » le consulat de Décius » et de Gratus, ainsi » que le fidèle souvenir » en a été conservé, » la ville de Toulouse » avait commencé d'a- » voir saint Saturnin » pour son premier » et principal prêtre ». Ceux donc qui furent envoyés, furent l'évê-

(1) Au lieu de *presbiteri* que dit l'ancienne édition, dom Bouquet écrit *viri episcopi*, qui m'a paru substitué sans motif, puisqu'aucune note n'en explique la raison, quoique la suite rende cette leçon très-probable. Les variantes que donne l'ancienne éditiou dans le reste de ce passage, sont si peu importantes, que j'ai cru pouvoir les adopter quelquefois sans en rien dire.

copus ; Narbonæ , Paulus episcopus ; Tholosæ, Saturninus episcopus; Parisiacis, Dionysius episcopus ; Arvernis , Astremonius episcopus ; Lemovicinis , Martialis est destinatus episcopus. De his verò beatus Dionysius , Parisiorum episcopus , diversis pro Christi nomine affectus pœnis , præsentem vitam gladio imminente finivit. Saturninus verò , jàm securus de martyrio , dicit duobus presbyteris suis : « Ecce ego » jàm immolor , et » tempus meæ resolu- » tionis instat. Rogo » ut usquedùm debi- » tum finem impleam, » à vobis penitùs non » relinquar ». Cumque comprehensus ad

que Gratien pour les Tourangeaux, l'évêque Trophime pour les habitans d'Arles , l'évêque Paul pour ceux de Narbonne, l'évêque Saturnin à Toulouse, l'évêque Denis aux Parisiens, l'évêque Austremoine aux Auvergnats; enfin Martial fut choisi pour évêque des Limousins. Voici ce qui leur arriva : le bienheureux Denis, évêque de Paris, puni en diverses manières pour son attachement au nom du Christ, termina sa vie en ce monde par le glaive qui fut levé sur lui. Quant à Saturnin, déjà sûr du martire, il dit à deux de ses prêtres : « Voilà que » je vais être immolé , » et le tems de ma dis- » solution s'approche. » Je vous prie de ne pas

Capitolium duceretur, relictus ab his solus attrahitur. Igitur cùm se ab illis cerneret derelictum, orasse fertur : « Domine Jesu » Christe, exaudi me » de cœlo sancto tuo, » ut nunquàm hæc ec- » clesia de his civi- » bus mereatur habere » pontificem in sem- » piternum ». Quod usque nunc in ipsâ civitate ità evenisse cognovimus. Hic verò tauri furentibus vestigiis alligatus, ac de Capitolio præcipitatus vitam finivit. Gratianus verò, Trophinus, Astremoniusque, et Paulus, atque Martialis, in summâ sanctitate viventes post acquisitos ecclesiæ populos ac fidem Christi per omnia dilatatam,

» m'abandonner un ins- » tant, jusqu'à ce que » mon sort soit accom- » pli et ma fin arrivée ». Ayant ensuite été saisi et conduit au Capitole, il fut abandonné par eux, et traîné seul. Se voyant ainsi délaissé par ces prêtres, on dit qu'il fit cette prière : « Seigneur » Jésus-Christ, exau- » cez-moi du ciel de » votre sainteté : faites » que jamais cette église » ne puisse avoir un » pontife de ces citoyens » pendant l'éternité ». Nous savons que cela est ainsi arrivé dans cette ville. Pour Saturnin, il fut attaché à un taureau furieux qui le traîna sur ses traces, et ayant été précipité du Capitole, il termina sa vie. Quant à Gratien, Trophime, Austremoine,

felici confessione migrarunt. Et sic tàm isti per martyrium, quam hi per confessionem relinquentes terras, in cœlestibus pariter sunt conjuncti (1).

Paul et Martial, ils vécurent dans une extrême sainteté, acquérant les peuples à l'église et répandant partout la foi du Christ, ils moururent par une heureuse confession. Ce fut ainsi que les premiers par le martire, comme ceux-ci par la confession, ayant abandonné la terre, furent également réunis dans le ciel.

Ce passage ne laisserait aucun doute sur l'existence de saint Deuis, si dom Ruinart lui-même, dans ses notes si bien copiées par dom Bouquet, qu'il y parle en première personne de quelque chose que Ruinart seul avait fait (2),

(1) *B. Gregorii Turonensis episcopi histor. Jodoco Badio, folio IV verso et V recto.* Cette édition est de 1512. Voyez ce que j'en ai dit au commencement de cet article, p. 28.

(2) Recueil de dom Bouquet, tome 1, page 147, note 4.

ne jetait du doute dans l'esprit du lecteur en disant que nous avons encore les actes de saint Saturnin, et que le fait pour lequel ils sont cités, ne s'y trouve point. Examinons donc ces actes que dom Bouquet aurait dû nous donner, mais que son confrère a publiés ; c'est un des plus anciens monumens de notre histoire ecclésiastique.

Dom Ruinart, dans un ouvrage qui n'est pas son édition de Grégoire de Tours, nous donne l'histoire de la passion de saint Saturnin d'après un manuscrit qui avait alors près de neuf cens ans, c'est-à-dire, qui était du neuvième siècle, d'après beaucoup d'autres manuscrits, et l'imprimé de Surius (1). Voici le passage qui renferme celui qu'a cité littéralement Grégoire de Tours.

Tempore illo quo post corporeum Salvatoris nostri Jesu-Christi adventum, exortus in tenebris sol justitiæ, splendore fidei illuminare occidentalem plagam

Lorsqu'après l'incarnation de notre Sauveur Jésus-Christ, le soleil de la justice eut percé les ténèbres, et qu'il commençait à éclairer de la splendeur de la foi les régions oc-

(1) *Acta primorum Martirum, editio secunda. Amstelodami*, 1717, p. 128.

cœperat, postquàm sensim et gradatim in omnem terram evangeliorum sonus exivit parique progressû in regionibus nostris Apostolorum prædicatio coruscavit, cùm raræ in aliquibus civitatibus ecclesiæ paucorum Christianorum devotione consurgerent; sed nihilominùs crebra miserabili errore gentilium nidoribus fœtidis in omnibus locis templa fumarent; ante annos L sicut actis publicis, id est, Decio et Grato consulibus sicut fideli recordatione retinetur, primum et summum Christi Tolosa civitas sanctum Saturninum habere cœperat sacerdotem. Cujus fide atque virtute eorum

cidentales; lorsqu'ensuite graduellement et peu à peu la voix des évangiles se fût fait entendre dans toute la terre, et que la prédication des apôtres eût brillé dans notre pays, que la piété d'un petit nombre de chrétiens avait déjà élevé quelques églises dans plusieurs villes, mais que cependant la vapeur fétide des sacrifices des gentils fumait encore partout dans un grand nombre de temples; il y a environ cinquante ans, comme on le dit dans les actes publics, c'est-à-dire, sous le consulat de Décius et de Gratus, ainsi que le fidèle souvenir s'en est conservé, la ville de Toulouse eut pour premier et principal prêtre du Christ,

qui in urbe eâdem colebantur, dæmonum cœperunt cessare vaticinia, commenta nudari, artes detegi, omnisque illorum apud gentiles potentia, omnisque fallacia, Christianorum fide crescente, decrescere.

saint Saturnin, par la foi et la vertu duquel, ainsi que de ceux qui étaient révérés dans la même ville, les prophéties des démons commencèrent à cesser, leurs artifices à se découvrir, et toute leur puissance sur les gentils à décroître, à mesure que la foi chrétienne augmentait.

On voit par ce récit que son auteur, qui cependant écrivait moins de cinquante ans après l'événement, puisque saint Saturnin ne fut martirisé qu'après être parvenu à l'épiscopat, ne s'en est pas moins cru obligé à citer les actes publics pour le fait dont il ne fixe la date précise que par le souvenir constant qui s'en était conservé. Ces actes étaient ce qu'on appelait *diptiques* ou registres publics sur lesquels s'inscrivaient les noms des consuls et des magistrats chez les païens; des évêques et des morts chez les chrétiens. C'étaient des tablettes à deux feuilles de bois : ceux qui étaient désignés consuls avaient plusieurs de ces diptiques, sur lesquels ils étaient

représentés en relief, avec leurs noms, leurs qualités, et ils les distribuaient aux principaux officiers (1). Grégoire connaissait aussi sans doute les actes publics d'après lesquels avait parlé l'auteur du passage que je viens de rapporter, et qu'il ne cite que pour fixer d'après lui la date de l'événement dont il parlait. Ces actes publics ou diptiques ne pouvaient laisser aucun doute quant au tems auquel avait vécu le premier évêque de Paris, dont Grégoire de Tours parle encore dans son dixième livre comme étant invoqué et même adoré, c'est son expression, en qualité de martir, dès l'an 591 (2). Il en parle une troisième fois dans un autre ouvrage (3) publié par dom Ruinart, qui, dans ses notes sur ce passage, entreprend de prouver que le premier que j'ai traduit est fautif (4). C'est ce que nous examinerons dans la suite.

---

(1) Encyclopédie. Paris, 1754, art. Dyptique. Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, t. 5.

(2) Recueil des historiens des Gaules, par dom Bouquet. Paris, 1739, t. 2, p. 383. Livre 10, chap. 9 de l'histoire de Grégoire de Tours.

(3) *Lib. I de gloriâ martyrum, cap.* 72.

(4) *Venantii Fortunati opera. Romæ*, 1786, *pars I*, p. 17. L'éditeur, dans une note, s'appuie de l'autorité de

Mais si l'on refuse de s'en rapporter entièrement à Grégoire de Tours sur cet objet, examinons ce que nous en dit son contemporain le poëte Venance Fortunat.

§. 2. *Témoignage de Venance Fortunat sur saint Denis.*

Art. 5. Venantius Honorius Clementianus Fortunatus, que nous appelons Venance Fortunat, naquit en Italie, près de Treviso, dans un lieu appelé de son tems Duplavilis, et aujourd'hui Valdebiadena (1). C'était un homme d'un esprit vif, d'une politesse agréable, d'un caractère doux, et d'une piété qui n'avait rien de rebutant. Après avoir étudié à Ravenne, il alla à Tours (2) vers l'an 565 (3). Ses talens et ses vertus le lièrent d'une étroite amitié avec Grégoire, évêque de cette ville. La reine Rade-

---

dom Ruinart pour soutenir la même cause, et renvoie à une autre note de lui, dont je parlerai ci-après.

(1) *Venantii Honorii Clementiani Fortunati opera. Romæ*, 1786, *pars I*, p. XXIII de la préface de l'éditeur Michel-Ange Luchi.

(2) Nouveau Dictionnaire historique. Caen et Lyon, 1789, art. Venance.

(3) *Venantii opera*, p. XXXIII de la préface.

gonde l'ayant pris à son service en qualité de secrétaire, il donna des préceptes de politique à Sigebert, qui l'estimait beaucoup. Je ne parlerai pas des indignes soupçons que la méchanceté forma dans le tems au sujet de ses liaisons avec Radegonde. Baillet n'en fait mention dans la vie de cette sainte, que comme de bruits répandus par les ministres de Satan. Les monumens de la liaison de Fortunat avec Radegonde subsistent dans ses poésies. Il faut être bien injuste pour y voir autre chose que les preuves d'une société vertueuse et aimable, dont la religion et une confiance entière fesaient le lien. Radegonde fesait de petits présens à Fortunat; il lui en envoyait de son côté : c'étaient des fleurs, des fruits, du lait, de la crême, des pruneaux, des marrons. Ces présens, qui font honneur à la frugalité chrétienne de ce tems-là, ou plutôt qui en prouvent la simplicité, étaient accompagnés, par Fortunat, de petites pièces de vers. Agnès, abbesse de Sainte-Croix, monastère dans lequel Radegonde s'était retirée, entrait presque toujours dans ces amusemens. Fortunat avait quelquefois l'honneur de manger avec la princesse et l'abbesse, qui avaient l'une et l'autre de l'esprit; elles l'engageaient à composer quelques petites pièces, des *In-promptû*, dont il reste quelques-uns dans les écrits du

poëte. Prétendre autoriser les bruits que la malignité inventa dans le tems sur les pensées ingénieuses, sur les expressions vives et recherchées de deux ou trois pièces qu'on peut regarder comme de très-jolis madrigaux, c'est ignorer, dit M. du Radier, jusqu'où la sécurité de l'innocence peut aller. D'ailleurs, ces pièces sont accompagnées de beaucoup d'autres où respirent le christianisme le plus pur et la piété la plus consommée. Ajoutons que le mot d'*amor* qu'emploie quelquefois Fortunat, offre un tout autre sens en français qu'en latin, où cette expression ne désigne que l'amitié et la charité chrétienne (1).

Ce qui achève de prouver que cette liaison ne causa dans le tems aucun scandale qui nuisît à la réputation de Fortunat, c'est qu'il fut nommé évêque de Poitiers vers l'an 599 (2). Il finit saintement ses jours environ dix ans après, c'est-à-dire, l'an 609, et l'on célèbre sa fête à Poitiers le 14 décembre. On a de lui, outre les poésies dont j'ai parlé, un poëme en quatre livres sur la vie de saint Martin, et d'autres ou-

(1) Nouveau Dictionnaire historique. Caen et Lyon, 1789, art. Venance.

(2) *Venantii opera*, p. LIV de la préface.

vrages que le père Brover publia en 1616, in-4°. (1), et qui ont été réimprimés à Rome en 1787, en deux volumes in-4°., par le Bénédictin Michel-Ange Luchi, dont l'édition est beaucoup plus complète que celle de Brover, et renferme une vie très-détaillée de Fortunat, ainsi que de savantes notes.

Le poëme de Venance Fortunat sur saint Martin se trouve aussi dans le *Corpus poëtarum.* L'auteur dit qu'il le composa pour remercier saint Martin de ce qu'il avait été guéri d'un mal d'ieux par son intercession. Quoique cet ouvrage fasse plus d'honneur à sa piété qu'à son esprit, il y a, comme dans ses autres écrits, quelques pensées délicates, et même quelques vers heureux; et dans les caractères qu'il trace, il sait dire beaucoup de choses en peu de mots. Ses lettres en prose sont beaucoup plus obscures que ses vers. Fortunat, semblable à quelques égards aux poëtes de tous les tems, encensa Brunehaud et Chilpéric (2). Il serait difficile, dit

(1) Nouveau Dictionnaire historique, art. Venance.

(2) Le nouveau Dictionnaire historique dit Childéric, et répète cette faute dans l'édition de 1804. Ces méprises sont malheureusement trop communes dans cet ouvrage d'ailleurs très-bien rédigé.

l'abbé Millot, de citer un plus grand abus de la poésie (1).

On voit, par ces détails, que Venance Fortunat était contemporain de Grégoire de Tours. Il parle de saint Denis en vers et en prose comme l'évêque historien, et c'est sans doute aussi sur le témoignage des régistres publics qu'il devait connaître comme lui. On trouve dans ses œuvres (2) quatre compositions où il parle de saint Denis. La première fait le chapitre II du premier livre de ses poëmes. Je le rapporterai en entier :

De Basilicâ Domini Dionysii.

Qui cupis egregii structorem noscere templi,
Tàm pia non patiar vota latere tibi.
Longiùs hinc olim sacra cùm delubra fuissent,
Et plebs ob spacium sæpe timeret iter;
Exiguam dederat hic præsul Amelius arcem,
Christicolam populum nec capiente loco:
Quo vitæ claudente diem dehinc prole, graduque
Venit ad hæredem hoc opus, atque locus:
Fundavitque piam hanc papa Leontius aulam,
Obtulit et domino splendida dona suo,
Quam venerandus habet propriam Dionysius ædem,
Nomine sub cujus sanctificata nitet:

(1) Nouveau Dictionnaire historique, art. Venance.

(2) Edition de Rome, 1786.

Qui fervente fide, Christi solidatus amore,
Vertice supposito colla secanda dedit.
Membrorum contemptor erat, cupiendo coronam,
Vile putans, quidquid ferret amore Dei.
Ut moritura caro donum immortale pararet,
Vulnera dilexit, sed caritura nece.
Hostili occurrens gladio, se misit Olympo;
Unde mori voluit, vota salutis habet.
Nec angusta priùs subtraxit fana sacerdos,
Hæc nisi perficeret, quæ modo culta (ou plutôt *facta*) *placent.*
Assiduè in prisco peragens cerimonia templo,
Donec ritè sequens consolidasset opus (1).

Je vais donner la traduction de ce petit poëme, qu'il est important de bien comprendre.

Sur la Basilique de saint Denis (à Bordeaux).

« O toi qui désires connaître celui qui a fait » construire ce beau temple, je ne souffrirai » pas qu'un vœu si rempli de piété ne soit pas » exaucé. Autrefois on voyait plus loin une cha- » pelle, dont l'éloignement empêchait souvent » que le peuple ne la fréquentât. L'évêque

(1) *Venantii Honorii Clementiani Fortunati opera. Romæ*, 1786, *pars I*, p. 16 et 17. C'est l'éditeur qui donne la variante que j'ai adoptée.

» (*præsul*) Amélius avait donné ce petit édi-
» fice, qui ne pouvait contenir les nombreux
» adorateurs du Christ. Lorsqu'il eut terminé
» sa vie, et qu'il ne resta plus de lui aucune
» postérité, cet ouvrage et ce lieu parvinrent
» à l'héritier de son emploi, l'évêque (*papa*)
» Léontius. C'est celui-ci qui a fondé la nouvelle
» église, offrant ainsi de riches présens à son
» seigneur, le vénérable Denis, sous le nom du-
» quel a été sanctifié le temple qui lui appartient
» aujourd'hui. Denis, animé par une foi fer-
» vente, fortifié par l'amour du Christ, laissa
» lui-même sa tête pour que son cou fût coupé;
» méprisant ses membres, et désirant la vraie
» couronne, il regardait comme vil ce qu'il ne
» portait que pour l'amour de Dieu. Afin que sa
» chair mortelle lui obtînt une récompense im-
» mortelle, il chérit ses blessures, sachant bien
» que la mort n'était point à redouter pour lui.
» En allant au-devant du glaive ennemi, il s'en-
» voyait lui-même sur l'Olimpe; en voulant
» mourir, il assurait son salut. L'évêque (*sacer-*
» *dos*) ne détruisit pas la petite chapelle avant
» que l'on eût achevé cette église qui vient d'être
» rendue si agréable. Il continua de célébrer assi-
» duement les cérémonies sacrées dans l'ancien
» temple jusqu'à ce que le nouvel ouvrage fût
» bien consolidé selon les règles prescrites ».

On voit que dès le tems d'Amélius, saint Denis a eu une église à Bordeaux, et que son culte y a été tellement célèbre, qu'il a fallu que Léontius, l'un des successeurs d'Amélius, en bâtit une autre plus considérable. Ce Léontius n'était pas le successeur immédiat d'Amélius; il y avait eu entre deux un autre Léontius que MM. de Sainte-Marthe ont confondu mal à propos avec Léontius II, contemporain de Fortunat et de Grégoire de Tours (1).

Le second ouvrage où Fortunat parle de saint Denis, est une himne en l'honneur de ce saint, qui est le plus ancien titre que l'on puisse opposer à la tradition adoptée par Grégoire de Tours sur le tems auquel a vécu le premier évêque de Paris. Nous devons le premier témoignage sur l'authenticité de cette himne à l'abbé Hilduin, qui, dans une épître à Louis-le-Débonnaire (2), s'exprime en ces termes : *Contemporalis Gregorii Turonensis, et scholasticissimus Fortunatus, qui plura et frequenter ad eum scripserat, hymnum rythmicæ compositionis pulcherrimum, de isto gloriosissimo martyre*

(1) *Venantii Honorii Clementiani Fortunati opera. Romæ*, 1786, *pars I*, p. 17, note de l'éditeur.

(2) Rapportée par Surius, *ad diem* 9 *octob is*, *composuit:*

composuit : in quo commemorat eum à S. Clemente destinatum, sicut in Latinorum paginis didicit, etc. « Fortunat était contemporain » de Grégoire de Tours, et très-bon scholastique. Il avait écrit souvent et fort au long à cet » historien. Cependant il a composé une très-» belle himne destinée à être mise en chant, sur » notre très-glorieux martir, dans laquelle il » assure que Denis avait été envoyé par saint » Clément, comme il l'a appris dans les écrits » des Latins ». Jacques Doublet a publié cette himne dans le premier livre de ses Antiquités, de la manière suivante (1) :

Fortem fidelem militem,
Cœli secutum principem,
Dionysium martyrem
Plebs corde, voce personet.

Clemente Româ præsule,
Ab Urbe missus adfuit :
Verbi superni seminis
Ut fructus esset Galliæ.

---

(1) *Venantii Fortunati opera. Romæ*, 1786, *pars I*, p. 50. Note du traducteur.

Opus sacratum construit,
Fidem docet baptismatis:
Sed audientium cæcitas
Mutus repellit seminis.

Instante sacro antistite,
Errore plebem solvere,
Dùm spem salutis ingerit,
Tormenta mortis incidit.

Tenetur à Gentilibus
Christi placens altaribus:
Amore tantæ gloriæ,
Pœnas libenter excipit.

Unum quod illi defuit,
Pro rege colla tradidit:
Dilectionem pectoris,
Cervice cæsâ, prodidit.

Magnus sacerdos, qui dabat
Templi sacrata munera,
Fuso beato sanguine,
Est factus ipse victima.

Felix pio de vulnere,
Quæ pœna palmam præbuit!
Qui morte, mortem conteris,
Nunc regna cœli possides.

Gloria sit Deo patri,
Gloria unigenito,
Und cum Sancto spiritu,
In sempiterna sæcula (1).

Voici la traduction littérale de cette himne : « Peuple, chantez de la voix et du cœur ce fort » et fidèle soldat, le martir Denis, qui a suivi » son prince dans le ciel. Le *præsul* Clément » gouvernait Rome, lorsque Denis fut envoyé » de cette capitale afin de semer dans la Gaule » le fruit de la parole céleste; il élève l'édifice » sacré ; il enseigne la foi du batême : mais » l'aveuglement de ceux qui l'écoutent repousse » le présent qu'il offre. Le saint prêtre répète » ses instances pour arracher le peuple à l'er- » reur ; pendant qu'il donne l'espoir du salut, il » trouve les tourmens de la mort. Les Gentils le » saisissent lorsqu'il embrassait les autels du » Christ. Pour l'amour d'une telle gloire, il » souffre volontiers les supplices. Ils ne cessè- » rent que lorsqu'il livra sa tête pour son roi. En » la fesant couper, il montra toute la tendresse » de son cœur. Ce grand pontife qui offrait dans

(1) *Venantii Fortunati opera. Romæ*, 1786, *pars I*, p. 49 et 50 du texte.

» le temple le sacrifice sacré, eut le bonheur de » répandre son sang et de devenir ainsi lui- » même la victime. Heureux par cette pieuse » blessure qui lui mérita une telle récompense ! » Ta mort a vaincu la mort même, et tu pos- » sèdes à présent le royaume du ciel. Gloire » soit à Dieu le père, à son fils unique et au » Saint-Esprit dans tous les siècles » !

On observera que le pape saint Clément gouverna l'église romaine depuis l'an 91 jusqu'à l'an 100 de l'ère chrétienne (1), tandis que sous l'an 250 presqu'entier le saint siége a été vacant, puisque le pape saint Fabien fut victime de la persécution cruelle de l'empereur Dèce le 20 janvier de cette année, et que son successeur, saint Corneille, ne fut élu que le 4 juin de l'an 251, après que le saint siége eût vaqué seize mois (2). Or, savons-nous qui a gouverné l'église romaine pendant la vacance ? et pouvons-nous assurer que celui qui alors était à la tête de l'assemblée électorale, appelée depuis conclave, ne s'appelât pas Clément? Fortunat lui donne le titre de *præsul*, qui signifie plutôt chef d'une

(1) L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1770, p. 238 et 239.

(2) Id. p. 242.

assemblée que pape. Il n'est donc pas nécessaire de mettre ici ce poëte en contradiction avec l'historien Grégoire de Tours, qui, je le répète, n'a pu se tromper sur un fait aussi récent de son tems. Jean Launoi (1) a pris le parti de nier que cette himne ait été composée par Fortunat, et cela pour mieux défendre Grégoire de Tours. Mais il n'en fournit aucune preuve, et l'himne a été adoptée par les éditeurs des œuvres de saint Denis (2), par le père Laurent Cozza, auteur des *Vindiciæ Areopagiticæ* (3), et par le dernier éditeur des œuvres de Fortunat, qui y a parfaitement reconnu le stile de son auteur (4). J'ai prouvé qu'il n'était nullement nécessaire d'avoir recours à cette supposition pour concilier Fortunat et Grégoire de Tours, et il ne faut pas supposer un faussaire sans nécessité.

Notre poëte parle encore de saint Denis dans son poëme sur la *Virginité*. Il y place une fête dans le paradis, et admet à cette fête tous les saints parmi lesquels il place Denis qu'il fait

(1) Chapitre 18 de sa Dissertation sur les deux Denis.

(2) *Venetiis, anno* 1756.

(3) *Romæ, anno* 1702.

(4) *Venantii Fortunati opera. Romæ, 1786, pars I,* p. 50. Note de l'éditeur.

arriver de Paris, comme Genest et Césaire d'Arles, Simphorien d'Autun, etc. Il ne résulte autre chose de ce passage, qu'une nouvelle preuve que le Denis qu'a célébré Fortunat est le premier évêque de Paris.

Enfin Fortunat a composé en prose latine les actes de la passion des saints martirs Denis, évêque, Rustique et Eleuthère. Cet ouvrage appartenant particulièrement à la vie de saint Denis, évêque de Paris, dont je dois m'occuper dans la suite, c'est-là que je me réserve d'en parler. Comme c'est Denis l'Aréopagite qui vivait du tems du pape Clément, j'examinerai d'abord l'histoire de ce premier évêque chrétien, qui ait porté le nom de Denis.

§. 3. *Sur Denis l'Aréopagite.*

Art. 6. Saint Denis, dit l'Aréopagite, c'est à-dire, un des juges de l'Aréopage, souverain tribunal d'Athènes, fut converti à la religion chrétienne par l'apôtre saint Paul (1). Il fut ensuite établi évêque de cette ville d'Athènes, où il finit sa vie par le martire, vers l'an 95 de

(1) Actes des Apôtres, par saint Luc, chapitre 17, v. 34.

l'ère chrétienne (1). Les anciens auteurs qui ont parlé de ce saint, outre saint Luc, évangéliste, dans les Actes des Apôtres que je viens de citer, sont: Denis, évêque de Corinthe (2), dans Eusèbe; Aristide, philosophe athénien, rapporté par Usuard et par Ordéric Vitalis; l'auteur du Martirologe de Constantinople; et saint Césaire, frère de saint Grégoire de Nazianze. L'évangéliste saint Luc dit que saint Denis fut converti par saint Paul, lorsque cet apôtre prêcha la foi dans l'Aréopage, l'an 50 de l'ère chrétienne. Denis, évêque de Corinthe, dit que saint Denis l'aréopagite fut le premier évêque d'Athènes. Aristide l'appelle évêque et martir, et nous apprend qu'il mourut le 3 octobre. L'auteur du Martirologe de Constantinople dit la même chose. Saint Césaire ajoute que saint Denis aréopagite était natif de Thrace, et qu'il eut pour successeur à l'évêché d'Athènes

(1) Nouveau Dictionnaire historique. Lyon, 1804, art. Denys.

(2) Ce que dit ce saint mérite une grande attention, puisqu'il portait le même nom que l'Aréopagite, et qu'il vivait dans le second siècle. Voyez son article dans Moréri, p. 105. On verra pourquoi ses lettres ont été appelées universelles, dans le nouveau Traité de Diplomatique. Paris, 1762, t. 5, p. 348.

saint Publius, qui y fut martirisé le 23 janvier, comme le rapportent Usuard et Adon de Vienne. A l'égard du tems de la mort de saint Denis aréopagite, quelques-uns croient qu'il souffrit le martire du tems de l'empereur Trajan, et d'autres sous Adrien; mais la plus ancienne opinion est que ce fut sous le règne de l'empereur Domitien (1), et c'est celle que j'ai préférée en fixant cette date vers l'an 95, Domitien ayant été assassiné le 18 septembre de l'an 96 (2).

« Les Grecs, depuis le neuvième siècle », dit Baillet, « avaient cru que saint Denis l'aréopa» gite avait passé de la Grèce dans les Gaules, » et qu'il avait eu la tête coupée à Paris, dont il » était devenu évêque. Mais cette opinion, née » du tems de Louis-le-Débonnaire, ne vivra » pas apparemment plus long-tems, depuis que » tant de savans en ont montré la fausseté (3) ». Baillet s'est malheureusement trompé, et l'opinion qu'il désapprouve avec raison, a survécu long-tems à Louis-le-Débonnaire ; mais elle

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris, 1759, art. Denys.

(2) L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1770, p. 340.

(3) Nouveau Dictionnaire historique. Lyon, 1804, art. Denys.

n'en est pas moins fausse. Elle doit seulement encore être réfutée, puisque l'Art de vérifier les Dates, ouvrage estimé avec beaucoup de justice, s'exprime ainsi : « Quoi qu'en disent plusieurs » savans modernes, il y a bien de l'apparence » que c'est à saint Clément, et non à saint Fa- » bien, que l'on doit rapporter la mission des » premiers évêques dans les Gaules, tels que » saint Saturnin de Toulouse, saint Trophime » d'Arles, saint Gatien de Tours, saint Denis » de Paris, saint Paul de Narbonne, saint Aus- » tremoine de Clermont, saint Martial de Li- » moges (1) ». Il y aura donc quelque mérite à dénouer ce nœud gordien, ainsi que j'ai déjà commencé à le faire par une explication très-simple. C'est ce que je prouverai mieux encore dans la suite. Mais je continuerai d'abord ici de m'occuper de l'Aréopagite.

Les livres de la hiérarchie ont été long-tems attribués à saint Denis l'aréopagite ; aujourd'hui que l'on pèse les faits au poids d'une critique quelquefois un peu trop sévère, on est revenu de cette prévention. Il est certain que ces livres, inconnus à toute l'antiquité, furent cités

(1) L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1770, p. 239. Il cite Marca et Pagi. L'édition de 1783 répète la même chose, tome 1, page 219.

pour la première fois (1) par les hérétiques Sévériens, dans une conférence qu'ils eurent avec les évêques catholiques à Constantinople, dans le palais de l'empereur Justinien, l'an 532. Ni Eusèbe, ni saint Jérôme n'en a fait aucune mention. Tous les anciens qui parlent de saint Denis l'aréopagite, comme saint Denis de Corinthe, saint Chrisostôme, saint Ambroise, saint Augustin, etc., ne disent rien de ses ouvrages. Enfin voici ce que les évêques catholiques répondirent aux hérétiques Sévériens : « D'où pouvez-vous montrer que ces témoignages » que vous dites être de saint Denis l'aréopa» gite, soient véritables comme vous le soup» çonnez? S'ils étaient de lui, ils n'eussent pas » pu être inconnus au bienheureux Cirille. Mais » pourquoi ne parler que de saint Cirille ? Si » saint Athanase eut cru qu'ils eussent été de » saint Denis, ne se fût-il pas servi de leur au» torité dans le concile de Nicée, pour prouver

(1) Suidas et Pachimère ont cependant prétendu que les ouvrages de Denis l'aréopagite avaient été très-utiles à Proclus, né le 8 février 412, et mort le 17 avril 485, conséquemment bien antérieur à cette conférenee des Sévériens. Voyez la Bibliothèque de Fabricius, t. 8, p. 526, et les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. 31, p. 152.

» la consubstantialité de la Trinité, contre les » blasphèmes d'Arius ? Que si pas un de ces an- » ciens ne les a cités, d'où pouvez-vous montrer » qu'ils sont de lui » ? On dit, pour seconde raison, que le stile de ces livres et leur méthode sont très-éloignés de la manière dont on écrivait dans le premier et le second siècle, et que cet ouvrage paraît avoir été écrit par un philosophe fort éloquent. On ajoute que cet auteur cite dans son livre *des Noms divins*, chap. 4, les paroles de l'épître de saint Ignace aux Romains, écrite par cet évêque un peu avant son martire : or, saint Denis aréopagite était mort lorsque saint Ignace écrivit cette lettre. Ce même auteur dit qu'il a été présent à la mort de la sainte Vierge : or, au tems que la Vierge mourut, saint Denis n'était pas encore converti ; car on croit communément qu'elle est morte quinze ans après la mort de Jésus-Christ ; et saint Paul, qui a converti saint Denis, n'est venu à Athènes que dix-sept ans après la passion de Jésus-Christ. Ces anachronismes paraissent évidens. On prouve, de plus, que l'auteur des livres attribués à saint Denis a écrit depuis le quatrième siècle de l'église : 1°. parce qu'il parle des mistères de la Trinité et de l'Incarnation en des termes qui n'ont été usités que depuis le quatrième siècle, comme celui d'Hipostase ; 2°. dans le livre de

la hiérarchie céleste, il s'exprime ainsi : « Nous di-» rons là-dessus ce que nos évêques nous ont appris » selon une ancienne tradition » ; ces mots, « an-» cienne tradition », font voir que ce n'est pas saint Denis l'aréopagite qui parle. Il cite saint Clément d'Alexandrie sous le nom de Clément le philosophe; et le passage qu'il rapporte est tiré du huitième livre des Stromates (1). Un théologien de Leyde (2) fait à ce sujet une observation importante. C'est que le titre *sacerdos*, sacrificateur, n'a jamais été donné aux ecclésiastiques, ni dans le premier siècle de l'ère chrétienne, ni dans le second ; et pour en montrer la cause, il dit que les Chrétiens s'étant conformés à ce qui se pratiquait dans les sinagogues, et nullement à ce qui se pratiquait dans le temple de Jérusalem, ont dû établir des prêtres, des diacres, des évêques, etc., mais non pas des sacrificateurs. Il convainc par-là d'imposture celui qui s'est déguisé sous le nom de Denis l'aréopagite, et qui affecte de se servir du mot *sacerdos*. Il conclut cette remarque par une cri-

---

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri Paris, 1759, art. Denys.

(2) *Varia sacra, seu sylloge variorum opusculorum, etc., curâ et studio Stephani le Moyne, theologi Leydensis, etc. Lugd. Batav.*, 1685.

tique savante de quelques autorités qui semblent lui être contraires quant à ce point, et passe ensuite à des considérations curieuses sur la prêtrise et sur la coutume que l'on avait anciennement de s'entr'envoyer l'eucharistie d'évêché en évêché (1). J'observerai cependant à ce sujet que Denis l'aréopagite ayant écrit en grec, on ne peut l'attaquer sur un mot latin, et j'ajouterai que les Juifs ayant eu des évêques, l'objection qu'on tire de ce que Denis a cité l'ancienne tradition des évêques, porte évidemment à faux.

Cependant les autres motifs que j'ai rapportés pour suspecter l'authenticité des livres attribués à Denis l'aréopagite, sont très-puissans, et l'on en allégue encore d'autres que je ne rapporterai pas ici, afin de ne pas trop m'écarter de mon sujet, pour prouver que ces livres ont été supposés dans le cinquième siècle. On demeure seulement d'accord que depuis le commencement du sixième siècle, ils acquirent en peu de tems beaucoup de crédit et d'autorité. En effet, saint Ephrem d'Antioche les cite dans un traité composé pour la défense du concile de Chal-

(1) Œuvres diverses de Pierre Bayle. La Haye, 1727, t. 1, p. 302. Nouvelles de la république des lettres, juin 1685.

cédoine. Le moine Jobius, André de Césarée, Anastase Sinaïte, Suidas, Nicéphore, et plusieurs autres Grecs modernes, en parlent avec honneur. Enfin Jean, évêque de Scithopolis, Maxime et Pachimère, firent des commentaires sur cet auteur. Parmi les Latins, saint Grégoire-le-Grand l'a cité avec éloge. Jean Scot Erigène l'a traduit en latin : et Anastase le bibliothécaire envoya cette traduction à Charles-le-Chauve, roi de France, avec une préface et des scholies qui sont en partie du martir saint Maxime et en partie de saint Jean, évêque de Scithopolis (1). Tous les ouvrages attribués à saint Denis l'aréopagite, sont en deux volumes in-folio, en grec et en latin, recueillis par le père Balthasar Corder (2), jésuite : ils ont été imprimés à Anvers en 1634. Le premier contient des préfaces de saint Maxime et de Georges Pachimère ; le livre

(1) Moréri renvoie sur ce fait à une « Lettre aux au-» teurs des Mémoires de Trévoux sur un très-ancien » manuscrit des œuvres de saint Denis l'aréopagite », imprimée dans ces Mémoires, mois de juin 1753, second volume, art. 65.

(2) Le nom latin de cet éditeur est *Corderius*, que Moréri traduit mal Cordier. Voyez l'article de ce jésuite d'Anvers, sous le nom de Corder dans le nouveau Dictionnaire historique. Lyon, 1804.

de la hiérarchie céleste en quinze chapitres, et celui des noms divins, en treize chapitres. Le second volume contient la théologie mistique en cinq chapitres, et dix-sept épîtres, savoir, quatre au moine Caïus, les autres à Dorothée, à Sosipatre, à Policarpe, évêque, au moine Démophile, à l'évêque Titus, et à saint Jean l'évangéliste (1). On trouve sa *Liturgie* dans un petit volume *in-octavo*, Cologne, 1530, rare, intitulé : *Ritus et observationes antiquissimæ.* Ses ouvrages sont aussi dans la Bibliothèque des Pères (2).

Le moine Hilduin, dont je parlerai dans la suite, a regardé comme authentiques tous les ouvrages attribués à saint Denis l'aréopagite, et il en a donné une notice détaillée que Doublet a traduite (3).

---

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris, 1759, art. Denys. Il cite Sirmond; de Launoi, *de duobus Dionysiis;* du Pin, Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques des trois premiers siècles.

(2) Nouveau Dictionnaire historique. Lyon, 1804, art. Denys, p. 214.

(3) Histoire de l'abbaye de Saint-Denis par Jacques Doublet. Paris, 1625, p. 3.

§. 4. *Sur saint Denis, premier évêque de Paris.*

Art. 7. Saint Denis, premier évêque de Paris, vivait dans le troisième siècle de l'ère chrétienne. On tire l'histoire de sa vie de quatre anciens auteurs, qui sont celui de la vie de saint Saturnin, Grégoire de Tours, Fortunat et Usuard. Les deux premiers nous apprennent que saint Denis fut envoyé dans les Gaules sous l'empire de Décius, qu'il fut évêque de Paris, qu'il y souffrit le martire et qu'il y eut la tête tranchée. Fortunat décrit son martire à Paris. Usuard, religieux de Saint-Germain-des-Prés, dit que saint Denis vint dans les Gaules avec saint Platon, qu'il souffrit le martire à Tournai; et si cela était, il n'y serait arrivé que sous le règne de l'empereur Dioclétien. Mais Usuard a suivi les actes de Saint Fuscien et de saint Victorique, et n'avait pas vu la vie de saint Saturnin, ni pris garde à ce qu'avait rapporté Grégoire de Tours (1), dont j'ai traduit ci-dessus le passage (*art.* 4). On a élevé sur ce passage quel-

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris, 1759, art. Denys. Il cite de Launoi, *de duobus Dionysiis.*

ques difficultés historiques relatives à saint Saturnin (1), dont l'existence cependant n'est pas contestée; à plus forte raison ne peut-on contester celle de saint Denis, sur lequel Grégoire de Tours ne rapporte aucune circonstance qui donne lieu au moindre doute. Certainement le vœu que cet historien fait faire par saint Saturnin peut être blâmé, et il a même été nié. Mais niera-t-on pour cela l'existence de saint Saturnin lui-même, dont il y a tant d'autres preuves? Il en est de même, à plus forte raison, de saint Denis.

Son existence peut d'autant moins être révoquée en doute, qu'après sa mort on bâtit en son honneur, à Paris, une église devenue célèbre par plusieurs miracles que rapporte Grégoire de Tours (2). Il existait dans les archives de l'abbaye de saint Denis (3) une donation faite en faveur de l'abbé Dodon et de ses frères desservans la basilique de Saint-Denis, l'an 43 du

(1) Voyez l'histoire générale du Languedoc. Paris, 1730, t. 1, p. 133.

(2) Livre 10, chapitre 9. Voyez ci-dessus l'article 4.

(3) Histoire de l'abbaye de Saint-Denys, par Doublet. Paris, 1625, p. 837.

règne de Clotaire, fils de Chilpéric (1), qui répond à l'an 626 de l'ère chrétienne, selon Adrien de Valois (2), et conséquemment peu après Grégoire de Tours. Cette donation, sur laquelle on a élevé quelques doutes, ne m'a paru contenir rien qui doive en faire soupçonner l'autenticité. D'ailleurs, l'existence d'une autre basilique en l'honneur de saint Denis, à Bourdeaux, est démontrée par l'himne de Fortunat ci-dessus rapportée, sur la restauration que l'on fit de son tems de cette basilique. Il y avait donc du tems de notre ancien historien, une basilique consacrée à saint Denis, comme premier évêque de Paris; et de la même manière que Toulouse connaissait son premier évêque, Paris devait connaître le sien, à qui elle avait élevé un temple. On ne voit dans le récit de Grégoire, non plus que dans le passage de Fortunat, nul rapport entre ce premier évêque et Bacchus, ni aucune partie du culte des Païens.

Ce qui a paru de plus fâcheux en cette occasion

---

(1) Recueil des historiens de France, tome 2, p. 580 et 581.

(2) *Ibidem*, p. 581, et Histoire de la banlieue ecclésiastique de Paris, par l'abbé le Bœuf, tome 3, page 178 et 179.

à un excellent critique, c'est que Grégoire de Tours lui a semblé ne pas s'accorder toujours avec lui-même. En effet cet historien, dans les livres de la gloire des Martirs et des Confesseurs, dit que saint Saturnin avait été ordonné par les disciples des apôtres, à ce que l'on rapporte (1); que saint Eutrope avait été consacré et envoyé dans les Gaules par saint Clément, ainsi qu'on l'assure (2), et que saint Ursin avait été envoyé à Bourges par les disciples des apôtres (3). Ces divers passages embarrassent beaucoup ce critique, M. de Tillemont (4), parce qu'il n'en a pas saisi le véritable sens que j'ai déjà donné : les sept évêques n'ayant pas été envoyés par un pape, mais par le clergé de Rome, Grégoire de Tours a dû dire par les successeurs des apôtres. Quant au Clément qui les présidait, il y avait précisément alors à Rome un soudiacre aussi appelé Clément, qui était allé de Carthage à Rome peut-être auprès de

---

(1) *Ut ferunt.* Grégoire de Tours, *de gl. M.*, c. 48, p. 111.

(2) *Ut fertur, ibid*, c. 56, p. 129.

(3) *Idem, de gl. Conf.*, c. 80, p. 485.

(4) Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique. Paris, 1701, t. 4, p. 719.

quelque évêque de son nom (1). Indépendamment de cette explication qui est bien simple, M. de Tillemont n'hésite pas à admettre l'assertion de Grégoire de Tours comme préférable à toute autre. Par les disciples des apôtres, dit-il très-bien (2), cet historien entend généralement tous ceux qui sont venus après eux long-tems avant lui : ce que l'on peut bien étendre jusqu'aux trois premiers siècles et à tous les tems des persécutions.

Quant aux actes de la passion de saint Denis par Fortunat, ils peuvent être expliqués de la

---

(1) Voyez la troisième épître de saint Ciprien, page 14 de l'édition d'Oxford, 1684. Peut-être aussi ce Clément a-t-il présidé lui-même : car, ainsi que le dit l'Art de vérifier les Dates, Paris, 1783, t. 1, p. 223, la persécution de l'empereur Décius attaquait surtout les évêques ; il n'en voulait point souffrir à Rome, et c'est ce qui occasionna la longue vacance du saint siége. Le sinode qui se tint à Rome l'an 252, au sujet de l'erreur de Novatien, était composé de prêtres et de diacres (1), et l'an 254 le pape Lucius, en mourant, désigna Etienne, son principal diacre, pour lui succéder (2).

(2) Mém. t. 4, p. 710.

(1) Histoire de l'Eglise et de l'Empire, par le Sueur. Amsterdam, 1730, t. 1, p. 82.

(2) Id. p. 86.

même manière, puisqu'ils emploient absolument les mêmes expressions. Launoi les regarde comme supposés, par d'assez fortes raisons très-bien combattues par Adrien de Valois (1). Ils paraissent en effet s'accorder entièrement avec Grégoire, font comme lui la mission de saint Saturnin du même tems que celle de saint Denis (2), et les disent tous deux envoyés par les successeurs des apôtres (3). Il y a même des manuscrits ou des éditions qui spécifient le bienheureux Clément, successeur de l'apôtre Pierre (4), et ceux qui admettent cette leçon, la regardent comme concluante contre Grégoire de Tours; mais j'ai déjà prouvé qu'elle ne l'était nullement. On la retrouve dans le diplôme du roi Thierri sous l'an 723 (5), où la mission de Rustique et d'Eleuthère est jointe à celle de Denis, comme dans les actes écrits par Fortunat. Rien de tout cela n'est difficile à compren-

---

(1) *Venantii Fortunati opera. Romæ*, 1786, *pars II*, p. 172.

(2) Id. p. 176.

(3) Id. p. 177.

(4) *Idem, ibidem.*

(5) *Opera Gregor. Turon. Paris.* 1699. *columna* 1384.

dre. Mais l'évêque ou le simple ecclésiastique désigné par ce nom de Clément, bien connu sans doute du tems de Grégoire et de Fortunat, ne l'a pas été aussi-bien après lui, et ne l'est plus même aujourd'hui. C'est ce qui devait le faire confondre avec le pape Clément, ainsi qu'on va le voir.

Près de trois siècles après Grégoire de Tours, un moine de Saint-Denis, dans une vie qu'il composa du roi Dagobert, et que dom Bouquet dit remplie d'erreurs, a confondu les tems; il prétend que ce fut sous l'empereur Domitien que Denis, premier évêque de Paris, fut martirisé avec ses compagnons le prêtre Rustique et le diacre Eleuthère; il est encore vrai qu'à peu prés dans le même tems un abbé de Saint-Denis, nommé Hilduin, célèbre par un attachement méprisable au rebelle Lothaire, attachement qui lui fit prendre, quitter et reprendre le parti de Louis-le-Débonnaire à mesure que ce père infortuné se brouillait et se réconciliait avec ses enfans, composa une vie de saint Denis dans laquelle il répéta la même erreur, et en fit une nouvelle qui résultait en quelque sorte de la première : il confondit le saint évêque de Paris avec l'aréopagite du même nom, disciple de saint Paul, et mort près de deux cens ans avant lui. Cette faute grossière qu'Hilduin a com-

mise le premier, a souvent été répétée après lui. Doublet rapporte une foule d'anciens bréviaires et autres autorités semblables pour prouver que Denis, évêque de Paris, est le même que Denis l'aréopagite (1). Mais toutes ces autorités sont postérieures à celle d'Hilduin et du moine de Saint-Denis, auteur des *Gesta Dagoberti*, dont elles paraissent dériver, en sorte qu'elles ne peuvent balancer celle de Grégoire de Tours. L'erreur d'Hilduin, quoique toujours combattue, n'a pas même été complètement détruite dans le dix-septième siècle où on lui a cependant opposé les preuves suivantes.

Sulpice Sévère, dans le second livre de son Histoire sacrée, parlant de la persécution qui s'éleva sous Marc-Aurèle, fils d'Antonin, dit qu'alors on commença de voir des martirs dans les Gaules. Cela étant, on ne peut pas dire que saint Denis aréopagite y ait souffert le martire, puisqu'il mourut dans le premier siècle de l'église, avant le règne de Marc-Aurèle. Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit sur le témoignage de Grégoire de Tours et sur celui de Fortunat. Mais tous les anciens martirologes

(1) Histoire de l'abbaye de Saint-Denys. Paris, 1625, p. 14 et suivantes.

des églises de France distinguent deux saints Denis, l'un évêque d'Athènes, et l'autre évêque de Paris, et mettent le martire du premier le troisième jour d'octobre, et celui du second le onzième du même mois. Ils ne marquent point le genre de mort de saint Denis, évêque d'Athènes, et ne lui donnent point de compagnons de son martire. Mais ils disent que saint Denis, évêque de Paris, eut la tête tranchée avec saint Rustique, prêtre, et saint Eleuthère, diacre. Ce fut Hilduin, abbé de Saint-Denis en France, qui, ainsi que je l'ai dejà dit, confondit le premier les deux saints Denis. Vers l'an 834, l'empereur Louis-le-Débonnaire lui avait recommandé de recueillir tout ce qu'il trouverait dans les auteurs grecs et latins sur la vie de ce saint, dans l'église duquel on venait de faire la cérémonie de son rétablissement sur le trône de l'Empire. Cet abbé fit un livre intitulé les Aréopagitiques, où il entreprit le premier de tous de prouver que saint Denis, le premier évêque de Paris, était le même que saint Denis l'aréopagite, évêque d'Athènes. Ce sentiment fut d'abord reçu de plusieurs avec un grand applaudissement, parce qu'on était bien aise d'avoir pour protecteur et pour apôtre un homme si célèbre, et à qui l'on attribuait depuis environ trois cens ans les livres de la théologie mistique,

et

et des noms divins. L'évêque de Paris se déclara pour cette opinion : mais il s'en trouva aussi plusieurs qui la crurent fausse, parce que, dans les siècles précédens, on avait toujours distingué saint Denis, évêque d'Athènes, d'avec saint Denis, évêque de Paris; et que l'on ne croyait pas que le voyage et le martire de l'aréopagite à Paris, pût s'accorder avec l'histoire ancienne et avec la véritable chronologie. Hincmar, archevêque de Reims, qui avait été moine de Saint-Denis et disciple d'Hilduin, soutint l'opinion de son abbé dans son épître à l'empereur Charles-le-Chauve, l'an 867, où il appuie sur l'autorité d'une légende de saint Saintin, disciple de saint Denis, écrite en vieux parchemin, et sur les témoignages de Méthodius, prêtre de Constantinople, et d'Anastase le bibliothécaire, qui avait traduit en latin la vie de saint Denis, écrite en grec par Méthodius. Mais Jean Erigène, dit l'Ecossais, l'un des plus savans hommes de son tems en grec et en latin, fit entendre à l'empereur que c'était une nouvelle tradition inconnue à tous les anciens. En effet, pas un de ceux qui, dans les huit premiers siècles, ont écrit sur saint Denis d'Athènes ou saint Denis de Paris, n'a dit, ou que celui d'Athènes fût venu à Paris, ou que celui de Paris fût venu d'Athènes. Le moine de Saint-Denis en France,

qui écrivit l'histoire de la découverte des corps de saint Denis et de ses compagnons, environ cent ans après que le roi Dagobert eut fait bâtir ce célèbre monastère, c'est-à-dire, vers l'an 730, ne parle point de l'aréopagite, non plus que de la tête de saint Denis, que l'abbé Hilduin, et après lui Méthodius, disent que ce saint martir porta entre ses mains; et cependant le moine de Saint-Denis, dans cette histoire, aime à avancer des choses extraordinaires et surprenantes. Aussi, comme Hincmar le reconnaît, cette opinion était passée des Français à Rome, par Hilduin; des Romains en Grèce par Méthodius, qui vivait en même tems que cet abbé; et de la Grèce, elle était repassée en France par la traduction que fit Anastase de la vie de saint Denis, composée par Méthodius, et qu'il envoya à l'empereur Charles-le-Chauve. Les opinions étant donc partagées là-dessus en France, la dispute continua long-tems, comme il paraît par la lettre que le pape Innocent III, plus de trois cens ans après, écrivit en ces termes aux religieux de l'abbaye de Saint-Denis: « Il y a » des opinions bien différentes sur ce que l'on » demande, si l'on doit croire que ce glorieux » martir et évêque saint Denis, dont le véné- » rable corps réside dans votre église, soit cet » aréopagite qui fut converti par saint Paul; car

» quelques-uns disent que saint Denis l'aréopa-
» gite mourut et fut enseveli en Grèce, et que ce
» fut un autre saint Denis qui annonça la foi de
» Jésus-Christ aux Français. Les autres, au
» contraire, assurent que saint Denis l'aréopa-
» gite vint à Rome après la mort de saint Paul;
» que ce fut un autre saint Denis qui mourut en
» Grèce; que tous deux ont été de grands hom-
» mes en œuvres et en paroles. Pour nous, qui
» voulons honorer votre monastère, sans néan-
» moins donner atteinte à l'une ni à l'autre de
» ces deux opinions, nous vous envoyons le sacré
» corps de saint Denis, que le cardinal Pierre
» de Capoue, d'heureuse mémoire, a apporté de
» Grèce à Rome, afin que, quand vous aurez les
» reliques des deux saints Denis, on ne puisse
» plus désormais douter que celles de l'aréopa-
» gite ne soient dans votre monastère ». Ce pape, qui a été un des plus grands ornemens de l'université de Paris, laisse à chacun la liberté de croire en son particulier ce qu'il lui plaira sur cette tradition (1).

Ce qui a donné le plus de vogue à l'erreur

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris, 1759, art. Denys, p. 103 et 104. Il cite Erigène, *epistola ad Carolum Calvum;* Sirmond, *dissert.* c. 2; de Launoy, *Dissert. S. Dionys.*

d'Hilduin, est qu'elle a été adoptée par le cardinal Baronius, par son abréviateur Sponde (1), et par son critique le père Pagi. Mais elle a été démontrée fausse jusqu'à l'évidence par M. de Tillemont dans l'ouvrage que j'ai cité plus haut, où l'auteur observe avec raison qu'Hilduin dit (2) beaucoup de particularités sur le martire de saint Denis, et lui fait souffrir plusieurs tourmens dont il n'est point question dans les actes de sa passion, attribués à Fortunat; ces actes seront d'autant moins suspects d'avoir rien omis de ce qui se disait avant Hilduin, qu'ils se rapprocheront davantage du tems de cet abbé de Saint-Denis. Ils ne disent point que le saint ait pris sa tête entre ses bras, ni qu'il ait marché quelque tems en cet état, comme on le lit dans Hilduin: et M. de Launoi (3) croit que ce n'est qu'une fantaisie des peintres qui lui ont mis la tête dans ses mains, pour montrer qu'on la lui avait cou-

---

(1) L'abrégé des Annales ecclésiastiques de Baronius, par Sponde, mis en français par Coppin. Paris, 1665, t. 1, p. 232, et surtout p. 244, 245 et suivantes.

(2) Dans ses Aréopagitiques insérés dans la Collection de Surius. *Coloniæ*, 1618, sous la date du 9 octobre, p. 127—129.

(3) *Joannis Launoii Varia de duobus Dionysiis opuscula. Paris. ann.* 1661, p. 78.

pée : sur quoi s'est ensuite établi le conte qui se trouve dans Hilduin. D'autres personnes habiles qui pensent aussi que c'est une pure fiction, croient qu'elle peut venir de cette parole métaphorique de saint Jean-Chrisostôme (1), que les martirs portent leurs têtes coupées entre leurs mains et les offrent à Jésus-Christ. On voit par l'exemple de saint Ferréol de Vienne (2), qu'en enterrant les martirs on leur mettait quelquefois la tête entre les bras (3).

En détruisant ainsi les fables adoptées ou inventées par Hilduin, M. de Tillemont ne laissait plus rien à objecter contre Grégoire de Tours, qu'il aurait fait entièrement triompher de ses adversaires, si lui-même n'avait modifié le texte de cet historien de manière à le dénaturer. Je vais rapporter en entier son raisonnement, afin de ne point affaiblir les motifs qui ont déterminé un savant aussi distingué.

« Saint Grégoire de Tours dit que saint Denis, » saint Trophime, etc., furent envoyés en » France sous l'empereur Décius : et il le prouve

(1) *Chrysostomi oratio 40 primi tomi*, p. 491, a.

(2) *Gregorii Turonensis, de glorid martyrum, liber.* 2, *qui est de S. Juliano. Paris. ann.* 1640, c. 1, p. 256.

(3) Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique, par Tillemont. Paris, 1701, t. 4, p. 712.

» par ce que portent les actes de saint Saturnin, » que ce saint commença à être évêque de Tou- » louse sous les consuls Décius et Gratus, qui » sont ceux de l'an 250. Cette preuve même fait » voir qu'il ne faut pas s'arrêter absolument à » l'an 250 ou au régne de Décius, pour y mettre » la venue de ces évêques. Car saint Saturnin » peut avoir employé plusieurs années à prêcher » en divers endroits, et à Toulouse même, » avant de se fixer en cette ville pour en faire » son siége particulier. Le tems même de Décius » et la persécution horrible qu'il excita contre » l'Eglise chrétienne dès le commencement de » 250 au moins, n'était pas bien favorable pour » envoyer en France une mission de cette » nature. Saint Fabien n'en eut pas beaucoup » le loisir en 250, puisqu'il y fut martirisé » dès le 20 janvier. Au contraire, l'Eglise avait » joui d'une grande paix depuis l'an 237, et sur- » tout depuis l'an 244, qu'elle fut protégée par » l'empereur Philippe, sous qui l'on marque que » la foi s'augmenta beaucoup. C'est par ce moyen » qu'il est aisé de répondre à ce que saint Ci- » prien dit de Marcien, évêque d'Arles en » 254 (1)», ainsi que le prouveront les détails sui-

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique, par Tillemont. Paris, 1701, t. 4, p. 711.

vans que je rapporterai en entier, quoiqu'un peu longs, parce qu'ils m'ont paru jeter un grand jour sur l'introduction du christianisme en France. C'est encore Tillemont que je continue de citer (1).

« Les diptiques de l'église d'Arles donnés par » le père Mabillon (2) mettent un Denis à la » tête des évêques de cette ville, et saint Tro- » phime après lui. Je ne sais si cela pourrait » s'expliquer par une vie de saint Régule, d'ail- » leurs pleine de fautes, qui porte (3) que saint » Denis de Paris, en venant de Rome, aborda » à Arles, et s'y arrêta quelque tems pour y » prêcher la foi, en sorte qu'il y bâtit même » une église. Cependant l'église d'Arles recon- » naît aujourd'hui Saint Trophime pour son pre- » mier évêque (4); et l'on voit par les lettres du

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique, par Tillemont. Paris, 1701, t. 4, p. 703 et suivantes.

(2) *Joannis Mabillon Analectorum tom.* 3, *Lutetiæ*, 1685, p. 432.

(3) *Bollandus, seu ejus continuatores*, 30 mars, p. 821, §. 3.

(4) *Gallia Christiana San-Marthanorum. Lutetiæ*, 1656, t. 1, p. 31.

» pape Zosime (1), qu'elle était dans cette » croyance dès le commencement du cinquième » siècle. Les évêques de toute la Provence disent » la même chose (2) dans leur lettre à saint Léon.

» Adon dit (3) que ce saint Trophime est le » disciple de saint Paul, dont il est parlé dans la » seconde épître à Timothée : c'est aujourd'hui la » croyance de l'église d'Arles (4). Baronius l'em- » brasse (5), et avec lui plusieurs autres auteurs » plus modernes. Ils semblent couvenir de ce » qu'Adon dit dans sa Chronique (6), que saint » Paul, allant en Espagne, le laissa, comme » l'on croit, à Arles. Il est fort incertain si saint

---

(1) *Conciliorum postrema editio per Labbeum.* Paris, 1671, t. 2, p. 1570, c.

(2) *Leonis magni epistolæ edit. Quesnellii tom.* 1. *Lutetiæ*, 1675, *epist.* 49, c. 2, p. 539.

(3) *Adonis Chronicon in anno Christi* 59. *Basileæ*, 1568, p. 12.

Idem, Tractatus de festivitatibus apostolorum. Antuerpiæ, 1613, p. 39.

(4) *Ecclesia Gallicana per Franciscum* du Bosquet. Paris, 1636, liv. 1, c. 6, p. 17.

(5) *Baronii annales in anno Christi* 109, §. 49. *Antuerpiæ, anno* 1612.

(6) Page 112.

» Paul a jamais été en Espagne, ou plutôt il est » très-peu probable qu'il y ait jamais été (1). » Mais, supposé qu'il ait fait ce voyage, il faut » que ç'ait été vers l'an 63 : et, s'il a laissé saint » Trophime à Arles en y allant, nous serons » obligés de dire que saint Trophime quitta » Arles peu de tems après, pour le venir re- » joindre en Asie : car voici ce que nous trou- » vons de saint Trophime, disciple de saint » Paul.

» Ce saint était gentil, natif d'Ephèse (2). Il » suivit saint Paul au voyage que fit cet apôtre » de Corinthe à Jérusalem (3) en l'an 58; et il » servit même de prétexte pour accuser saint » Paul d'avoir profané le temple en y fesant en- » trer des Gentils; parce que les Juifs l'ayant vu » avec lui dans la ville, crurent qu'il était aussi » entré avec lui jusque dans le temple; long- » tems après, et vers l'an 64, cet apôtre passant » à Milet, y laissa saint Trophime qui était ma- » lade, ce qu'il manda à saint Timothée (4),

(1) Tillemont renvoie ici à sa note 73 sur la vie de saint Paul.

(2) Actes des Apôtres, chap. 21, versets 28 et 29.

(3) Id. chap. 20, v. 4, et chap. 21, v. 28 et 29.

(4) Epître à Timothée, c. 4, v. 20.

» vers le milieu de l'an 65, peu de tems avant sa » mort.

» Ce peu que nous savons de la vie de saint » Trophime, mais que l'on ne peut combattre » sans détruire l'autenticité du texte de la Bi- » ble (1), suffit pour nous prouver que saint Paul » ne l'a point laissé à Arles en 63, et même que » saint Trophime n'a pu être attaché à l'église » d'Arles durant la vie de saint Paul, puisqu'il » était encore à Milet, en Asie, l'année qui pré- » céda celle de la mort de cet apôtre. Il faut » donc au moins abandonner Adon en ce point, » et dire que saint Trophime n'est venu à Arles » qu'en la dernière année de saint Paul, ou » même après la mort de cet apôtre : et cela se » trouvera encore combattu par les Grecs mo- » dernes, qui disent (2) unanimement sur le 14 » avril, jour auquel ils en célèbrent la fête, que » saint Trophime, disciple de saint Paul, dont » ils font aussi un des septante disciples de Jésus- » Christ, eut la tête tranchée sous Néron; et ils » semblent même dire que ce fut à Rome. Mais

(1) Baronius sur l'an 59, §. 1.

(2) *Joannis Launoii varia de duobus Dionysiis opuscula.* Paris, 1660, t. 2, p. 173—175. *Menæa magna Græcorum. Venetiis*, 1528, p. 209 et 210.

» quand ils diraient qu'il est mort à Arles, il » n'y a pas deux ans entre la mort de saint Paul » et celle de Néron. Sulpice-Sévère ne nous per- » met point de mettre des martirs en France » avant ceux de Lion, si nous n'en avons des » preuves très-fortes. Saint Grégoire de Tours, » dans le passage rapporté ci-dessus (*art.* 4), » nous assure que saint Trophime d'Arles n'est » point mort par le martire: et ni Adon, ni le » Martirologe romain, ni aucun autre, ne le » traitent de martir.

» On peut néanmoins contester l'autorité des » Grecs, ou, en abandonnant Adon et ceux » qui l'ont suivi, dire qu'il y a eu un autre saint » Trophime disciple de saint Pierre et de saint » Paul, différent de celui dont il est parlé dans » les actes et dans l'épître à Timothée; car les » évêques de la province d'Arles écrivant à » saint Léon en l'an 450 (1), disent que saint » Trophime a été envoyé à Arles par saint Pierre » et par les apôtres. Ils ajoutent que la ville » d'Arles ayant reçu par ce moyen la foi la pre- » mière des Gaules, avait ensuite répandu peu à » peu sur les autres parties de ce pays le don de

(1) *Leonis magni epistolæ. Lutetiæ*, 1675, *ep.* 49, *c.* 2, p. 539.

» la foi et de la religion, et que plusieurs autres » villes en avaient reçu l'épiscopat avant même » celle de Vienne. Ils assurent que c'est une » chose connue de toutes les Gaules, et même » de l'église romaine. En effet, le pape Zosime » avait écrit l'an 417 (1), que saint Trophime, » envoyé à Arles par le siége apostolique, avait » apporté le premier dans ces provinces le nom » vénérable de la religion chrétienne (2), et que » ce saint avait été une source féconde dont » toutes les Gaules avaient tiré les ruisseaux de » la vraie foi.

» Cela forme deux questions, l'une, si saint » Trophime a été envoyé à Arles par les apô- » tres; l'autre, s'il a été la source de la religion » chrétienne dans les Gaules »; et c'est ce que Tillemont examine fort au long, et qui ne souffre aucune difficulté en admettant avec saint Grégoire de Tours que saint Trophime a été envoyé avec saint Denis pendant la vacance du saint siége, et conséquemment par le siége apostolique, suivant l'expression très-juste du pape Zosime. Il a aussi été la source de la religion

(1) *Conciliorum postrema editio per Labbeum.* Paris, 1671, t. 2, p. 1571, a.

(2) Id. p. 1567, d. e.

dans toutes les Gaules, puisque les six évêques qui l'ont accompagné se sont distribués dans les parties principales des Gaules, et saint Denis a pu être considéré comme prédécesseur de saint Trophime, ainsi que l'ont rapporté les diptiques publiés par le père Mabillon, parce que saint Denis se sera arrêté quelque tems à Arles avant d'aller à Paris. Il n'y a dans tout cela aucune difficulté; en voici une plus sérieuse que se fait encore Tillemont (1).

Comme saint Grégoire de Tours dit que saint Trophime vint en France sous le consulat de Décius et de Gratus, c'est-à-dire, l'an 250, cela forme une grande difficulté fondée sur saint Ciprien (2), qui, dans sa lettre 67, écrite vers l'an 254, nous assure que Marcien était alors évêque d'Arles depuis quelques années. M. de Launoi (3) a voulu soutenir que cette lettre était fausse, et il en a fait un long discours : mais il est abandonné en cela par les personnes les plus doctes et les plus judicieuses. Rien n'empêche que Trophime soit mort l'an 251 ou 252, et que Marcien lui ait succédé.

---

(1) Page 708 des Mémoires ci-dessus cités.

(2) *Cypriani epistola* 67, p. 163. 1.

(3) *De duobus Dionysiis opuscula*, t. 2, p. 77—117.

On voit par ces détails que rien n'exige qu'on admette la moindre erreur sur le passage de Grégoire de Tours, si légèrement abandonné par dom Ruinart et dom Bouquet; rien non plus n'oblige d'admettre la modification imaginée par Tillemont. La tranquillité de l'Eglise chrétienne sous l'empereur Philippe a fait prospérer cette religion. Mais rien n'est plus douteux que le prétendu christianisme de ce prince (1) qui n'a régné que cinq ans. Une colonie de Chrétiens envoyée dans les Gaules pendant son règne, n'a donc aucun fondement historique, tandis que celle qui partit de Rome sous l'empereur Décius est appuyée sur le témoignage de Grégoire de Tours et sur celui de Fortunat, du pape Zosime, et de tous ceux qui ont dit que les sept évêques ont été envoyés par les successeurs des apôtres et par le siége apostolique. Il est d'ailleurs très-naturel que les Chrétiens, dont le nombre s'était accru sous l'empire de Philippe, et qui se virent persécutés cruellement par Décius, meurtrier et successeur de Philippe, aient quitté Rome pour venir faire des prosélites dans les Gaules.

On cite une charte donnée l'an 723 par Thier-

(1) L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1783, tome 1, p. 379.

ri IV, dit de Chelles, qui fut roi de Neustrie, de Bourgogne et d'Austrasie (1), et qui parle de saint Denis comme envoyé par les successeurs des apôtres. Ce diplôme ne se trouve point parmi ceux qu'a publiés Doublet (2). Dom Félibien ne l'a pas non plus fait réimprimer à la fin de son histoire de l'abbaye de Saint-Denis, ce qui l'a fait regarder comme au moins suspect par un habile critique (3). Mais le père Mabillon n'y trouve aucune difficulté, comme il paraît par ses remarques sur les antiquités de Saint-Denis (4). Dom Félibien l'a jugée si autentique, qu'il en a employé le contenu dans le corps de son histoire (5); et dans l'avertissement mis à la tête de ses *Pièces justificatives*, il range ce diplôme parmi les monumens qui constatent l'ancienne tradition sur la mission de saint Denis par saint Clément : si son observation était juste, cette tradition serait antérieure à l'abbé Hilduin,

---

(1) L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1783, tome 1, p. 549.

(2) Histoire de l'abbaye de Saint-Denys. Paris, 1625, p. 689, où il devrait se trouver.

(3) *Hist. eccl. Paris. lib. VII, c.* 7.

(4) Œuvres posthumes, t. 2, p. 336.

(5) Histoire de saint Denis, livre 1, p. 37.

à qui on en attribue l'invention (1); mais j'ai déjà répondu que le mot de successeurs des apôtres joint à celui de Clément, prouvait précisément que ce Clément n'était point pape, mais seulement qu'il présidait une assemblée de successeurs des apôtres pendant la vacance du saint siége (2). Hilduin est donc en effet le premier qui se soit trompé en prenant ce même Clément pour le pape Clément, et Denis, évêque de Paris, pour Denis l'aréopagite, tandis qu'il y a plus de cent cinquante ans de distance du pape Clément et de l'aréopagite Denis à l'évêque de Paris du même nom et au Clément qui l'envoya.

On a été plus loin dans ces derniers tems. Un

---

(1) Nouveau Traité de Diplomatique, par deux Bénédictins. Paris, 1750, t. 1, p. xi de la préface.

(2) Il ne faut pas lire l'histoire de cette vacance dans Baronius, qui a confondu les tems, mais dans le père Pagi, qui les a très-bien distingués dans sa *Critica historico-chronologica. Antuerpiæ*, 1705. t. 1, p. 234 et suivantes. L'histoire de l'Eglise et de l'Empire, par le Sueur, Amsterdam, 1730, t. 1, p. 70, décrit très-bien cette vacance, et admet, p. 74, le récit de Grégoire de Tours sans la modification de Tillemont. L'histoire littéraire de la France, par deux Bénédictins, Paris, 1733, t. 1, p. 126, admet aussi la tradition de Grégoire de Tours, et son témoignage est d'un très-grand poids.

écrivain célèbre par son érudition et ses connaissances astronomiques, mais séduit par le sistème ingénieux d'une religion universelle à laquelle il a voulu ramener toutes les autres, a fait plusieurs rapprochemens à l'aide desquels il est allé jusqu'à nier l'existence de saint Denis. Il a observé d'abord que Denis ou Dionusos, dont nous prononçons le nom grec, Dionizos (1), était le nom que les Grecs donnaient à Bacchus, appelé par les Latins Dionysius et *Liber*. Or, ce dernier nom *Liber* se traduit en grec par *Eleutheros*. Le même auteur ajoute que les fêtes d'automne célébrées en l'honneur de Bacchus, s'appelaient *Rustica*. De là il conclut que le calendrier païen devait désigner ces fêtes d'automne sous le nom de *Festum Dionysii Eleutherii Rusticum*, et que nos bons aïeux ont traduit *tout bonnement*, c'est son expression, fête de saint Denis, de saint Eleuthère et de saint Rustique, fesant ainsi de Bacchus *Dionusos* un évêque, de Bacchus *Eleutheros* un diacre, et de *Rusticum* un prêtre Rustique. Ces rapprochemens sont très-piquans, et peuvent séduire au premier coup d'œil. Mais l'effet en est

(1) Origine de tous les Cultes. Paris, an III, tome 3, page 151.

bientôt détruit par un examen plus attentif. En effet, pourquoi le calendrier latin aurait-il préféré l'usage des noms grecs latinisés, à celui des noms latins dont les noms grecs n'étaient que la traduction? Plutarque, écrivain grec, dit formellement (1) que les Romains donnaient à Bacchus le nom de *Liber Pater*, et il en recherche les raisons. Leur calendrier devait donc dire *Festum Bacchi* ou *Festum Liberi Patris*, et l'on ne voit aucune raison pour laquelle l'auteur de ce calendrier eût dû préférer le mot grec latinisé *Eleutherius* au mot latin *Liber*, dont l'autre n'était qu'une traduction barbare pour les Latins. Plutarque donne même pour une de ses conjectures à l'endroit que je viens de citer, que le *Liber* des Latins était la traduction de l'*Eleuthereus* des Grecs, qui, chez ces derniers, signifiait délivrant. Pourquoi donc les Romains auraient-ils reporté dans leur langue un mot qu'ils en avaient exclus en le traduisant? Aussi l'ancien calendrier que l'on trouve joint aux vieux ma-

---

(1) Διὰ τί τὸν Διόνυσον Λίβερμ Πάτρεμ καλοῦσι. Plutarque grec de Hutten. *Tubingæ*, 1796, t. 8, p. 371. Question romaine 104. On en trouvera la traduction française dans l'édition d'Amiot. Paris, 1803, tome 21, p. 338; et dans les Œuvres morales, traduites par Ricard. Paris, 1785, t. 3, p. 483.

nuscrits du poëme des Fastes d'Ovide, porte sous la date du seizième jour des calendes de mars, c'est-à-dire, du 17 de ce mois (1): « Fête » de Bacchus. Une vieille femme du peuple, » couronnée de lierre, vend au peuple de quoi » faire des libations. Nous sacrifions au *Pater* » *Liber* avec du miel. On donne la toge qui ap» partient aux personnes libres ». On voit que Bacchus n'y est appelé que par ce nom et par celui de *Liber Pater*. Il n'y a donc véritablement rien de solide dans ce qui a été avancé pour nier l'existence de saint Denis (2). Si des

---

(1) *Festum Bacchi. Vilis anicula hederis coronata vendit populo libatum. Melle Libero patri sacrificamus. Libera toga datur. P. Ovidii Nasonis operum tom.* 3 *cum notis variorum. Lugduni Batavorum*, 1670, p. 5. On trouve à peu près la même chose dans le calendrier de l'édition d'Ovide imprimée à Londres, chez Brindlei, en 1745, vol. 1, au commencement.

(1) Un autre auteur qui a écrit après celui que je viens de citer, fait un rapprochement du même genre. Il dit qu'Aréopage signifie colline de Mars, ce qui est vrai; et il observe que Montmartre a la même signification, ce qui est encore vrai. Il aurait pu en conclure que Paris est la même chose qu'Athènes. Mais il se contente de prouver par-là que Denis l'aréopagite est le même que saint Denis martirisé à Montmartre. Il n'y a rien à ré-

conjectures aussi faibles qne celles qu'on lui oppose étaient regardées comme de véritables démonstrations, les faits historiques les mieux constatés seraient difficilement à l'abri de la critique, et les anciens romans de Charlemagne nous feraient aussi nier l'existence de ce héros. Mais Grégoire de Tours et Fortunat n'étaient pas des moines ignorans ou imbécilles qui traduisissent tout bonnement le calendrier des Païens d'une manière aussi singulière, et Grégoire de Tours n'a pas même dit un mot de saint Rustique ni de saint Eleuthère. On a soutenu que les restes du culte de Bacchus, appelé par les Grecs Dionusos, ont été mêlés au culte du premier évêque de Paris. Mais quand cela serait vrai, on ne pourrait nullement en conclure que Paris n'a pas eu de premier évêque, ou que la religion chrétienne n'y a jamais été professée. Cependant ces deux conclusions ne seraient guère moins hazardées que celle de nier l'existence de saint Denis. D'ailleurs, convenir que ces deux cultes ont été mêlés, c'est les admettre tous les deux, c'est donc reconnaître qu'il y a eu véritablement un saint Denis,

---

pondre à de semblables raisonnemens, et, si telle était aujourd'hui la philosophie de l'histoire, il faudrait rougir du nom de philosophe.

premier évêque de Paris, et en quelque sorte apôtre de la France, de la même manière qu'il y avait eu avant lui un Denis l'aréopagite, évêque d'Athènes, un Denis, évêque d'Alexandrie, et un autre Denis, évêque de Corinthe.

Telle est du moins mon opinion, et je pense qu'avant d'écrire sur l'histoire ancienne, il faut étudier attentivement les premiers auteurs qui l'ont écrite, et ne se refuser à les croire que lorsqu'on aura des preuves évidentes à leur opposer. Pensons à notre postérité. Fesons-lui lire l'histoire mémorable des événemens qui se sont passés sous nos ieux, et réfléchissons sur la peine qu'elle aura à les croire, malgré tous les témoignages que nous rassemblons pour elle, et dont vraisemblablement la plus grande partie disparaîtra. Présentons à la place de ces matériaux si volumineux, une sèche nomenclature des faits, aussi abrégée que celle qui nous est restée des anciens tems de notre histoire, et nous reconnaîtrons qu'il sera bien difficile que ces faits paraissent exacts. Ils ne le seront pas moins. Ne refusons donc pas aux premiers historiens cette même croïance que l'on ne serait pas en droit de refuser aux nôtres, et tenons-nous en garde contre le pirrhonisme, ainsi que contre la crédulité.

Je conclurai ce Mémoire en donnant un nouveau plan de travail sur l'histoire des Celtes.

Conclusion.

Nouveau plan de travail sur l'histoire des Celtes.

Art. 8. Je vois quatre objets bien distincts qui compléteront notre travail sur les Celtes. Le premier sera la collectiou des géographes, des historiens et des auteurs anciens de toute espèce qui se sont occupés des Celtes, de nos anciennes lois, de nos vieilles chartes, et même des légendes antérieures à Clovis. Le second sera le recueil des inscriptions, des médailles et des monumens de divers genres qui nous restent de ces tems reculés. Le troisième sera un vocabulaire de la langue celtique et de ses divers dialectes, et un recueil des étimologies que nous regarderons comme autentiques, ainsi qu'un traité des langues, quelles qu'elles soient, et des écritures dont les Celtes ont fait usage. Enfin le quatrième sera le résumé des trois autres, et comprendra l'histoire chronologique et détaillée des Celtes depuis l'origine du monde jusqu'à Clovis, autant que nous aurons pu

l'apprendre dans les sources précédemment détaillées.

J'avais d'abord jugé convenable que l'Académie celtique formât quatre commissions pour ces quatre travaux. Chacune de ces commissions aurait été composée de trois membres, et aurait eu son secrétaire particulier. Ces quatre secrétaires se seraient réunis chez l'un d'eux le matin du jour consacré à nos séances. Ils se seraient mutuellement rendu compte des travaux des quatre commissions, et l'un d'eux aurait été chargé d'instruire le soir l'assemblée du résultat. Par ce moyen, l'Académie aurait toujours conservé la direction principale de l'ouvrage, et aurait marché d'un pas constant et assuré vers le terme de ses travaux. C'est ainsi qu'elle aurait pu remplir l'attente du public, impatient de jouir du fruit de nos veilles.

Déjà l'assemblée avait nommé une commission composée de cinq membres chargés d'examiner si cette proposition pouvait être adoptée, et, dans ce cas, comment le travail pourrait être exécuté. Mais cette commission, trop bien composée pour que la grandeur de l'entreprise ait pu l'effrayer, ne s'est cependant point réunie. Il m'a paru qu'au moins plusieurs de ses membres pensaient qu'un semblable travail ne pouvait être l'ouvrage d'un corps littéraire, et c'est ce

que l'Académie entière m'a confirmé. On a cru que des mémoires académiques ne devaient être que le dépôt des découvertes et des observations particulières, et non un corps de doctrine complet et suivi. Je suis donc resté seul dans ce vaste océan duquel mes ieux peuvent difficilement mesurer l'étendue. J'oserai cependant m'exposer seul au naufrage, et je n'abandonnerai pas mon entreprise. Mais sentant parfaitement qu'il me serait impossible de réussir sans secours, j'invite à m'aider non-seulement mes collègues, mais tous les hommes de lettres, tous les savans qui voudront bien concourir à l'exécution de l'unique plan que je crois que l'on puisse tracer pour avoir une bonne histoire de France avant Clovis, ouvrage qui manque à notre littérature. J'offre à ceux qui m'enverront des matériaux dont je pourrai faire usage, un exemplaire du volume où sera leur ouvrage. Ce sera une bien faible récompense ; mais l'hommage public que je rendrai à leur travail sera la seule qui m'a paru véritablement digne d'eux. Déjà M. de Sainte-Croix, membre de l'Institut national de France, m'a donné la traduction des passages du Périple de Scilax, qui ont les Celtes ou la Gaule pour objet, et M. Larcher, son collègue, excellent traducteur d'Hérodote, a permis aussi que je fisse usage de la partie de sa traduction qui entre dans mon plan.

Afin

Afin de mettre sur la voie ceux qui voudront me donner des secours de la même manière que l'ont déjà fait MM. de Sainte-Croix et Larcher, voici le tableau chronologique des premiers auteurs dont je publierai des extraits.

Art. 9. *Tableau chronologique des auteurs Celtes ou qui ont parlé des Celtes.*

1°. La Genèse, selon laquelle (1), d'après l'interprétation que nous en donne l'historien juif Flavius Joseph (2), Gomor, fils de Japhet, établit la colonie des Gomores que les Grecs nommèrent depuis Galates.

2°. Homère, qui a parlé des Cimmériens, vivait vers l'an 973 avant l'ère chrétienne (3). Ceux qui ont écrit sur la géographie de ce poëte, regardent ce nom de Cimmériens comme employé par lui pour désigner tous les peuples occidentaux de l'Europe.

3°. Scilax vivait l'an 506 avant l'ère chrétienne (4). M. de Sainte-Croix, dans un mé-

(1) Chap. 10.

(2) Liv. 1, ch 6.

(3) *Theophili Christophori* Harles *Introductio in historiam linguæ Græcæ. Altenburgi*, 1778, p. 22.

(4) Id. p. 106.

moire sur cet auteur, publié parmi ceux de l'Académie des Inscriptions (1), prouve qu'il fit le voyage de l'Inde en 492, par ordre de Darius, fils d'Histaspès. Ce premier géographe grec a nommé les Celtes, et a parlé des établissemens des Marseillais sur nos côtes et même sur celles de l'Espagne.

4°. Hérodote vivait l'an 444 avant l'ère chrétienne (2). Il a nommé deux fois les Celtes, et a raconté à quelle occasion les Phocéens vinrent fonder Marseille. Dom Bouquet a négligé d'en faire mention. Je ne sais si l'on doit placer ici le Xénophon d'Annius de Viterbe.

5°. Isocrates vivait l'an 350 avant l'ère chrétienne (3). Dans son discours fait au nom d'Archidame (4), il parle aussi de la fondation de Marseille par les Phocéens.

6°. Aristote florissait l'an 341 avant l'ère chrétienne (5). Dom Bouquet place sa mort sous l'an 320 (6), et en rapporte des extraits.

---

(1) Tome 43, p. 370.

(2) Harles, *Introductio*, p. 108.

(3) Id. p. 157.

(4) *Isocratis scripta. Basileæ*, 1570, p. 195.

(5) Harles, *Introductio*, p. 201.

(6) Tome 1 de son Recueil, p. CLXIX de sa préface.

7°. Pithéas, philosophe, astronome et géographe, est le plus ancien écrivain gaulois qui se soit fait connaître par son savoir et ses écrits. On le regarde même comme le plus ancien écrivain qui ait paru dans toute la vaste étendue de l'occident. Il a écrit vers l'an 325 avant l'ère chrétienne (1).

8°. Euthiménès, géographe et historien, était de Marseille comme Pithéas, et florissait dans le même tems, plus de 320 ans avant l'ère chrétienne (2).

9°. Théophraste, natif d'Erèse, dans l'île de Lesbos, fut le disciple d'Aristote, auquel il succéda l'an 321 dans la direction de l'école péripatétique (3). Dom Bouquet en donne aussi les extraits.

10°. Bérose, contemporain d'Alexandre (4), est celui dont Annius de Viterbe a publié l'extrait, avec celui de Manéthon, autre historien du même tems (5), et qui parle aussi des Celtes, selon Annius.

---

(1) Histoire litéraire de la France, par des Bénédictins. Paris, 1733, t. 1, p. 71.

(2) Id. p. 78.

(3) Harles, *Introductio*, p. 228.

(4) Id. p. 267.

(5) Id. p. 266.

BIBLIOTH. DE LA VILLE DE LYON

11°. Plaute, mort l'an 184 avant l'ère chrétienne (1). Dom Bouquet ne l'a point omis.

12°. Polibe vivait 180 ans avant l'ère chrétienne (2). Il assista à l'incendie de Corinthe, par Mummius, l'an 144 (3).

13°. Eratosthènes, philosophe et historien, natif de Marseille, souvent confondu avec celui de Cirène, qui vivait cent ans avant lui. Celui-ci florissait l'an 130 avant l'ère chrétienne (4).

14°. Artémidore d'Ephèse, géographe, vivait l'an 110 et l'an 104 avant l'ère chrétienne. Voyez mon Introduction à l'histoire d'Avignon, p. 2, 3 et 245.

15°. Lucius Plotius, rhéteur, natif de Lion, quitta sa patrie pour aller à Rome, plus de quatre-vingt-dix ans avant l'ère chrétienne (5).

16°. Marcus Antonius Gnipho, compatriote de Plotius, naquit plus d'un siècle avant l'ère

---

(1) *Fabricii Bibliotheca latina. Hamburgi*, 1708, page 2.

(2) Recueil de dom Bouquet, tome 1, préface, page CLXVIII.

(3) Harles, *Introductio*, p. 284.

(4) Histoire litéraire de la France, tome 1, pages 80 et 81.

(5) Id. p. 83 et 84.

chrétienne, et fut professeur de belles-lettres et d'éloquence à Rome (1).

17°. Valérius Cato, poëte et grammairien, né dans la Gaule narbonnaise un peu plus d'un siècle avant l'ère chrétienne (2).

18°. Quintus Roscius, comédien célèbre, que Cicéron honora de son amitié, était Gaulois (3), et mourut l'an 61 avant l'ère chrétienne (4).

19°. Divitiac, philosophe, loué par Cicéron et Jules-César. Il était Druide et natif d'Autun (5).

20°. Caïus Valérius Procillus, favori et ambassadeur de Jules-César, qui le regardait comme le premier et l'homme le plus honnête de la Gaule narbonnaise (6).

21°. et 22°. Télon et Giarée, frères jumeaux, naquirent à Marseille le même jour que César à Rome. Ils étaient astronomes et mathématiciens (7).

---

(1) Histoire litéraire de la France, t. 1, p. 85.

(2) Id. p. 88.

(3) Id. p. 92.

(4) Id. p. 95.

(5) Id. p. 96.

(6) Id. p. 97.

(7) Id. p. 99.

23°. Skimnos, de Chio, vivait l'an 88 avant l'ère chrétienne (1). Dom Bouquet a ignoré son âge ; mais il n'a pas oublié son ouvrage.

24°. Posidonius, d'Apamée, vivait vers l'an 77 avant l'ère chrétienne (2). Athénée nous a conservé d'assez longs fragmens de cet auteur sur les Celtes.

25°. Géminus, de Rhodes, vivait en même tems que Posidinius (3). Nous avons de lui un ouvrage très-curieux sur l'astronomie, qui n'a jamais été traduit en français. J'en ai une traduction manuscrite. C'est l'auteur qui nous donne le plus d'extraits de l'ouvrage de Scilax.

26°. Caius Julius César, ou le Grand-César, dont les commentaires sont si précieux pour notre ancienne histoire, fut assassiné l'an 44 avant l'ère chrétienne (4).

27°. Aulus Hirtius Pansa, tué un an après César (5), continua ses commentaires. On peut y joindre :

---

(1) Harles, *Introductio*, p. 296.

(2) Id. p. 297.

(3) *Idem, ibidem.*

(4) *Fabricii Bibliotheca latina. Hamburgi*, 1708, p. 156.

(5) Id. p. 160.

28°. Julius Celsus, quoique cet auteur soit vraisemblablement très-postérieur (1).

29°. Marcus Tullius Cicéro, que nous appelons Cicéron, eut la tête tranchée l'an 43 avant l'ère chrétienne (2).

30°. Caius Sallustius Crispus, et non Priscus, comme écrit dom Bouquet, mourut l'an 31 avant l'ère chrétienne (3).

31°. Marcus Térentius Varro, mort à près de quatre-vingt-dix ans, l'an 27 de l'ère chrétienne (4), a parlé de Marseille. Dom Bouquet n'a rien dit de cet auteur.

32°. Denis d'Halicarnasse commença son histoire huit ans avant l'ère chrétienne (5). Dom Bouquet en a donné l'extrait.

33°. Diodore de Sicile fleurit l'an 6 avant l'ère chrétienne (6), et n'a point été omis par dom Bouquet.

---

(1) *Fabricii Bibliotheca latina. Hamburgi*, 1708, p. 163.

(2) Id. p. 91.

(3) Id. p. 150.

(4) Id. p. 77.

(5) Harles, *Introductio*, p. 201.

(6) Id. p. 308.

34°. Denis le Périégète, ou Denis de Charax, vivait l'an 3 de l'ère chrétienne (1). Dom Bouquet le fait vivre sous Marc-Aurèle.

35°. Tite-Live mourut l'an 17 de l'ère chrétienne (2).

36°. Le poëte Virgile, Publius Virgilius Maro, mourut dix-neuf ans avant l'ère chrétienne (3). Dom Bouquet en donne des extraits.

37°. Il en donne aussi d'Horace, Quintus Horatius Flaccus, né l'an 65, et mort l'an 8 avant l'ère chrétienne (4).

38°. Le poëte Cornélius Gallus, qui se tua lui-même sous l'empire d'Auguste (5), était né à Fréjus (6), dans la Gaule, et quoiqu'il ne nous reste, selon Fabricius, qu'un fragment bien reconnu de lui, il conviendra d'en parler du moins à cause de sa patrie.

39°. Publius Térentius Varro, poëte et histo-

---

(1) Harles, *Introductio*, p. 314.

(2) *Fabricii Bibliot. latina*, p. 178.

(3) Id. p. 201.

(4) Id. p. 233.

(5) Id. p. 251.

(6) Histoire litéraire de la France. Paris, 1733, t. 1, p. 101.

rien, né à Atace, petit bourg sur la rivière d'Aude, dans la Gaule narbonnaise (1), est différent de Marcus Térentius Varro dont j'ai parlé au numéro 31, et ne doit pas être confondu avec lui.

40°. Trogus Pompéius, historien, que nous appelons Trogue Pompée, tire son origine du pays des Voconces qui étaient alliés des Romains, et dont Vaison était la capitale. Il mourut quelques années avant l'ère chrétienne (2).

41°. Albius Tibullus, né le même jour qu'Ovide (3). Dom Bouquet en a donné des extraits.

42°. Marcus Vitruvius Pollio, que nous appelons Vitruve, et qui a vécu sous Jules-César et sous Auguste (4), a été cité par dom Bouquet.

43°. Vibius Gallus, l'un des plus éloquens orateurs de son tems, naquit dans les Gaules, et mérita d'être loué par Sénèque (5).

---

(1) Histoire litéraire de la France. Paris, 1733, t. 1, p. 108.

(2) Id. p. 114.

(3) *Fabricii Bibliot. lat.* p. 256.

(4) Id. p. 288.

(5) Histoire litéraire de la France, t. 1, p. 145.

44°. Oscus, autre orateur, naquit à Marseille, et mourut au commencement de l'empire de Tibère (1).

45°. Agrotas, de Marseille, était aussi orateur, et ne plaidait qu'en grec (2).

46°. Pacatus, contemporain d'Oscus, enseignait la rhétorique à Marseille (3).

47°. Le géographe Strabon nous apprend lui-même qu'il a écrit son quatrième livre l'an de Rome 771, qui répond à l'an 19 de l'ère chrétienne (4). Sa description de la Gaule n'a point été oubliée par dom Bouquet.

48°. Castor, rhéteur, né à Marseille, dont l'existence est incertaine (5).

49°. Antoine Castor, célèbre botaniste, vivait encore du tems de Pline l'ancien, âgé de cent ans, sans avoir jamais été malade (6).

50°. Germanicus César, né à Lion, comme l'empereur Claude son frère, fut consul l'an 12

---

(1) Histoire litéraire de la France, t. 1, p. 147.

(2) Id. p. 149.

(3) *Idem, ibidem.*

(4) *Theophili Christophori* Harles *introductio in historiam linguæ græcæ. Altenburgi*, 1778, p. 319.

(5) Histoire litéraire de la France, t. 1, p. 150.

(6) Id. p. 151.

de l'ère chrétienne pour la première fois, et l'an 18 pour la seconde. Il a traduit du grec en latin les Phénomènes d'Aratus (1), quoique Cicéron l'eût fait avant lui. Mais son ouvrage ne nous est parvenu que très-incomplet, et personne ne l'a suppléé, tandis que la traduction de Cicéron a été fort bien suppléée par Grotius, et traduite en français, ainsi que le supplément, par le père Pingré (2).

51°. Votiénus Montanus, orateur, né à Narbonne quelques années avant le commencement de l'empire d'Auguste, mourut l'an 28 de l'ère chrétienne (3).

52°. Julius Montanus, poëte, était vraisemblablement frère du précédent. Sénèque nous a conservé six vers de lui (4).

53°. Memnon, historien grec, dont les extraits nous ont été conservés par Photius, vivait du tems d'Auguste (5), et dom Bouquet l'a cité.

---

(1) Histoire litéraire de la France, t. 1, p. 152.

(2) *Marci Manilii astronomicon libri quinque. Parisüs*, 1786, t. 2, p. 206.

(3) Histoire litéraire de la France, t. 1, p. 158.

(4) Id. p. 160.

(5) Harles, *Introductio*, p. 299.

54°. Marcus Velléius Paterculus, qui fut nommé préteur l'an 31 de l'ère chrétienne (1), n'a pas été omis par dom Bouquet. L'abbé Paul a fait une traduction estimée de l'ouvrage de cet historien.

55°. Julius Græcinus, né à Fréjus, et père du célèbre Agricola, était philosophe, et Pline s'est servi de ses ouvrages. Il mourut l'an 40 de l'ère chrétienne (2).

56°. Valérius Maximus, que nous appelons Valère Maxime, vivait sous l'empereur Tibère (3). Dom Bouquet en donne des extraits. Nous avons une traduction de cet auteur en deux volumes in-12.

57°. Claude, né à Lion l'an 10 avant l'ère chrétienne, se nommait Tibérius Claudius Drusus, et parvint à l'empire l'an 41 de l'ère chrétienne, après la mort de Caius Caligula son neveu. Il fut empoisonné l'an 54 par sa femme Agrippine. Il avait composé plusieurs écrits (4).

58°. Pomponius Méla vivait sous l'empereur

---

(1) *Fabricii Bibliotheca latina*, p. 311.

(2) Histoire litéraire de la France, t. 1, p. 163.

(3) *Fabricii Bibliotheca latina*, p. 330.

(4) Histoire litéraire de la France, t. 1, p. 166.

Claude (1). Il en a paru assez récemment une traduction française.

59°. Cosmographie attribuée à Æthicus, et qui appartient véritablement à l'orateur Julius Honorius (2). Dom Bouquet en donne l'extrait, ainsi que celui d'une ancienne description du monde.

60°. Julius Florus, orateur, mourut vers le commencement de l'empire de Néron. Il était natif des Gaules (3).

61°. Clodius Quirinalis, rhéteur, naquit à Arles, dans la Gaule narbonnaise. Il fut compris dans une proscription de Néron, l'an 56 de l'ère chrétienne (4).

62°. Ursulus ou Surculus, rhéteur, l'un de ceux dont Suétone a écrit la vie, sous le nom de Lucius Statius Ursulus, était né à Toulouse (5).

63°. Domitius Afer, né à Nîmes, environ quinze ou seize ans avant le commencement de l'ère chrétienne, fut regardé à Rome comme

---

(1) *Fabricii Bibliotheca latina*, p. 345.

(2) Id. p. 348.

(3) Histoire litéraire de la France, t. 1, p. 175.

(4) Id. p. 178.

(5) Id. p. 179.

un prodige d'éloquence. Cet orateur mourut dans un repas, pour y avoir mangé avec excès, l'an 59 de l'ère chrétienne (1).

64°. Lucius Annæus Sénéca, philosophe célèbre parmi nous sous le nom de Sénèque, fut réduit par Néron à se donner la mort l'an 65 de l'ère chrétienne (2). Nous avons une bonne traduction française de tous ses ouvrages.

65°. Titus Pétronius Arbiter, que nous appelons Pétrone, naquit aux environs de Marseille, et mourut l'an 66 de l'ère chrétienne. Ses poésies sont très-connues (3). Il a paru en 1803 une nouvelle traduction de sa satire, écrite avec beaucoup d'élégance.

66°., 67°. et 68°. Trois médecins gaulois, Démosthène, Crinias et Charmis, se sont rendus célèbres à Rome sous l'empire de Néron (4).

69°. M. Annæus Lucanus, ou Lucain, né à Cordoue, en Espagne, reçut l'ordre de quitter la vie l'an 65 de l'ère chrétienne, sous l'empire

---

(1) Histoire litéraire de la France, t. 1, p. 181.

(2) *Fabricii Bibliotheca latina*, p. 357.

(3) Histoire litéraire de la France, t. 1, p. 186.

(4) Id. p. 208.

de Néron, ayant à peine vingt-sept ans (1). Nous avons plusieurs traductions françaises de ce poëte latin.

70°. Pédanius Dioscorides fleurit vers l'an 64 de l'ère chrétienne (2). Dom Bouquet en donne des extraits.

71°. Æbutius Liberalis, philosophe, né à Lion, fut l'ami de Sénèque, et mourut de chagrin de l'embrasement de sa patrie, arrivé l'an 65 (3).

On a confondu ce philosophe avec un capitaine des gardes de Titus, qui fut depuis empereur. Mais indépendamment de ce que ce capitaine est appelé Libérarius par Flavius Joseph, à qui nous devons le souvenir qui nous est resté de lui (4), ce Libérarius vivant sous l'an 70, est postérieur au précédent.

72°. Sextus Julius Gabinianus, un des rhéteurs dont Suétone a écrit la vie. Saint Jérôme

---

(1) *Jo. Alberti Fabricii Bibliotheca latina. Hamburgi*, 1708, p. 378.

(2) *Theophili Christophori* Harles *introductio in historiam linguæ græcæ. Altenburgi*, 1778, p. 333.

(3) Histoire littéraire de la France, t. 1, p. 213 et 214.

(4) Id. p. 214.

cite son discours. On le croit natif des Gaules (1).

73°. Julius Sécundus, neveu, par son père, de Julius Florus, dont j'ai fait mention au numéro 60, était Gaulois comme son oncle. Il ne nous est resté aucun ouvrage de cet orateur (2).

74°. Marcus Aper, l'un des plus beaux génies du barreau de son tems, vivait l'an 74, et sa mort ne peut guère être placée plus loin que l'an 85. Il était Gaulois de nation, et c'est de lui qu'est le fameux dialogue des orateurs sur la corruption de l'éloquence, ouvrage que l'on a cru digne d'être attribué à Tacite et à Quintilien (3).

75°. Marcus Antonius Primus, poëte, né à Toulouse après les premières années de ce siècle, vécut au moins soixante-quinze ans. Nous avons encore de lui quelques harangues ou fragmens de harangues et des lettres que Tacite nous a conservées (4).

76°. et 77°. Salvius Rufus, orateur, et Arta-

---

(1) Histoire litéraire de la France, t. 1, p. 214.

(2) Id. p. 216.

(3) Id. p. 218.

(4) Id. p. 223.

nus, jurisconsulte. Ces deux savans gaulois ont vécu sous l'empire de Vespasien (1).

78°. Cnæus Julius Agricola, l'un des plus illustres conquérans de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire, de l'Angleterre, naquit à Fréjus le 13 juin de l'an 38. Il était fils de Julius Græcinus, dont j'ai parlé au numéro 55, et mourut l'an 93. Tacite, qui était son gendre et qui a écrit sa vie, nous a conservé une de ses harangues (2).

79°. Flavius Joseph, né l'an 37, vivait encore l'an 93 (3). Ses ouvrages ont été fort bien traduits par Arnaud d'Andilli.

80°. Caius Plinius Secundus, né à Vérone, sous Tibère, est connu sous le nom de Pline l'ancien. Il fut étouffé par les vapeurs qui sortaient du Vésuve enflammé, sous l'empire de Titus, à l'âge de cinquante-six ans (4). Dom Bouquet en a donné des extraits, et Poinsinet de Sivri la traduction complète.

---

(1) Histoire littéraire de la France, tome 1, page 218. On observera que la pagination est double dans l'ouvrage cité, où, après 223, on retrouve 216 et suivantes.

(2) Id. p. 219.

(3) *Theophili Christ.* Harles *Introductio*, p. 336.

(4) *Bibliotheca latina. Hamburgi*, 1708, p. 401.

81°. Caius Julius Solinus est certainement postérieur à l'empire de Vespasien (1).

82°. Quintus Curtius Rufus, historien latin, dont l'âge est incertain (2).

83°. Caius Cornélius Tacitus, gendre d'Agrigola, fut consul l'an 97 (3). Rien n'est plus connu que ses Annales, qui ont été traduites plusieurs fois.

84°. Valérius Paulinus, natif de Fréjus, fut reçu sénateur à Rome, et mérita l'amitié de Pline le jeune. Il mourut vers l'an 104 (4).

85°. Géminius, savant gaulois, fut aussi l'ami de Pline le jeune, et, comme lui, il avait laissé des lettres que nous n'avons plus (5).

86°. Trébonius Rufinus, né à Vienne, capitale de la Gaule viennaise, était orateur, et contracta aussi une étroite amitié avec Pline le jeune (6).

87°. Abascante, médecin gaulois, exerçait

---

(1) *Bibliotheca latina. Hamburgi*, 1708, p. 413.

(2) Id. p. 439.

(3) Id. p. 466.

(4) Histoire litéraire de la France, p. 245.

(5) Id. p. 247.

(6) Id. p. 249.

la médecine à Lion. Galien a connu ses écrits, dont il avoue qu'il a profité (1).

88°. Salvius Liberalis, orateur, cru Gaulois, parce qu'il était parent d'Æbutius Libéralis, était connu de Pline, qui a rendu justice à son éloquence (2).

89°. Lucius Annæus Florus, que j'ai cité plusieurs fois, écrivit sous l'empereur Adrien (3). On croit que cet historien et poëte était Gaulois (4).

90°. Caius Suétonius Tranquillus, que j'ai cité aussi sous le nom de Suétone, vécut sous Trajan, et fut ami de Pline le jeune (5).

91°. Plutarque naquit l'an 50 et mourut l'an 120, ou, selon d'autres, l'an 130 (6). Sur ce qu'il dit des Celtes, voyez mon Introduction à l'histoire d'Avignon, tome 1, page 4.

92°. Sentius Augurinus, Gaulois de nation, fut consul l'an 132 avec Arrius Sévérianus. On

---

(1) Histoire litéraire de la France, p. 250.

(2) Id. p. 251.

(3) *Biblioth. lat.* p. 489.

(4) Histoire litéraire de la France, t. 1, p. 253.

(5) *Biblioth. lat.* p. 494.

(6) *Theoph. Christ.* Harles *Introd.* p. 351.

a conservé quelques vers de ce poëte, extrêmement loué par Pline le jeune (1).

93°. Favorin, l'un des plus savans hommes de son tems, naquit à Arles, entre le milieu et la fin du premier siècle. Sa réputation commença sous l'empire de Trajan, et ne fit que s'accroître sous celui d'Adrien et une partie de celui d'Antonin. Il est du petit nombre de ceux que l'on dit avoir été hermaphrodites. Il composa un grand nombre d'écrits dans lesquels il se montre à la fois historien, philosophe et orateur (2).

94°. Ménécrate, jurisconsulte, naquit à Marseille (3).

95°. Titus Aurélius Fulvius Boïonius Antoninus, plus connu sous le nom d'Antonin-le-Pieux, était originaire de Nîmes, où son père et son aïeul étaient nés. Mais il naquit à Lanuvium, dans la campagne de Rome, le 19 septembre 86. L'empereur Adrien l'adopta le 25 février 138. Il mourut le 7 mars 161. Il avait composé plusieurs écrits (4).

---

(1) Histoire litéraire de la France, t. 1, p. 252.

(2) Id. p. 265.

(3) Id. p. 276.

(4) Id. p. 277.

96°. Marcus Cornélius Fronto, que l'on croit Gaulois de nation, passa de son tems pour le second maître de l'éloquence romaine après Cicéron, et fut élevé au consulat l'an 160. Il vivait encore l'an 164 (1).

97°. Aulus Gellius, que nous appelons Aulu-Gelle, était Romain, et disciple de Favorin et de Fronto. Il fleurit sous Antonin-le-Pieux, et mourut dans les premières années de l'empire de Marc-Aurèle (2).

98°. Lucius Apuléius, né à Madaure, en Afrique, vécut sous les règnes d'Antonin-le-Pieux et de Marc-Aurèle (3).

99°. Justin, abréviateur de Trogue Pompée, vécut sous Antonin-le-Pieux (4).

100°. et 101°. Charmolaeus et Zénothémis, père et fils, natifs de Marseille, furent tous deux jurisconsultes (5).

On continuera cette table, si l'on veut, en se

---

(1) Histoire litéraire de la France, t. 1, p. 282.

(2) *Bibl. latina*, p. 508.

(3) Id. p. 514.

(4) Id. p. 528.

(5) Histoire litéraire de la France, par des Bénédictins. Paris, 1733, t. 1, p. 287.

servant de l'Histoire litéraire de la France, des Bibliothèques grecque et latine de Fabricius, et de la table de Rondet. Je me contente, pour le moment, d'avoir placé ici les auteurs par lesquels ma collection commencera, et sur lesquels j'invite les savans à travailler. Je m'en occuperai moi-même avec zèle et persévérance, pour remplir le but que s'est proposé l'Académie de laquelle je m'honore d'être membre, et qui m'éclairera de ses lumières et de ses conseils.

Paris, 5 février 1807.

Ce volume étant en quelque sorte le supplément des Considérations et de l'Histoire des Saliens, je placerai ici quelques notes sur ces deux ouvrages. On y verra que je me sers des observations des écrivains qui ont traité les mêmes matières. C'est ce que je continuerai de faire en profitant des notes qui m'ont déjà été envoyées sur mon premier volume, par M. de la Lande, M. Faujas de Saint-Fond, M. Moreau de Saint-Méri, etc., et dont je ferai aussi usage dans la suite, en nommant toujours ceux à qui je devrai ces observations.

NOTE PREMIÈRE,

PAGE XXVIII DE LA PRÉFACE DE L'HISTOIRE DES SALIENS.

Sur les fragmens de la Bible d' Ulfilas.

Art. 10. Ulfilas (et non *Ulphilas*), évêque des anciens Gots de la Dacie, de la Thrace et de la Mésie, dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne, entre 360 et 380, est connu pour avoir traduit la Bible dans la langue de cette nation, que les savans appellent *méso-gothique.*

De cette Bible, il n'existe que des fragmens ; ce sont les quatre évangiles et quelques passages des épîtres de saint Paul aux Romains.

Les quatre évangiles se trouvent dans le *Codex argenteus*, conservé à la bibliothèque de l'université d'Upsal. Le nom de *Codex argenteus* lui vient des lettres onciales argentées avec lesquelles il est écrit ou peint sur du parchemin couleur de pourpre.

Après avoir été long-tems caché dans la bibliothèque de l'abbaye bénédictine de Verden en Vestphalie, ce manuscrit fut porté à Prague, d'où le général suédois, comte de Kœnigsmark,

lors de la prise de cette ville par les Suédois en 1648, l'envoya à la reine Christine, qui le fit déposer à la bibliothèque royale de Stokholm. Le savant Vossius, en quittant la Suède en 1655, l'emporta en Hollande, on ne sait trop à quel titre. Ce fut de lui que le comte Magnus-Gabriel de la Gardie l'acheta pour la somme de 400 écus, le fit relier en argent massif, et en fit donation à l'université d'Upsal par acte rédigé en 1669.

Pendant que ce manuscrit se trouvait chez Vossius en Hollande, l'oncle de ce savant, le célèbre Junius, très-versé dans les langues du Nord, entreprit d'en donner une édition, qu'il publia en 1665 à Dordrecht, avec un glossaire gothique, en 2 volumes *in*-4°.

Cette première édition fut suivie, en 1671, d'une seconde que Stiernhielm publia à Stokholm avec des versions suéo-gothique, islandaise et latine, aussi *in*-4°.

Junius et Stiernhielm n'ont pas donné leurs éditions sur l'original du *Codex argenteus*, mais sur une copie qu'un nommé Derrer en a faite, on ne sait en quel tems, et qui s'est trouvée avec l'original à l'abbaye de Verden. Il n'est donc pas étonnant que ces premières éditions soient incorrectes, et qu'elles s'éloignent fort souvent de l'original.

C'est

C'est ce qui engagea un savant suédois, Éric Benzélius, docteur en théologie, et ensuite archevêque d'Upsal, à préparer une nouvelle édition calquée sur l'original même du *Codex argenteus*. Elle ne parut que long-tems après sa mort, et fut soignée par Édouard Lye, savant antiquaire anglais, qui la publia en un petit *in*-folio à Oxford, en 1750. Le texte présente de nombreuses corrections des éditions antérieures. La traduction latine et les remarques sont de Benzelius ou plutôt Benzel.

Ce fut à peu près dans le même tems, et pendant que l'édition de l'archevêque Benzel tardait à paraître, qu'un des plus habiles critiques de Suède, le chancelier Ihre d'Upsal, connu par de nombreux écrits sur les langues et les antiquités du Nord, donna de nouveau ses soins au *Codex argenteus*. Il en fit faire, sous ses ieux, une copie exacte, et d'autant plus importante, que le *Codex argenteus* a beaucoup souffert par le laps de tems, et qu'il dépérit de plus en plus.

M. Ihre s'était proposé de donner une nouvelle édition critique des Evangiles d'Ulfilas; mais celle de Lye ayant paru, il changea de dessein; et sur ce qu'il apprit que le célèbre Busching avait l'intention d'en donner une à la suite d'un recueil de dissertations et remarques

critiques de M. Ihre, il envoya en 1773, sa copie à ce savant, avec la traduction latine de Benzel, revue et corrigée par lui. M. Busching n'exécuta point son projet, n'ayant pas trouvé un nombre suffisant de souscripteurs pour fournir aux frais de son édition.

Le manuscrit de M. Ihre, après la mort de M. Busching, passa entre les mains de M. Heynatz, professeur à Francfort-sur-l'Oder, qui le communiqua à M. Zahn pour servir à l'édition que ce dernier a donnée au public en 1805, à Veissenfels en Saxe, grand *in-quarto*.

On ne doit pas négliger de dire que les quatre Evangiles de la traduction d'Ulfilas ne sont pas complets dans le *Codex argenteus*, et que l'on y remarque plusieurs lacunes qui proviennent de la défectuosité de l'original et de sa haute antiquité. Ses restes n'en sont pas moins précieux, puisqu'ils nous présentent le plus ancien monument de la langue germanique, dont le gothique est un des principaux dialectes. Tout ce qui nous reste de la langue des anciens *Allemani*, des Francs, des Anglo-Saxons, des anciens Saxons, du bas allemand et des langues du Nord, est de trois à cinq cens ans postérieurs au siècle d'Ulfilas (1). Les poëmes d'Ossian peu-

(1) Tout ce qui précède dans cet article, est tiré d'une

vent seuls prétendre à l'antériorité, puisqu'Oscar, fils de ce poëte, battit les troupes de Carausius qui s'était fait déclarer empereur l'an 284 (1).

Quoique la traduction méso-gothique de la Bible appartienne indubitablement à Ulfilas, il n'en est pas moins certain que le *Codex argenteus*, qui contient ses Evangiles, n'est pas de son tems; et il est aisé de se convaincre, par la forme des caractères qui y sont employés, et par la comparaison avec d'autres manuscrits, qu'il fut écrit en Italie vers le milieu du sixième siècle, peu avant la destruction du puissant royaume des Ostrogots par les Grecs (2).

Quant aux fragmens des épîtres de saint Paul aux Romains, de la traduction d'Ulfilas, c'est M. Knittel, conseiller du consistoire de Volfenbuttel, qui en a fait la découverte dans la bibliothèque ducale sur quelques feuilles de parchemin, dont on avait effacé faiblement la traduction

---

analise de l'édition de Zahn, lue à l'Institut par monsieur Koch, correspondant, et imprimée dans le Magasin encyclopédique de 1806, t. 3, p. 61—64.

(1) Ossian, poésies galliques, traduites par M. le Tourneur. Paris, an VII, t. 1, p. 129.

(2) Analise de M. Koch, p. 64 du Magasin encyclopédique, d'où est tirée aussi la fin de cet article.

gothique d'Ulfilas pour y substituer les Origines d'Isidore de Séville. Les caractères primitifs se trouvant aujourd'hui plus lisibles que ceux qui leur ont été substitués, M. Knittel en tira les fragmens dont il s'agit, et en donna, en 1762, une édition magnifique, accompagnée d'amples commentaires, sous ce titre :

Ulphilæ versionem gothicam nonnullorum capitum epistolæ Pauli ad Romanos, venerandum antiquitatis monumentum pro amisso omninò atque adeò deperdito, per multa secula, ad hunc usque diem habitum, è liturâ codicis cujusdam manuscripti, rescripti, qui in Augustâ apud Guelpherbytanos bibliothecâ asservatur, unà cum variis variæ litteraturæ monimentis, huc usque ineditis, eruit, commentatus est datque foràs Franciscus Antonius Knittel.

M. Zahn, prédicateur à Delitz-sur-la-Saale, près de Weissenfels en Saxe, a sans doute bien mérité de l'ancienne littérature germanique, en publiant, à ses frais, une nouvelle édition des Evangiles d'Ulfilas et des fragmens des épîtres de saint Paul, dans un ouvrage qu'il a adressé à la troisième classe de l'Institut. Il y donne le texte d'Ulfilas sur le manuscrit du chancelier Ihre, et en profitant des observations de tous

ceux qui ont travaillé sur cette matière avant lui, il n'a rien négligé pour rendre son édition aussi parfaite qu'il étoit possible.

Le texte d'Ulfilas y est accompagné d'une traduction latine interlinéaire qui est purement littérale, et dont l'unique but est de faire connaître la vraie signification de chaque terme méso-gothique employé par Ulfilas. Elle est due à Charles-Frédéric Fulda, de son vivant pasteur dans le pays de Vurtemberg, et connu par plusieurs ouvrages sur l'antiquité et le génie de la langue germanique. M. Zahn a corrigé en différens endroits le travail de Fulda.

A côté du texte se trouve une autre traduction latine, telle que l'avait faite l'archevêque Benzel, retouchée par le chancelier Ihre; elle est aussi littérale, mais plus intelligible et plus conforme aux règles de la grammaire, que celle de Fulda.

Au bas du texte sont placées des variantes et des notes tant critiques qu'explicatives, que M. Zahn a puisées dans les ouvrages de Junius, de Stiernhielm, de Benzel, du chancelier Ihre et d'autres savans qui ont travaillé sur Ulfilas et sur la langue méso-gothique.

Désirant aussi de rendre son ouvrage plus utile à ceux qui voudront faire une étude approfondie d'Ulfilas et de sa langue, M. Zahn y a ajouté une grammaire fort détaillée de cette

langue, que M. Fulda a rédigée avec soin. Elle a été revue par M. Zahn qui l'a enrichie de ses notes et supplémens.

A la suite de cette grammaire, vient un glossaire de la même langue, de treize feuilles d'impression, rédigé aussi par M. Fulda et retouché par M. Reinvald, premier bibliothécaire de la bibliothéque ducale de Meinungen, très-versé en ce genre de littérature.

Toute l'édition est précédée d'une préface, dans laquelle M. Zahn présente une idée générale de l'ouvrage et des soins qu'il y a mis. Il donne ensuite une notice historique de la vie de M. Fulda et une ample introduction qu'il divise en deux parties principales.

La première contient l'histoire des Gots et de leur langue, que M. Zahn a tirée d'un ouvrage du célèbre Adelung, de Dresde, intitulé: « Histoire de la langue et littérature allemande », en omettant cependant les citations et les notes dont M. Adelung, avait appuyé et enrichi son texte. On y remarque des recherches sur les restes de la nation des Gots, jadis si redoutable, que des modernes ont cru les découvrir dans la Prusse, dans la Crimée et dans la Hongrie.

La seconde partie s'étend beaucoup sur la vie d'Ulfilas, sur sa traduction de la Bible et sur les ouvrages qui ont été publiés sur cette traduc-

tion ainsi que sur la langue méso-gothique. Elle est l'ouvrage de M. Zahn ; mais lui-même avoue que la majeure partie des recherches interessantes qui s'y trouvent, sont dues à M. Adelung, qui a bien voulu lui communiquer son travail manuscrit sur cette matière.

M. Zahn prouve par des argumens sans réplique, que la traduction des fragmens d'Ulfilas s'est faite sur le texte grec du Nouveau-Testament, et que les caractères méso-gothiques du *Codex argenteus* sont évidemment tirés des caractères grecs et romains; mais qu'il n'est pas aussi certain que l'invention de ces caractères soit due à l'évêque Ulfilas, ainsi que plusieurs savans l'ont avancé.

Il examine ensuite les autres monumens de cette langue qui ont été trouvés en Italie ou ailleurs, de même que les traces qu'on en découvre dans les lois des Ostrogots et des Visigots, et dans les écrivains de ces nations. Il produit plusieurs signatures données par des Gots nationaux à des actes découverts à Naples et à Arezzo, desquelles il résulte que la langue et l'écriture du *Codex argenteus* sont incontestablement les mêmes que celles des anciens Gots. C'est à ce sujet que M. Zahn réfute l'opinion de M. Mathurin Veyissière de la Croze, qui, dans son *Thesaurus epistolicus*, publié en 1782, a pré-

tendu que la langue dans laquelle Ulfilas avait traduit la Bible, était celle des anciens Francs. Cette opinion avait cependant été adoptée par Mosheim, Vetstein et d'autres savans.

J'observe encore que M. Steenvinkel, à Hardervik, avait projeté avant M. Zahn une édition complète et critique de tout ce qui nous reste d'Ulfilas, et que pour cette édition il avait fait fondre des caractères parfaitement conformes à ceux du *Codex argenteus*. M. Zahn s'est servi de ces caractères pour donner un échantillon de l'écriture méso-gothique d'Ulfilas, qu'il a tiré du chapitre 5 de l'Evangile de saint Matthieu, et il l'a placé avec un alfabet de cette langue, à la tête de la grammaire qu'il a publiée.

M. le professeur Gley va faire une nouvelle édition en allemand du *Codex argenteus* de Bamberg. Il qualifie la langue d'Ulfilas d'ancienne langue saxonne dans son prospectus allemand. Mais dans son prospectus en langue française, intitulé: «Notice sur le monument littéraire le plus ancien que l'on connaisse dans la » langue des Francs », il fait de cette langue un dialecte de celle des Francs (1).

---

(1) Gazette littéraire, à la suite des Archives littéraires de l'Europe, p. VI, tome 10, trimestre d'avril 1806.

NOTE SECONDE,

PAGE XXXIV DE LA PRÉFACE DE L'HISTOIRE DES SALIENS.

Analise de trois ouvrages de M. le comte de Pahlin.

Art. II. LETTRE SUR LES HIÉROGLYPHES, avec cette épigraphe :

Davum me non OEdipum.

1802, sans nom de lieu ni d'imprimeur; avec une planche gravée contenant des hiéroglyphes égiptiens, *in*-8°. de 76 pages.

ESSAI SUR LES HIÉROGLYPHES, ou nouvelles lettres sur ce sujet, avec deux planches et une vignette au frontispisce contenant vingt-quatre inscriptions et figures hiéroglyphiques, tirées la plupart du Voyage en Egypte, par M. Denon, à Weimar, au bureau d'industrie, 1804, *in*-4°. de 102 pages.

ANALYSE DE L'INSCRIPTION en hiéroglyphes, du monument trouvé à Rosette, contenant un

décret des prêtres de l'Egypte en l'honneur de Ptolémée Epiphanes : avec une planche qui contient l'écriture hiéroglyphique de l'inscription de Rosette, d'après un dessin que l'auteur a fait graver. Les treize dernières pages contiennent le texte grec de cette même inscription, avec la traduction latine de M. Ameilhon, dans laquelle sont en lettres italiques les mots que l'on croit avoir été exprimés en hiéroglyphes. A Dresde, 1804, chez les frères Walther, *in*-4°. de 175 pages.

Je n'ai parlé que du troisième de ces ouvrages; mais comme ils sont relatifs au même sujet, et sortis de la même plume, je rendrai compte ici de tous les trois d'après le sénateur Lanjuinais qui paraît les avoir étudiés avec le plus grand soin (1). Quoique l'auteur de ces trois ouvrages ne se soit point nommé, on sait que c'est M. le comte de Pahlin, chargé d'affaires de la cour de Suède à Dresde, long-tems secrétaire de légation à Constantinople, et gendre du célèbre Mouradgea d'Osson, bien connu des gens de lettres par son grand ouvrage sur l'empire des Turcs.

---

(1) Magasin encyclopédique, année 1805, tome VI, p. 28 et suivantes. J'ai fait quelques changemens dans le stile et quelques additions peu importantes.

Les hiérogliphes sont l'expression des idées par les signes des choses. C'étaient les caractères de cette écriture primitive et populaire des nations, qui, indépendante de la diversité des langues et de leurs vicissitudes, formait une vraie *pasigraphie*, une écriture universelle. Il ne s'agit guère ici que des hiérogliphes égiptiens; mais souvent l'auteur les compare avec l'écriture chinoise, vraiment hiérogliphique. Il a remarqué une entière similitude ou beaucoup de rapports entre divers hiérogliphes de l'inscription de Rosette, et plusieurs caractères de l'Ecriture, surtout de l'ancienne écriture chinoise.

Le matériel du mot *hiérogliphe* veut dire *sculpture* ou *gravure sacrée*, et, par extension, *caractère sacré*. C'est que l'écriture primitive dont il s'agit, fut d'abord sculptée ou gravée; c'est que les temples, surtout, furent couverts de cette écriture, même après l'introduction de l'écriture alfabétique; c'est que les savans, c'est-à-dire, les prêtres de l'Egipte, continuèrent longtems d'exprimer en hiérogliphes leurs doctrines religieuses, qui renfermaient les sciences d'alors. Les hiérogliphes n'étaient point des secrets; ils ne furent ni inventés, ni même, quoiqu'en ait dit Varburton, conservés pour tenir le peuple

dans l'ignorance (1). Notre auteur ne craint pas d'avancer que le peuple d'Egipte savait lire les hiérogliphes. Sans doute on ne voulait pas tenir caché le sens des hiérogliphes de l'inscription de Rosette, puisqu'on les accompagna d'un texte explicatif dans les deux langues vulgaires du pays et du tems, en égiptien et en grec.

Mais l'intelligence de ces signes se perdit insensiblement par l'usage devenu exclusif de l'écriture alfabétique. Apulée et Ammien Marcellin appelaient déjà de leurs tems, les hiérogliphes, *litteras ignorabiles*, des caractères inconnus. Le docte Bandini assure qu'on ne peut pas les déchiffrer, *nos hierogliphicorum interpretationem assequi non posse.* M. Dupuis, dans son mémoire sur le Phénix, dit aussi que l'écriture hiérogliphique est «perdue sans espoir » de la retrouver ». Celui de tous nos savans contemporains qui semblait avoir épuisé les recherches sur ce sujet, le célèbre Zoéga, adopte même ce jugement (2).

M. de Pahlin, plus hardi, rejette cette opi-

---

(1) Voyez Court de Gébelin, Monde primitif, t. III, p. 380 et 385.

(2) Voyez *de Origine et Progressu Obeliscorum, auctore Georgio Zoega, Dano. Romæ*, 1797, in-folio, p. 179.

nion comme une erreur. Nous connaissons, dit-il, une grande partie des simboles des peuples anciens, la plupart empruntés de l'Egipte avec le culte. Il en existe un recueil entier, intitulé *Horus-Apollo*. D'autres sont épars dans les auteurs de l'antiquité : on pourrait entendre ces emblèmes réunis en tableaux, comme on les entend séparément. Plein de ces idées, et doué d'une érudition, d'une sagacité peu communes, il entre dans la carrière, il y marche avec aisance; il y obtient des succès; il développe en effet des recherches savantes et des idées heureuses, des conjectures qui méritent d'autant plus d'être examinées, que les fameuses piramides, les obélisques, tous les temples égiptiens, une multitude de statues, de tables, de médailles, de pierres gravées, et d'autres monumens antiques de tout genre, sont couverts d'hiérogliphes restés jusqu'ici des énigmes dont on n'a point trouvé les mots.

Dans sa première lettre, qui est comme son coup d'essai, l'auteur commence à expliquer ce qu'il appelle le *principe* et le *sistème*, c'est-à-dire, l'origine, les progrès des hiérogliphes, la méthode qu'on a suivie dans leur composition. Il ajoute ensuite des exemples, afin de prouver et d'expliquer l'emploi de ce genre d'écriture. Je vais donner ici l'analise de ce travail, en

observant l'ordre que l'auteur a suivi. Je renvoie pour les preuves, à son texte.

Les premiers hiérogliphes, comme les mots les plus anciens, ne furent qu'une imitation grossière des objets phisiques. A mesure que les idées augmentèrent et se perfectionnèrent, on vit se multiplier et se perfectionner les mots et les hiérogliphes.

Dieu fut d'abord un *père*, un *ouvrier*, un *faiseur*, c'est-à-dire, un *fabricateur*, et sous cette acception, il était facile à dessiner; mais l'homme ayant de Dieu des idées plus sublimes, éprouvant le besoin d'exprimer une foule de pensées qui échappent aux images, chercha d'autres signes que ceux des objets phisiques; il les trouva dans les nombres, et dans certaines figures de géométrie qui reviennent fréquemment dans les hiérogliphes.

C'est avec ces deux espèces de signes, que les sages de l'Egipte peignirent ce qui existe, le monde *sensible* et le monde *intelligible*.

Car telle était leur division fondamentale et celle qu'ils s'efforçaient d'inculquer dans l'esprit des peuples. On la retrouve jusque dans leurs différentes écritures simboliques ou hiérogliphiques, indiquées par Clément d'Alexandrie: l'une appelée *curiologique*, ou maîtresse écriture, apparemment comme la plus ancienne et la plus

vulgaire, peignait principalement le monde phisique, le peignait aux sens, par l'image des choses entières, ou de leurs parties, telles qu'elles paraissent. La seconde ou *tropique* s'adressait à l'imagination, par des métaphores, des comparaisons, des analogies; la troisième, *l'énigmatique*, parlait à la réflexion par des compositions ingénieuses, qui exerçaient l'esprit en donnant à penser et à deviner. Ces deux dernières étaient particulièrement employées pour les objets du monde intellectuel.

Toutes trois, par préférence à l'écriture alfabétique, regardée comme trop abusive, furent employées pour décrire Dieu et la nature, ou la science de la nature et des dieux. Ces trois espèces, mêlées ou séparées, formaient le genre de l'écriture sacrée ou hiérogliphique; et les caractères de celle-ci étaient les signes des élémens, ou des premiers principes du monde intellectuel et matériel; ils offraient dans leurs combinaisons les formes de la pensée, comme ses objets.

La nature engendrant et engendrée, *generans et generata*, sous le nom d'Isis, fut ainsi représentée sous un grand nombre de figures.

Dieu premier, au-dessus même de l'intelligible, le Dieu adoré par le silence, eut de même ses signes ou simboles qui le représentaient.

A la tête de l'alfabet fut placé, comme première lettre, l'hiérogliphe du Dieu des Dieux, du Dieu un et indivisible : et cette lettre fut aussi le signe de l'unité qui est la source des nombres. La science de Dieu et de ses œuvres fut ainsi véritablement la science des nombres et des mesures.

Le point duquel Euclides fait découler les lignes et les formes géométriques, fut encore un hiérogliphe de Dieu, qui fut aussi désigné par le cercle, comme emblème de l'infini, comme une figure contenant toutes les mesures. Enfin Dieu fut appelé sphère intelligible, dont le centre est partout et la circonférence nulle part.

Les cercles et les globes furent généralement des emblèmes du monde intellectuel.

Le carré désigna le monde matériel.

Le triangle indiqua tout l'univers; savoir le mâle, *Osiris*, la femelle, *Isis*, et le produit, *Horus*.

Ces dimensions furent désignées par la Croix, qui signifie les quatre coins du monde, et la vie future.

L'univers et ses quatre grandes divisions, voilà ce que signifie le globe surmonté de la croix dans la main des images des Dieux, des Rois, des Prêtres.

Epiménides définissait Dieu le cercle, le carré, le triangle, la ligne, le point, le tout en tout.

Les figures géométriques, et plusieurs autres, voilà les emblèmes des Dieux et les élémens de l'écriture hiérogliphique.

Il y a sur cette écriture deux anciens textes grecs, l'un de Sanchoniaton, l'autre de Clément d'Alexandrie. Après toutes les explications connues, on lira encore avec intérêt celles de l'auteur, qui n'ajoutent guère à ce qu'en avait dit Court de Gébelin, tomes I et III, il faut y joindre celles de M. Zoéga.

Le nombre des hiérogliphes égiptiens est assez borné : on employait leurs divers genres dans le même tableau, et ce mélange facilitait beaucoup l'expression. Il est remarquable que dans toutes les langues le sens primitif de tout mot qui n'a pas été admis par *onomatopée*, c'est-à-dire, par imitation, comme *trictrac*, *bêler*, etc., offre une image phisique, une allusion, un nombre, une forme, en un mot un vrai hiérogliphe de l'antiquité, ou une figure qui aurait pu l'être. Exemple : *double* pour faux ou discordant, *droit* pour juste, *trois* pour beaucoup, parfaitement, etc.

Les penseurs profonds trouvent commode l'usage de figures géométriques et de signes algé-

briques, pour remédier aux longueurs et aux difficultés des langues ordinaires. Ainsi procédèrent les anciens Egiptiens, et d'après eux Pithagore, Platon, et leurs disciples; de même Thalès, Eudoxe, Démocrite, Licurgue, Solon.

Un petit nombre d'idées universelles, exprimées par un petit nombre de signes, étaient comme la base de tous les hiérogliphes.

Mais les signes dérivés ou composés étaient plus nombreux.

Pour reconstruire ce bel édifice avec les débris échappés aux siècles, il faudrait développer les plus hautes spéculations de l'antiquité, rechercher dans les nombres et les formes géométriques de l'univers, ou dans ses lois mécaniques, les modèles éternels des êtres créés; recueillir dans toute l'ancienne littérature orientale, et dans les doctrines mistérieuses des peuples, tous les fragmens altérés ou déguisés de la sagesse égiptienne; il faudrait rechercher les principes et les formes premières, si célèbres dans l'ancienne philosophie, leurs simboles et leurs images, les signes sensibles qui représentent ce qui échappe à nos sens, les images des choses divines dans les choses d'ici-bas.

Comme on découvre dans les simboles mal entendus des dieux égiptiens l'origine de bien des fables mithologiques, de même dans les

figures géométriques des hiérogliphes destinés à conserver les sciences, on trouve l'origine de leur corruption, celle de l'astrologie, de la magie, etc., tandis que la méthode et les anciens signes de l'algèbre, de l'astronomie, de la chimie, de la musique, de la médecine, etc., ne sont que des fragmens de l'ancienne écriture hiérogliphique, que nous tenons en grande partie des Arabes, héritiers des Egiptiens.

On voit sur les obélisques et autres monumens hiérogliphiques, les chiffres qu'on appelle arabes, et toutes les majuscules de l'alfabet grec, et de plusieurs alfabets orientaux ; enfin jusqu'aux signes qui devinrent des amulettes connues sous le nom d'*abraxas*, et qui furent inventés pour un tout autre usage.

L'auteur (1) prétend que les chiffres arabes ne sont que des hiérogliphes égiptiens, et qu'ils sont indiens seulement en ce sens que l'Arabie, la Haute-Egipte et l'Ethiopie (d'Afrique), se sont appelées Inde. Mais je crois avoir démontré jusqu'à l'évidence (2), et par le témoignage des Arabes eux-mêmes que ces chiffres sont vérita-

(1) Page 154 de son analise de l'inscription de Rosette.

(2) Considérations sur l'origine et l'histoire ancienne du globe. Paris, 1807, p. 320 et suivantes.

blement indiens, et viennent de l'Inde proprement dite. On n'en sera point surpris lorsqu'on lira dans les recherches asiatiques, que les Indiens ont encore un livre d'astronomie écrit l'an 2800 avant l'ère chrétienne, et par conséquent bien antérieurement à tout ce que nous savons de l'astronomie des Egiptiens. Ce sont en effet principalement les calculs astronomiques qui exigent plus de perfection dans l'arithmétique. Je doute que nos chiffres arabes se trouvent dans les hiérogliphes égiptiens. Si cela était, ce serait une preuve de plus de l'antériorité du peuple atlantique chez lequel il faudrait aller chercher l'origine de toutes nos sciences. Revenons aux idées de M. de Pahlin.

Les caractères hiérogliphiques encore aujourd'hui conservés dans les sciences, n'y sont plus guère que des sinonimes de mots regardés comme arbitraires. Autrefois ils portaient la définition de l'objet signifié et de ses rapports, de ses correspondances réelles ou imaginaires avec toute la nature. Quel que soit l'abus qu'on en a fait, l'idée de peindre ces rapports était vaste et ingénieuse; elle facilitait l'intelligence et la mémoire des choses par des signes peu nombreux et bien liés; elle aidait à considérer l'univers comme un tout corrélatif dans ses parties. Une de ses portions donnait l'échelle de l'ensemble, comme

une fraction du méridien renferme tout le sistème métrique des Français.

Peut-être cette classification des êtres attachée aux nombres, aux figures de géométrie, aux grandes divisions de l'univers, surpassait, par sa grandeur et sa simplicité, nos méthodes modernes, comme ses monumens surpassent les caractères de nos écritures. Dans les hiéroglifes, on trouvait le tableau de la nature comme une seule et grande pensée; c'était comme dit Plotin un corps entier de la science (1). C'était, selon Clément d'Alexandrie, l'écriture inventée par les philosophes, la plus parfaite des écritures. Plotin admirait la haute sagesse de ceux qui, dans les sciences, avaient préféré l'écriture hiérogliphique aux lettres qui ne peignaient que le son de la voix. Toute l'antiquité partageait cette admiration. De grands hommes parmi les modernes, Bacon à leur tête, ont senti le besoin d'une pareille langue des sciences. Leibnitz s'en est occupé.... « Heureux », ajoute l'auteur, « celui qui rétablira les hiérogliphes! Il prépa- » rera peut-être une révolution utile et complète » dans le sistème des connaissances humaines ».

(1) *Sapientia simul tota.* Telle est l'expression par laquelle Marsile Ficin a traduit le grec de Plotin.

Il y a des personnes qui mettraient beaucoup de prix à la lecture et à la science cachée des hiérogliphes, et qui n'adopteraient pas ces éloges dans toute leur étendue ; elles rabattraient beaucoup de si hautes espérances ; elles regarderaient les hiérogliphes comme la langue qui appartient à l'enfance des arts et des sciences ; elles y verraient une langue sujette, ainsi que d'autres, et plus même que d'autres, aux obscurités et aux équivoques ; elles penseraient que les hiérogliphes, parmi des vérités importantes, ont propagé bien des erreurs, qu'ils pouvaient convenir à exprimer des sciences fixées, et qu'ils seraient un mauvais instrument pour découvrir celles qui n'existent pas encore, pour corriger et perfectionner celles qui existent ; elles croiraient enfin qu'au milieu des dissentimens innombrables qui divisent les hommes et même les savans, tant sur les mots que sur les choses, l'usage des hiérogliphes ne pourrait qu'arrêter les progrès, augmenter la confusion, et ne manquerait pas, comme il est arrivé déjà, de faire pulluler les fausses méthodes, ainsi que les fausses sciences, et languir ou périr les véritables.

Quoi qu'il en soit, après ces notions d'histoire et de théorie, l'auteur entreprend de décrire et d'expliquer sept inscriptions hiérogliphiques des-

sinées sur la planche gravée qui accompagne l'ouvrage. Il avoue lui-même (1) que ces descriptions, dans son livre, perdent de la clarté qu'elles ont pu avoir dans le manuscrit, par la nécessité (prétendue) de retrancher pour l'impression, les caractères hiérogliphiques qui étaient insérés dans le texte. Cette remarque n'est que trop fondée : ce n'est qu'avec beaucoup de peine que M. le sénateur Lanjuinais a pu comprendre, en partie seulement, à quels signes de la gravure se rapportent plusieurs des explications de l'auteur. Les tableaux qu'il a choisis sont corrélatifs, et ses commentaires sont ingénieux, vraisemblables, très-propres à éclaircir des points importans de la doctrine mistérieuse des Egiptiens sur l'âme, sur son état après la mort, sur le grand Tout, sur Dieu, à qui l'on croyait qu'elle se réunissait.

L'*Essai sur les Hiérogliphes* est composé de lettres. M. de Pahlin confirme, approfondit, multiplie dans la première ses notions historiques et théoriques sur les hiérogliphes en général, et, dans les suivantes, ses explications de tableaux hiérogliphiques. J'indiquerai ce qui a

(1) Dans une note, page 34.

paru à M. le sénateur Lanjuinais de plus remarquable dans cet essai.

Lisez, dit M. de Pahlin, le Traité de Plutarque sur Isis et Osiris : malgré son apparente confusion, et, par cette confusion même, c'est jusqu'ici un des meilleurs ouvrages sur les hiérogliphes.

Plutarque les explique, lorsqu'il dit que les Egiptiens représentaient la nature du monde par un certain triangle, et lorsqu'il développe cet exemple ancien de la géométrie appliquée à la métaphisique, exemple suivi de tant d'autres analogues dans l'école de Pithagore et dans celle de Platon, tous deux instruits par les prêtres d'Egipte.

On pourra donc, afin d'entendre les hiérogliphes égiptiens, tirer beaucoup de secours des simboles géométriques et numériques de Pithagore, de Platon et de leurs disciples; de Proclus, par exemple, et de Théon, de Smirne, qui écrivit un livre de mathématiques pour servir à expliquer la doctrine égiptienne de Platon.

Les disciples de Pithagore étaient forcés, par leur maître, de ne s'exprimer qu'en simboles ou figures hiérogliphiques, jusqu'à ce qu'ils pussent soutenir un discours dans les termes mistérieux qui,

qui, en langue parlée, correspondaient à ces simboles.

C'est-là cette langue qui formait la *langue sacrée* de l'Egipte, ou celle des prêtres égiptiens, que Pithagore apprit d'eux, autrement la langue *atlantique* ou *ammonéenne.*

Flavius Joseph, dans ses livres contre Appion, l'appelle *langue sacrée ;* nombre de ses mots, dit-il, étaient pris des dieux et des animaux sacrés, et s'expliquaient par la théologie phisique.

Les simboles ou figures que ces mots énonçaient, étaient originairement, dit Iamblique, l'expression en sculpture ou dessin du langage primitif des pères de la nation égiptienne. Il ajoute que ces caractères, les plus anciens de tous, furent en usage chez presque tous les Grecs, et surtout chez les Egiptiens, qui instruisirent Pithagore. Il revient plusieurs fois sur l'antiquité de ces sortes d'énigmes, dont voici des exemples : *Hiesor* ou *hacsor*, captif, pour *roi pasteur ; sang et os des Géans*, pour *vin et fer ; écume de Tiphon*, pour *sel ; sueur de la terre*, pour *mer ; mains de Rhéa*, pour *les deux constellations de l'Ourse ; la lire des Muses*, pour *les Pléiades ; les chiens de Proserpine*, pour *les planètes.* Les plantes aussi avaient de ces noms hiérogliphiques.

C'est le stile des oracles, des vers orphiques, des lettres éphésiennes, des anciennes poésies du nord de l'Europe. On peut le comparer en quelque sorte à l'argo des vagabonds appelés Egiptiens, qui détournent à un sens convenu entr'eux les mots des langues de chaque pays.

Ainsi, dans la Grèce idolâtre, on invoquait *Dieu aux pieds de bœuf*, *le saint Taureau*, *l'épervier multiforme.*

Ainsi Jésus-Christ fut appelé non-seulement *agneau*, *lion*, *cep de vigne*, *pierre*, mais aussi le *bon scarabée*, etc.

Ainsi dans le livre intitulé *Horapollon*, 1095 est sinonime de *silence*; 4 d'*année*; 16 de *plaisir*, *volupté*; 16 et 16 de l'*union conjugale.*

Voilà des fragmens de cette langue des prêtres d'Egipte et des Pithagoriciens, qui peignait toutes choses par des noms et des figures de mathématiques.

Elle se trouve dans les tipes et les paraboles de la Bible.

Manéthon, dans Eusèbe, dit qu'après le déluge, les saints caractères du dialecte sacré furent traduits en grec par des caractères sacrés; c'est-à-dire, on substitua aux hiérogliphes qui peignaient la langue parlée avant le déluge, d'autres hiérogliphes qui peignaient les mêmes idées d'après les images de la langue grecque,

autrement de la langue vulgaire, de la langue parlée au tems de la traduction.

Dans le langage hiérogliphique des Egiptiens, les figures de géométrie, ces premiers linéamens auxquels on peut réduire les formes de ce qui existe ou peut exister, étaient censées les prototipes des choses, la représentation de leur essence. On croyait que les élémens ou linéamens géométriques étaient les vraies formes premières, que ces figures exprimaient toute forme et toute chose qui a une forme et une mesure, comme les nombres expriment toute quantité.

Un angle est le premier linéament d'un bras; le bras désigne bien un serviteur, un ministre, un employé. Ainsi, dans les hiérogliphes, les angles divers représentaient des dieux inférieurs, les ministres de Dieu, les instrumens de sa puissance, en un mot, ce qu'on appelle *ange*. Cet ancien hiérogliphe est encore sensible dans les langues grecque, latine, suédoise, anglaise, française, etc., où les mots qui désignent *serviteur*, *servante*, *ministre*, *certains dieux inférieurs*, *ange*, ont tant d'analogie avec le mot *angle* ou son équivalent. Beaucoup de mots français signifient tout à la fois certains nombres ou certaines figures géométriques, et en même tems des idées d'un autre ordre attachées à ces figures. Exemples : *circonstance*, *circulation*,

circonvenir, *circonspect*, *se carrer*; *unique* pour *excellent*; *duel* pour *combat*; *droit*, *tort*, *travers*, *incliné*, etc. Ces termes et mille autres mots abstractifs expriment des hiérogliphes, et ne peuvent être mieux traduits qu'en figures géométriques.

Œil, main, bras, jambes, bouche, tête, tous les membres et organes de l'homme, les animaux, les phénomènes de la nature les plus frappans, sont la source d'une foule de mots dans les langues, et d'une foule d'hiérogliphes qui peignaient ces mêmes mots. Les écoles ont retenti des mots *formes premières*, *principes universels des choses*. On croyait que toutes les formes sont dans l'âme et dans les choses. Voyez le « Traité de la Philosophie selon les Egip- » tiens », attribué à Aristote (1). L'auteur connaissait la doctrine et l'écriture sacrée de l'Egipte. « Je vais », dit-il, « considérer l'universel ou » l'intellectuel, selon l'esprit de ceux qui ont » enseigné, par des notes, des figures misté- » rieuses et difficiles à expliquer.... ». Il expose ensuite ses idées métaphisiques, et les éclaircit par des figures de géométrie. « Penser », dit-il,

(1) Ce traité ne se trouve point dans les éditions des œuvres d'Aristote, et je crois qu'en général les citations de M. de Pahlin ont quelquefois besoin d'être vérifiées.

« c'est former des images.... La pensée de » l'homme varie, suivant la nature des objets » ou spirituels, ou célestes, ou terrestres, dont » elle prend les formes, devenant presque le » même qu'eux. Si les formes, dans notre âme, » n'étaient pas semblables à celles des choses, » nous ne connaîtrions pas les choses en vérité, » puisque la vérité d'une chose est la chose elle- » même.... Mais ce sont les vraies formes in- » variables et intellectuelles que l'homme doit » s'efforcer d'atteindre, pour leur assimiler ses » pensées et son âme, l'élevant par ce moyen » vers son origine ».

Cette élévation de l'âme par l'étude des causes premières, était le but des initiés de l'Egipte et de la Grèce, des Orphiques, des Pithagoriciens, des Platoniciens; tous employaient des figures géométriques, les trouvant plus propres à exprimer fidèlement leurs idées, que les mots écrits ou parlés des langues vulgaires. « Les Egip- » tiens », dit l'auteur dernièrement cité, « ayant » connu les formes spirituelles, s'expliquaient » par une doctrine intellectuelle et supérieure » aux méthodes humaines. Ils peignaient ces » conceptions sublimes par des figures gravées » sur les pierres dans les temples; ils en usaient » de même pour toutes les sciences et pour tous » les arts, afin d'indiquer que l'esprit immaté-

» riel avait tout créé d'après les modèles particu-
» liers de chaque être ».

Ici M. de Pahlin se laisse entraîner par l'attrait de ce sistème égiptien et platonique. Ces figures peuvent seules, dit-il, expliquer comment l'homme mesura le monde sur l'homme même, qui fut appelé le *petit monde*. Ce sont-là les objets imitateurs des « formes élémentaires » de la pensée de l'homme, formes qui ont leurs » moules dans les choses, et qui retracent ces » moules. Elles existent, ces formes élémen-» taires, elles existent. En vain on cherchera » une langue universelle des signes avant d'avoir » saisi ces élémens; comme en vain on eût cher-» ché un alfabet avant d'avoir analisé les sons » que les caractères représentent ».

L'entousiasme de l'auteur le conduit à réaliser de pures abstractions. Tel est du moins le sentiment du sénateur Lanjuinais, qui semble très-bien fondé. M. de Pahlin lui paraît cependant, dans la seconde et la troisième lettre de son Essai, avoir expliqué avec beaucoup d'érudition, de sagacité et de justesse, des inscriptions hiérogliphiques trouvées sur des momies égiptiennes qu'il croit appartenir à des initiés. Ceux qui désirent approfondir le sujet encore assez neuf des initiations des aucions et des fameux mistères de l'Egipte et de la Grèce, et des prières

ponr les morts chez les Egiptiens, puiseront dans ces deux lettres et dans l'*Analise de l'inscription de Rosette*, d'utiles renseignemens : tous les lecteurs y trouveront des recherches savantes, des faits curieux, d'intéressantes conjectures.

Dans sa troisième et dans sa quatrième lettre, tout en interprétant divers hiérogliphes, l'auteur indique les sources où l'on peut trouver des autorités sur le sens des inscriptions ou tableaux hiérogliphiques, et il justifie ses indications par des exemples qui paraissent heureux. Ces autorités sont des mots ou formules, des sentences conservées dans l'histoire, dans certaines locutions des anciens écrivains, dans les textes liturgiques des anciens cultes, dans les superstitions des peuples, autrement dans les termes de magie, dans les amulettes, les talismans, la cabale.

Au premier rang des textes liturgiques à consulter sur le sens des hiérogliphes, l'auteur place les himnes attribuées à Orphée. Elles font la matière de sa quatrième lettre. Ce sont des listes de noms divins auxquels on attribuait même des vertus surnaturelles ; des litanies, comme celle de Roudra dans l'*Oupnek'hat* ; un vrai rituel des mistères et des sacrifices, le rituel de la secte orphique, plusieurs siécles avant

l'ère chrétienne. Cette secte remonte au tems de Thésée. On était si loin d'oser supposer, falsifier ou altérer ces himnes, qu'Iamblique reprocha aux Grecs de s'être permis de les traduire. Cependant la traduction grecque est si littérale, qu'elle a paru barbare, et qu'elle a été soupçonnée de fausseté par des critiques modernes. Si ces himnes n'eussent pas enseigné la vraïe doctrine égiptienne, on les eût rejetées.

Les vingt-sept *parfums* qui composent ces himnes, en forment le recueil complet; car la somme de ses vers répond au nombre des 360 dieux de l'année, présidés par leur chef, le soleil, à qui tous ces chants se rapportaient, selon Proclus; et les cinquante-deux vers de l'introduction à ces himnes répondent aux cinquante-deux semaines qui composent l'année.

Plusieurs tableaux ou inscriptions hiérogliphiques, entr'autres ceux du portique d'un temple d'Apollon, dans les planches du voyage en Egipte par M. Denon, offrent les principaux noms divins qui se retrouvent dans les chants d'Orphée. Il faut voir dans l'auteur les preuves détaillées de cette proposition.

Il termine cette quatrième lettre par des exemples des secours que l'on peut tirer de l'histoire pour expliquer les hiérogliphes.

Ces premiers essais l'ont conduit à une entre-

prise plus vaste ; c'est son *analise* ou explication de tout ce qui nous est parvenu de l'inscription hiérogliphique de Rosette, contenant un décret des prêtres de l'Egipte en l'honneur de Ptolémée Epiphanes.

On sait que ce décret, monument très-curieux de cette basse et absurde flatterie qui déifia les rois et ensuite les empereurs romains les plus odieux, fut inscrit sur le marbre, en copte, en grec, et en hiérogliphes.

L'auteur, plutôt que de convenir que la sagesse égiptienne se conciliait à un certain degré avec l'apothéose et le culte divin des rois et des reines, même vivans, soupçonne que cette apothéose et ce culte ne sont que des métaphores, des hiérogliphes *tropiques* dans l'inscription de Rosette. Il pourrait bien être seul à concevoir un tel soupçon.

Le texte grec de cette inscription a été savamment expliqué par M. Ameilhon, le copte par M. Akerblad ; il était réservé à M. de Pahlin, d'interpréter les hiérogliphes.

« Je me défie », dit-il, « de la méthode de » chercher des hiérogliphes pour un texte donné ; » elle pourrait conduire à des illusions. J'ai tra- » duit les tableaux sans m'occuper des textes, » dont je ne me suis servi que pour confirmer le » sens déjà découvert ».

Après avoir étudié avec beaucoup d'attention ce nouveau travail de M. de Pahlin, dont il faut examiner les détails dans le livre même, il a paru à M. Lanjuinais, qu'au milieu de bien des conjectures, appuyées très-légèrement, l'auteur présente aussi des explications fondées sur des motifs pressans et sur des autorités satisfesantes ; et que s'il veut bien pousser plus loin ses recherches générales, les rédiger dans un ordre méthodique, avec toute la clarté nécessaire, il aura la gloire non-seulement d'avoir découvert le sens d'un grand nombre d'hiérogliphes, regardés jusqu'ici comme indéchiffrables, mais d'avoir mis sur la voie de les expliquer tous. Nous pourrions ainsi dans la suite juger en connaissance de cause, de cette sagesse des Egiptiens, où le père Kirker croyait voir tant de mistères et de merveilles, mais qui, sans être exemte d'erreurs, contenait sans doute ou supposait des vérités importantes sur beaucoup de sujets différens.

J'observerai ici que l'un des plus anciens monumens hiérogliphiques est celui que Scheuchzer a fait graver à la fin de sa Phisique sacrée, et qu'il prouve très-bien être antérieur au déluge. Les caractères m'ont paru avoir quelqu'analogie avec l'alfabet donné par M. l'abbé Barthélemi, dans son explication du monument punique de Car-

pentras, donnée au tome 32 des Mémoires de l'Académie des Inscriptions.

NOTE TROISIÈME,

PAGE XLVIII, LIGNE 4 DE LA PRÉFACE DE L'HISTOIRE DES SALIENS.

Sur les Aborigènes et l'origine des Liguriens.

Art. 12. « Rome », dit Denis d'Halicarnasse (1) en parlant de l'endroit où cette ville fut bâtie dans la suite, « maîtresse de toute la terre et de » toute la mer, cette capitale du monde, habitée » aujourd'hui par les Romains, fut, dit-on, » autrefois occupée par les Sicules, nation bar- » bare, née dans le pays même. Ce sont là ses » plus anciens habitans dont on ait connaissance; » mais personne ne peut assurer avec fonde- » ment si le pays où elle est située fut cultivé » par d'autres avant ceux-ci, ou s'il était inculte » et désert. Quoi qu'il en soit, dans les siècles » suivans, les Aborigènes s'emparèrent de ce » canton après en avoir chassé les anciens maî- » tres par une guerre qui dura long-tems (2) ».

---

(1) Antiquités romaines, livre 1, chap. 1, §. 1.

(2) Les Antiquités romaines. Paris, 1723, t. 1, p. 15.

On voit que ces anciens maîtres du pays sont les Sicules dont vient de parler Denis d'Halicarnasse, et qu'il donne pour en être les habitans originaires. Il ajoute quelques lignes après, ainsi qu'on va le voir, que les Aborigènes les chassèrent une seconde fois avec le secours des Pélasges; car ces Sicules déjà chassés du pays latin, avaient encore conservé quelques terres le long du Tibre sur les confins de la Toscane, d'où les Aborigènes les chassèrent en dernier lieu (1). Cela est d'autant plus vraisemblable, que l'historien dit que la guerre fut longue. Continuons son récit.

« D'abord les Aborigènes y demeuraient dis-
» persés dans les montagnes, par bourgades,
» sans murailles et sans fortifications. Mais de-
» puis que les Pélasges et quelques autres grecs
» se furent mêlés avec eux pour les secourir dans
» la guerre contre leurs voisins, ils en chas-
» sèrent entièrement les Sicules, fortifiérent plu-
» sieurs villes, et subjuguèrent tout le pays qui
» est entre le Liris et le Tibre. Ces deux fleuves
» prennent leurs sources au pié du mont Apen-
» nin, qui sépare en deux l'Italie dans toute sa

(1) Les Antiquités romaines. Paris, 1723, t. 1, p. 15. Note du traducteur Bellenger.

» longueur ; ils ont leur embouchure dans la » mer Tirrhénienne, environ à huit cens stades » l'un de l'autre. Car du côté du nord, le Tibre » se décharge proche de la ville d'Ostie; et du » côté du midi, le Liris arrose Minturne; ces » deux villes ont été fondées par des colonies » romaines (1) ».

Ce qui vient d'être dit, prouve que dans les tems les plus anciens, la partie la plus septentrionale de l'Italie était occupée par deux peuples dont l'un était les Aborigènes qui habitaient au nord du Tibre et sur la rive droite de ce fleuve, l'autre les Sicules qui demeuraient au sud du Tibre et sur la rive gauche. Ces derniers furent chassés par les premiers qui étendirent leurs conquêtes jusqu'au Liris, fleuve de la terre de Labour. Il s'appelait plus anciennement Glanicus selon Pline (2) et Strabon. On le nomme aujourd'hui *il Garigliano*.

La mesure que Denis d'Halicarnasse donne de la nouvelle conquête des Aborigènes, est assez

---

(1) Les Antiquités romaines. Paris, 1723, , t. 1, p. 15 et 16.

(2) Livre 3, chap. 5. Bellenger cite mal livre 5. Voyez le Pline latin-français. Paris, 1771, t. 2, p. 103. Pline, au livre 2, chap. 103, dit qu'il y avait une source chaude dans ce fleuve. *Ibidem*, t. 1, p. 305.

exacte; car d'Ostie à Antium il y a 260 stades, d'Antium au mont Circée 290, de Circée à Terracine 100; de Terracine à Caïette ou Gaëte 100, de Caïette à Formie 40; de Formie à Minturne, qui est vers l'embouchure du Liris, il y en a environ 80; ce qui fait en tout 870 stades, selon Strabon (1). Le stade est de 125 pas géométriques, et la lieue commune de France est de 2400 pas; 800 stades font donc 100000 pas géométriques, qui valent 41 lieues communes, plus 1600 pas (2). Mais si l'on veut une évaluation plus exacte en mètres, on aura (*art.* 46 des Considérations sur l'origine du globe) pour la longueur du pas géométrique 1 mètre, 62420, et conséquemment pour celle du stade 203 mètres, 025. Ainsi 870 stades qui composent la distance du Tibre au Liris ou l'étendue des côtes conquises par les Aborigènes sur les Sicules, valent 176632 mètres, 62 ou dix-sept miriamètres et demi, c'est-à-dire, près de 40 lieues géographiques (*art.* 51 des Considérations).

Quoique la mer Méditerranée, où se déchargent le Tibre et le Liris, soit au midi de l'Italie,

---

(1) Livre 5, p. 160 et 161 de l'édition de Casaubon.

(2) Les Antiquités romaines. Paris, 1723, t. 1, p. 16. Note du traducteur.

elle en est en même tems à l'ouest, et il ne faut que jeter les yeux sur la carte pour se convaincre que l'embouchure du Tibre est plus au septentrion, et celle du Liris ou Garigliano plus au midi. Denis d'Halicarnasse a donc raison de placer le Tibre au nord du Liris, et de faire décharger ces deux fleuves dans la mer Tirrhénienne. Tout est exact dans la partie de son récit que nous sommes encore à portée de juger, et nous devons continuer de l'écouter avec confiance.

« Les mêmes habitans », continue-t-il, « de» meurèrent toujours dans ce pays sans être » chassés par d'autres : mais ils changèrent de » nom plusieurs fois. Jusqu'à la guerre de Troie, » ils conservèrent leur ancien nom d'Abori» gènes (1) ». Ici l'historien grec peut être critiqué ou du moins il doit être expliqué. Car je pense qu'il a été critiqué mal à propos par Périzonius (2), qui, préférant la science étimologique à la tradition historique, comme l'ont fait un grand nombre de savans beaucoup trop hardis, n'a pas voulu s'en rapporter à Denis d'Halicarnasse

(1) Les Antiquités romaines, chapitre 1, §. 2 du texte.

(2) Sur le livre 9 d'Elian, chap. 16.

qui nous apprend que les Sicules sont les premiers habitans du Latium. On appelait, dit-il, Aborigènes chez les Latins les premiers et les plus anciens habitans d'un pays, comme qui dirait *qui A PRIMA ORIGINE regionem aliquam habitarunt.* Il n'est donc pas certain, selon cet étimologiste, que ces peuples portassent ce nom dans le tems qu'ils subsistaient encore, et il paraît qu'on ne le leur donna que dans les derniers tems. C'est du moins l'opinion de Cluvérius (1). Mais cette étimologie de Périzonius est-elle bien certaine? Denis d'Halicarnasse était Grec, et les noms qu'il donne aux peuples dont il parle, étaient ceux qne les Grecs donnaient à ces peuples. C'est donc dans la langue grecque qu'il faut chercher leur origine. Or, Denis d'Halicarnasse dit lui-même plus bas (2) que ce nom signifie montagnards, gens originaires des montagnes (3). Les Aborigènes étaient donc de véritables Liguriens, habitans des Alpes, auxquels les Pélasges et les Grecs donnèrent ce nom d'Aborigènes lorsqu'ils descendirent de leurs

---

(1) *Italia antiqua*, p. 791.

(2) Chap. 1, §. 7.

(3) Α'π'ορέων γενος.

montagnes pour habiter le nord de l'Italie jusqu'au Tibre.

Le seul point sur lequel il me paraît que l'on peut attaquer avec raison Denis d'Halicarnasse, est ce qu'il dit des Sicules, nation qu'il prétend être née dans le pays même. Or, nous apprenons de cet historien que Philiste de Siracuse qui vivait trois siècles avant lui, et qui devait connaître mieux que lui les origines de son pays, assure que la colonie qui passa dans la Sicile, l'an 80 avant la prise de Troie, après avoir été chassée par les Aborigènes, était composée de Liguriens, dont le chef, appelé Siculus, leur fit prendre le nom de Sicules (1). En effet, les premiers habitans de l'Italie n'étaient pas les Sicules, mais les Ausoniens, comme nous l'apprenons d'Elien (2), en ces termes :

« Les Ausoniens furent les premiers habitans » de l'Italie : ils étaient autocthones. On dit que » très-anciennement il exista dans ce pays un » certain *Marès*, qui, depuis la tête jusqu'à la » ceinture, était homme, et avait une croupe de

(1) Les Antiquités romaines, par Denis d'Halicarnasse, livre I, chap. 4, n°. 2, ligne 13 dans la traduction de Bellenger.

(2) Livre 9, chap. 16.

» cheval. Le mot *Marès*, ajoute-t-on, répond » au mot grec qui signifie *à moitié cheval*. Pour » moi, je suis persuadé que l'on crut Marès un » composé des deux espèces, parce qu'il osa le » premier monter un cheval et lui mettre un » frein. Une autre circonstance qui me paraît » incroyable et que je regarde comme une fable, » c'est que Marès vécut cent vingt-trois ans, » qu'il mourut trois fois, et que trois fois il revint » à la vie (1) ».

Les commentateurs ont proposé un grand nombre de conjectures pour expliquer le mot marès. La plus naturelle, peut-être, est celle de Kuhnius, qui la dérive du mot celtique *mar* ou *mark*, cheval. La ressemblance de cette fable avec celle des Centaures peut faire juger qu'elles ont eu la même origine (2), et que les anciennes fables celtiques et pélasgiques ont une grande analogie. On voit aussi qu'il est naturel que ces mots *mar* et *marès* aient fait donner le nom de Mars au dieu de la guerre, et que le culte de cette divinité ait été confondu avec celui de l'*Arès* des Grecs, qui était le dieu du fer et de la guerre.

---

(1) Histoires diverses d'Élien, traduites du grec (par M. Dacier, de l'Institut). Paris, 1772, p. 282 et 283.

(2) Id. p. 282, note du traducteur.

On sera peut-être surpris de me voir appeler Celtes les Ombriens, les Liguriens, les Ausoniens, les Sicules et les Aborigènes. Quant aux Liguriens et aux Sicules, cela n'est pas étonnant, puisque, d'après Philiste, il paraît que les Sicules ne sont que des Liguriens ayant un chef appelé Siculus. Pour les Aborigènes, ils étaient Liguriens, mais descendus en Italie postérieurement aux Ombriens et aux Sicules, et deux colonies du même peuple, émigrées dans des tems différens, peuvent très-bien différer par leurs mœurs et par leur langage. L'objection que M. Fréret fait à Philiste (1), que l'on ne trouve aucune trace d'origine celtique dans la Sicile, peuplée par les Sicules et par des *Sicani*, les uns Illiriens, les autres Espagnols (2), n'est donc pas solide pour des tems aussi reculés. Ce qu'il dit (3) que les Sicules étaient originaires des confins de la Dalmatie, n'est appuyé sur le témoignage d'aucun auteur ancien, et il ne paraît pas avoir connu le passage d'Elien sur les Ausones ou Ausoniens dont il ne parle que dans

(1) Histoire de l'Académie des Inscriptions, tome 18, page 85.

(2) Id. p. 76.

(3) *Idem, ibidem.*

une note, où il dit que ces peuples sont les mêmes que les Sicules (1), ce en quoi nous sommes parfaitement d'accord, et ce qui concilie Philiste avec Denis d'Halicarnasse. Quant aux *Sicani*, M. Fréret prouve très-bien (2) par des passages de Thucidides, Strabon et Diodore de Sicile, qu'ils étaient Ibériens. Mais leur émigration est antérieure à celle des Sicules. Thucidides nous apprend ce fait (3) dans le passage suivant, qu'il est important de faire connaître ici.

« Les Ciclopes et les Lestrigons passent pour » avoir été les plus anciens habitans d'une por- » tion de la Sicile. Je ne puis dire ni quelle était » leur origine, ni d'où ils venaient, ni où ils se » sont retirés. Contentons-nous de ce qu'en ont » dit les poëtes et de ce que tout le monde en » sait.

» Après eux, les Sicaniens paraissent y avoir » fait les premiers des établissemens; et même, » à les en croire, ils sont plus anciens, puisqu'ils » se disent autocthones (c'est-à-dire, originaires

---

(1) Histoire de l'Académie des Inscriptions, tome 18, page 76.

(2) Id. p. 80.

(3) Livre 6, chap. 2.

» du pays); mais on découvre que c'était en » effet des Ibères qui furent chassés par les » Liguens (ou Liguriens) des bords du fleuve » Sicanus, dans l'Ibérie. De leur nom, cette île » reçut alors celui de Sicanie : elle s'appelait au- » paravant Trinacrie. Ils occupent encore au- » jourd'hui les parties occidentales de la Sicile.

» Après la prise d'Ilion, des Troyens, qui » fuyaient les Grecs, y abordèrent; ils se lo- » gèrent sur les frontières des Sicaniens, et » prirent le nom d'Elimes : leurs villes sont Erix » et Egeste. Il se joignit à leur population quel- » ques Phocéens qui, au retour de Troie, furent » poussés par la tempête dans la Libie, et de là » passèrent en Sicile.

» Les Sicules y vinrent pour fuir les Opiques : » ils habitaient d'abord l'Italie. On dit, et il est » vraisemblable, qu'ils firent leur traversée sur » des radeaux, en saisissant un vent favorable pour » franchir le détroit : peut-être ont-ils passé de » quelque autre manière. Il y a encore à présent » des Sicules dans l'Italie, pays qui a reçu son » nom d'un certain roi des Arcades, nommé » Italus. Comme ils arrivèrent en grand nom- » bre, ils combattirent les Sicaniens, en furent » vainqueurs, et les poussèrent vers les parties » méridionales et occidentales de l'île. C'est par » eux qu'elle prit le nom de Sicile, au lieu de

Biblioth. du Palais des Arts

» celui de Sicanie. Ils en occupèrent les parties » les plus fertiles. Leur émigration se fit à peu » près trois cens ans avant que les Grecs pas- » sassent en Sicile. Ils possèdent encore au- » jourd'hui le centre de l'île et les parties tour- » nées vers le nord.

» Des Phéniciens se sont aussi logés autour » de toute la Sicile; ils se sont emparés des pro- » montoires et des îlots adjacens, pour commer- » cer avec les Sicules. Mais quand les Grecs y » eurent abordé en grand nombre, ils abandon- » nèrent la plus grande partie de ce qu'ils occu- » paient, et se réunirent pour habiter Motie, » Soloïs et Panorme, dans le voisinage des » Elimes. Ils se confiaient en l'alliance de ces » derniers, et sur ce qu'un trajet fort court sé- » pare, en cet endroit, la Sicile de Carthage.

» Tels furent les barbares qui habitèrent la » Sicile, et ce fut ainsi qu'ils formèrent des éta- » blissemens (1)».

On voit que, dans ce passage, les Sicules sont bien distingués des Sicaniens qui étaient Ibères. Mais Thucidides ne dit rien des Aborigènes, et il appelle Opiques les peuples qui chassèrent les

(1) Histoire de Thucydide, traduite par Levesque. Paris, 1795, t. 3, p 81, 82, 83.

Sicules. Cette apparente contradiction qui a embarrassé d'habiles critiques (1), n'existera point, si l'on admet que les Sicules, chassés par les Aborigènes, se retirèrent avant d'aller en Trinacrie, dans la partie méridionale de l'Italie en deçà du Liris, où l'on a vu que s'arrêtèrent les conquêtes des Aborigènes. C'est ce qui est vraisemblable, puisqu'il a bien fallu, dans un tems où la navigation était si peu avancée, se rapprocher des côtes de la Sicile avant d'oser entreprendre d'y débarquer. C'est ce qui va être démontré en prouvant que l'époque de la conquête des Aborigènes est différente de celle de l'établissement des Sicules. En effet, Denis d'Halicarnasse place la conquête quatre-vingts ans avant la guerre de Troie, et Thucidides rejette l'établissement des Sicules en Sicanie près de trois cens ans avant celui des Grecs dans cette même île. Or, il parle de ce dernier établissement en ces termes (2) :

« Des Chalcidiens sortis de l'Eubée, sous la » conduite de Thouclès, fondateur de leur colo-

(1) Voyez l'histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris, 1802, t. 7, p. 446. Voyez aussi les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. 18, p. 81.

(2) Livre 6, chap. 3.

» nie, furent les premiers des Grecs qui occu-
» pèrent le promontoire (1) de Naxos. Ils y éle-
» vèrent l'autel d'Apollon Archégète, qui est à
» présent hors de la ville: c'est sur cet autel que
» les Théores, quand ils viennent de Sicile,
» offrent leurs premiers sacrifices.

» Archias, l'un des Héraclides, sorti de Co-
» rinthe, fonda Siracuses l'année suivante(2)», etc. Or, M. Larcher a très-bien prouvé que cette fondation avait eu lieu l'an 758 avant l'ère chrétienne (3). Naxos a donc été bâti l'an 759, et l'invasion des Sicules, trois cens ans auparavant, doit être placée sous l'an 1059, c'est-à-dire, plus de deux cens ans après qu'ils eurent été chassés de leur ancienne demeure par les Aborigènes. Il n'est nullement surprenant que ce tems leur ait été nécessaire pour se relever de leur défaite, et se mettre en état de faire à leur tour des conquêtes. Philiste n'a pas prétendu que

---

(1) La traduction française dit l'île de Naxos, qui était une des Ciclades. Mais il s'agit ici de la Sicile et d'une ville de Naxos qui s'y trouvait, à laquelle fut substituée Tauroménium. Voyez Pline, livre 3, chap. 8, et ce que dit Cellarius, édition de 1701, t. 1, p. 973, pour concilier à ce sujet Pline et Diodore de Sicile.

(2) Histoire d'Hérodote. Paris, 1802, t. 7, p. 448.

(3) *Idem, ibidem.*

les

les Sicules aient conquis la Sicanie au moment où ils avaient été chassés de leur propre pays. Il a seulement fixé la date de leur expulsion, comme Thucidides a fixé la date de leur conquête, et ce qui achève de le prouver, c'est que ce dernier historien dit qu'ils fuyaient les Opiques, nation d'Italie, que Strabon et Aristote disent être la même que les Ausoniens (1), en sorte qu'ils avaient la même origine que les Sicules, mais qu'ils n'étaient cependant pas les mêmes.

« Sous le roi Latinus », ou, selon une autre interprétation de Denis d'Halicarnasse, que je continue de traduire, « du nom du roi Latinus, » qui régnait du tems de la guerre de Troie, les » Aborigènes commencèrent à s'appeler Latins; » ensuite Romulus ayant bâti la ville qui porte » son nom, seize générations après le sac de » Troie, ils prirent le nom qu'ils ont aujourd'hui (2) », c'est-à-dire, celui de Romains. On trouve quinze successeurs d'Enée sur le trône d'Albe, savoir, Ascagne, Silvius, Enée Silvius,

(1) *Stephanus, de Urbibus. Amstelodami*, 1678, p. 518, article Ὀπικοί. Voyez surtout la note de l'éditeur.

(2) Les Antiquités romaines. Paris, 1723, t. 1, p. 16 et 17.

Latinus, Alba, Capétus, Capis, Calpétus, Tibérinus, Agrippa, Alladius, Aventin, Procas, Amulius, Numitor; en y comprenant Enée, cela fait seize générations. Il faut donc entendre ici par génération la succession des princes; car on ne peut entendre ici par ce terme un tems limité pour une génération effective, puisqu'Ascagne et Silvius, fils d'Enée, appartenant à la même génération, il n'y en avait pas seize, mais seulement quinze (1), et même quatorze, en observant qu'Amulius était frère de Numitor.

« Ces Aborigènes, appelés Latins, qui jus-» qu'alors », continue Denis d'Halicarnasse (2), « étaient fort peu nombreux et sans réputation, » devinrent avec le tems une nation très-consi-» dérable et des plus célèbres, en recevant avec » beaucoup d'humanité ceux qui n'avaient point » de demeure fixe, donnant le droit de bour-» geoisie aux gens de cœur qui avaient eu le » malheur d'être vaincus à la guerre après une » vigoureuse résistance, accordant le même » droit à tous les esclaves qu'ils affranchissaient,

(1) Les Antiquités romaines. Paris, 1723, t. 1, p. 16 et 17, note du traducteur.

(2) Livre 1, chap. 1, §. 2.

» et ne refusant aucun homme, de quelque con-
» dition qu'il fût, pourvu qu'il pût rendre ser-
» vice à l'Etat. Mais rien ne contribua davan-
» tage à leur agrandissement que le bon ordre
» de leur gouvernement et les lois sages qu'ils
» établirent après une longue expérience, pro-
» fitant de leurs différens malheurs et de toutes
» les difficultés qui survenaient, pour y ajouter
» de tems en tems quelque chose d'utile (1) ».

On voit par ce passage, que les Aborigènes, Liguriens d'origine, et peut-être Saliens, puisque cette nation était la principale des Liguriens, sont les mêmes que les Romains, et que leur sagesse a fondé la puissance romaine (2). Voyons ce que le même écrivain grec nous dira sur leur origine.

« Il y a des historiens qui disent que les Abo-
» rigènes, dont les Romains tirent leur pre-

(1) Livre 1, chap. 1, §. 2, t. 1, p. 17 dans la traduction de Bellenger.

(2) On trouve ces preuves développées fort au long dans l'ouvrage du père Bardetti, *de' primi abitatori dell' Italia, Modena*, 1769. On y trouvera des détails curieux sur ce sujet. L'auteur décide formellement, page 339, que les Sicules sont Liguriens, et, page 372, que les Aborigènes le sont aussi.

» mière origine, étaient des naturels d'Italie, et » qu'ils fesaient par eux-mêmes une nation par- » ticulière qui ne devait point son origine à » d'autres. J'appelle Italie toute cette étendue de » pays qui est bornée par le golfe d'Ionie, » par la mer de Tirrhénie, et par les triples » Alpes du côté des terres (1) ».

Ce mot *triples Alpes*, qui me paraît très-simple, a cependant donné lieu à de grandes difficultés. Le grec porte καὶ τρίται (ou τρίτται selon le manuscrit de Venise) περιέχουσιν ἐκ γῆς Ἄλπεις; *et tertiæ* (ou *triplices*, ou *tres*) *ambiunt à continente Alpes*. On peut traduire ce passage en deux manières : 1°. en fesant tomber τρίται sur ἐκ γῆς; « J'appelle Italie toute cette » côte qui est bornée.... par les Alpes (qui se » trouvent) les troisièmes du côté des terres » ; 2°. en donnant à τρίται la signification de *tres* ou *triplices* ; « J'appelle Italie toute cette côte qui » est bornée.... du côté des terres par trois » Alpes », ou « par les Alpes triples ». Pour entendre la première interprétation qu'adopte le traducteur français Bellenger, et qui me paraît bien forcée, il faut, dit-il, se souvenir que les anciens divisaient les Alpes en neuf parties,

1) Antiquités romaines, livre 1, chap. 1, §. 3.

savoir : 1°. les Alpes Maritimes ou Ligustiques ; 2°. les Cottiennes ; 3°. les Grecques ; 4°. les Pennines ou Pœnines ; 5°. les Hautes ; 6°. les Lépontiennes ; 7°. les Rhétiques ou Tridentines ; 8°. les Juliennes ; 9°. les Carniques. D'autres y ajoutent les Noriques et les Pannoniques ; mais Jornandès (1) est le seul qui fasse mention des Noriques, et aucun auteur n'avait parlé des Pannoniques avant Tacite et Strabon. De ces neuf Alpes, les Maritimes ou Ligustiques sont les plus proches de la mer ; les autres s'avancent de plus en plus dans les terres jusqu'en Allemagne. A compter donc les Alpes du côté des terres, les Rhétiques se trouvent les troisièmes, et séparent l'Italie de l'Allemagne et du pays des Grisons, qui sert de bornes à l'Italie, selon Strabon (2), Polibe (3), Julianus (4) et Dion Cassius (5). C'est peut-être là, conclut Bellenger, ce qu'entend Denis d'Halicarnasse par les Alpes troisièmes du côté des terres. Mais les Alpes Rhétiques ne sont pas le

(1) *Libro de regnorum successione.*

(2) Livre 4, p. 142 de l'édition de Casaubon.

(3) Livre 2.

(4) *Orat. de rebus gestis Constantini imperatoris.*

(5) Livre 54, p. 536, B.

pays des Grisons, et le nom de troisièmes les désignerait d'une manière bien extraordinaire. Pourquoi Denis d'Halicarnasse ne les aurait-il pas appelées tout simplement par leur nom ? Bellenger, qui sent la faiblesse de sa conjecture, cherche ailleurs un autre appui. J'ai pour garant, continue-t-il, le géographe Ptolémée (1). « L'Italie », dit ce géographe, « est bornée par » les Alpes du côté de l'occident, en tirant une » ligne du mont Adula » (ou mont Saint-Gothard qui est dans les Alpes Rhétiques) « jus- » qu'à l'embouchure du fleuve appelé le Var; et » du côté du septentrion, elle a pour bornes les » Alpes voisines de la Rhétie.... , le mont » Ocra », ou Grand Saint-Bernard, « et le mont » Carusadius ». Mais cette description donnée par Ptolémée, où il n'est nullement question d'Alpes troisièmes, est parfaitement juste; elle ferme l'Italie au couchant par une ligne très-étendue, parce que cette contrée est très-étendue de ce côté-là; et du côté du nord, où elle est plus resserrée, Ptolémée la limite simplement par des montagnes. Les Alpes Rhétiques ne sont pas là désignées par leur nom, mais par celui d'Alpes voisines de la Rhétie, ce qui ferait

(1) Livre 3, chap. 1.

croire que Ptolémée leur en donnait un autre. Cette première interprétation est donc évidemment défectueuse et fautive.

A l'égard de la seconde interprétation, « l'Italie est bornée par les trois Alpes », ou « par les Alpes triples, du côté des terres », c'est l'éditeur d'Angleterre qui me la fournit; il la confirme par cet endroit de l'historien Zosime (1) : « Constantin résolut de fortifier les » Alpes par une bonne garnison : or il y avait » trois Alpes qui fermaient le passage des » Gaules en Italie, savoir, les Cottiennes, les » Pœnines et les Maritimes ». Bellenger doute fort que cet endroit de Zosime puisse servir à expliquer Denis d'Halicarnasse. De ce qu'il y avait trois Alpes sur lesquelles Constantin voulait mettre des garnisons, etc., il ne lui paraît pas qu'il s'ensuive qu'il n'y eût que trois Alpes qui bornassent l'Italie du côté des terres, savoir, les Maritimes, les Pœnines et les Cottiennes; car, ajoute-t-il, on pourrait conclure de même de cet endroit de Messala Corvinus (2) : « Les » Alpes Cottiennes, les Pœnines et les Grecques » et Romaines..... furent réduites sous la

(1) Livre 6.

(2) *Libro de progenie Augusti.*

» puissance des Romains »; on pourrait, dit toujours Bellenger, en conclure que l'Italie était bornée par quatre Alpes, ce qui serait contraire à ce que dit Zosime, et quant au nombre, et quant au nom de ces Alpes, puisque l'un n'en met que trois, l'autre quatre, et que l'un fait mention des Maritimes sans parler des Grecques, l'autre parle des Grecques et Romaines sans parler des Maritimes. Si Zosime avait eu en cet endroit l'intention de parler de toutes les Alpes qui bornent l'Italie, Bellenger ne voit pas pourquoi il aurait oublié les Grecques qui sont les troisièmes du côté de la mer; car elles étaient déjà connues alors, puisque Pline (1) et Tacite (2) en parlent. Mais ces difficultés me paraissent de pures chicanes. Zosime nomme effectivement les trois Alpes que Denis d'Halicarnasse n'a fait que désigner, et Messala Corvinus appelle Grecques et Romaines celles que Zosime appelle Maritimes. Ce nom de Grecques et Romaines ne convenait pas encore au tems auquel se place Denis d'Halicarnasse, et ne convenait plus à celui de Constantin et de Zosime. Il était, au contraire, bien

(1) Livre 3, chap. 17 et 20, etc.

(2) *Hist.* livre 4, etc.

placé du tems de Valérius Messala, qui voulait faire valoir les conquêtes d'Auguste en nommant parmi les vaincus ce peuple grec qui l'emportait à tant d'autres titres sur le peuple Romain. Au reste, les Alpes Maritimes portaient aussi le nom de Liguriennes, parce qu'elles étaient habitées par les Liguriens. En effet, Sempronius (1) nous apprend que les anciens divisaient d'abord toutes les Alpes en trois parties; la première qui comprenait les Alpes Liguriennes, la seconde qui s'étendait depuis le Pénin ou l'Apennin jusqu'au mont Ocra, et la troisième depuis le mont Ocra jusqu'en Istrie. Si nous étions certains de cette division, convient Bellenger, le passage de Denis d'Halicarnasse ne souffrirait plus aucune difficulté; mais comme le livre attribué à Sempronius a été supposé par Annius de Viterbe, ajoute Bellenger qui ne craint pas de hazarder cette assertion calomnieuse, nous ne nous appuïons que faiblement sur sa division des Alpes en trois parties; nous nous y appuïons néanmoins un peu, veut-il bien ajouter (2), parce que nous présumons qu'Annius de

(1) *Libro de divisione Italiæ* dans les *Antiquitatum variorum autores Gryph. Lugd.* 1552, p. 77.

(2) Toutes ces citations de Bellenger sont tirées de sa

Viterbe n'a fait cette division dans son faux Sempronius, que parce qu'il l'avait trouvée dans quelque ancien auteur que nous n'avons plus. Mais Bellenger aurait pu accorder quelque chose de plus. Annius de Viterbe était maître du sacré palais à Rome, où il était fort considéré; ce n'est nullement un faussaire, et le manuscrit qu'il a publié existait avant lui (1).

A l'égard de Sempronius, si nous en croyons cet auteur, tel que nous le donne Annius, l'Apennin est partagé par les Liguriens montagnards, Apuans, Ombriens, Sabins, Sabelliens et Etrusques. Ils tiennent ce nom de Liguriens de Ligur, fils de Phaéton, qui, le premier de tous, et un grand nombre de siècles avant que les Grecs fussent connus, transporta de l'Attique en Italie des colonies qu'il joignit et mêla aux plus anciens peuples de l'Italie, depuis l'embouchure du Tibre jusqu'à Nice. Ce fut d'eux que toute cette côte prit chez les anciens le nom de Ligurie. Ainsi

---

note sur Denis d'Halicarnasse. Paris, 1723, tome 1, p. 17 et 18.

(1) Voyez mon histoire des Saliens, préface, p. LIX, et ce que j'ai dit dans ce volume, page 23; mais voyez aussi Fabricius, *Bibliotheca latina. Hamburgi*, 1708, p 877.

la partie de l'Apennin qui s'étend depuis Nice jusqu'aux sources de la Magra, nourrit les Liguriens montagnards descendus de Génius et de Ligur, depuis les sources de la Magra jusqu'à celles du Tibre; l'Apennin est habité par les Liguriens Apuans, sortis des Etrusques, et ayant le même nom que les anciens Gaulois, ainsi que nous l'apprend Marc-Antoine. La portion de l'Apennin comprise depuis les sources du Tibre jusqu'au Var, est occupée par les Ombriens, qui sont la première colonie des anciens Gaulois (1).

Je ne traduirai pas ici plus long-tems ce Sempronius que l'on va voir cité par Denis d'Halicarnasse lui-même, dont je vais continuer le texte (2).

« Ces mêmes auteurs qui croyaient les Abori-
» gènes originaires d'Italie, ajoutent que l'on
» donna ce premier nom aux Aborigènes, parce
» que ceux qui habitèrent l'Italie dans la suite,
» tiraient d'eux leur origine, et que le nom
» d'Aborigènes veut dire, selon son étimologie,
» les premiers pères d'une nation, ou ceux qui

(1) *De divisione Italiæ* dans les *Ant. variar. autores. Lugd.* 1552, p. 78.

(2) Livre 1, chap. 1, §. 3.

» lui ont donné l'origine. D'autres prétendent » que c'étaient des gens errans et vagabonds ; » qu'étant sortis de différens endroits, ils se » rencontrèrent par hazard en Italie où ils choi- » sirent pour leur demeure des postes fortifiés » et d'une situation avantageuse; qu'ils y vivaient » de brigandages et du revenu qu'ils tiraient de » leurs troupeaux. C'est pour cela qu'ils chan- » gèrent leur nom en celui d'*Aberrigènes* », du mot latin *aberrare*, errer çà et là, « afin de » marquer plus clairement leur condition, et » de faire voir que c'était un peuple errant » de côté et d'autre. Il semble donc que, selon » leur sentiment, la nation des Aborigènes ne » diffère en rien de ceux que les anciens ap- » pelaient Lélèges » , d'un mot grec qui signifie ramasser (1), selon Eustathe, ou du mot latin *lex*, loi, c'est-à-dire, gens errans et sans loi : « car c'est le nom que l'on donnait ordinaire- » ment à ces sortes d'aventuriers, qui, n'ayant ni » patrie, ni demeure fixe, se ramassaient de » divers pays. D'autres disaient que les Abori- » gènes étaient une colonie des Liguriens, peuples » voisins de l'Ombrie ; mais c'est une pure fable : » car les Liguriens habitent à la vérité plusieurs

(1) Συλλέγειν.

» cantons de l'Italie et des Gaules : mais il est » incertain lequel de ces deux pays est leur vé- » ritable patrie, et jusqu'à présent on ne sait » rien de sûr touchant leur origine (1) ».

Cette ignorance de Denis d'Halicarnasse prouve ce que la simple lecture de son ouvrage suffit pour démontrer jusqu'à l'évidence. C'est qu'il a connu assez bien les origines grecques, mais nullement les origines celtiques. On sait (2) que les Liguriens faisaient partie des *Ombri*, nom sous lequel Pline et d'autres écrivains ont désigné les nations celtiques qui pénétrèrent en Italie par les gorges du Tirol et du Trentin. Mais cette partie des *Ombri* était connue très-anciennement sous ce nom de Liguriens, et distinguée aussi très-anciennement du reste des Celtes ou Gaulois, avec lesquels elle a eu plusieurs fois la guerre. On peut donc la considérer comme une nation particulière, gauloise d'origine, mais devenue italienne par son séjour dans le pays qu'elle a fait appeler Ligurie, et qui s'étend depuis l'embouchure du Var où elle

(1) Les Antiquités romaines. Paris, 1723, t. 1, p 17, 18 et 19.

(2) Voyez mon Histoire des Saliens, préface, page XLVIII.

touche la Gaule, jusquà celle de la Magra qui la sépare de l'ancienne Etrurie.

« Les plus savans auteurs romains », continue Denis d'Halicarnasse (1), « entr'autres Porcius » Caton, qui a traité le plus exactement de » l'origine des villes d'Italie, Caius Sempronius » et plusieurs autres, nous assurent que les Abo- » rigènes étaient Grecs de nation; qu'ils avaient » autrefois habité l'Achaïe, d'où ils sortirent » plusieurs générations avant la guerre de Troie. » Mais ils ne déterminent point de quelle es- » pèce de Grecs ils étaient, ni de quelle ville » ils sortirent, en quel tems, sous quel chef, » par quelle aventure ils quittèrent leur pays. » Ils se contentent des fables des Grecs, sans » se mettre en peine de citer aucun historien » grec pour garant de ce qu'ils avancent: ainsi » on n'y voit rien de certain (1) ».

Après avoir nié la véritable origine des Aborigènes, Denis d'Halicarnasse ne pouvait plus que s'égarer; mais lui-même détruit fort bien, comme on vient de le voir, l'autorité des auteurs sur lesquels il va s'appuyer. Il est clair

---

(1) Livre 1, chap. 1, §. 4.

(2) Les Antiquités romaines. Paris, 1723, tome 1, page 19.

que ces historiens romains avaient écrit dans des tems alors très-recens, et après que la conquête de la Grèce par les Romains avait mis entre les mains de ces derniers, les historiens grecs qui les trompèrent. Porcius Caton est connu. Caius Sempronius était surnommé Tuditanus; il fut consul de Rome l'an 624 de la fondation de cette ville (1), ou plutôt l'an 625, correspondant à l'an 129 avant l'ère chrétienne (2). Aulu-Gelle (3) cite le treizième livre de ses Commentaires historiques, ouvrage dont Pline fait aussi mention (4). Son troisième livre des Magistrats ou des Magistratures, *Magistratuum*, est cité par Macrobe dans ses Saturnales (5). Un autre Sempronius, surnommé Asellio, qui avait été tribun militaire sous Publius Scipion, surnommé l'Africain, au siége de Numance, avait écrit l'histoire des faits qui s'étaient passés sous ses ïeux; Aulu-Gelle cite le troisième livre

(1) Les Antiquités romaines. Paris, 1723, t. 1. p. 19, note du traducteur.

(2) Tables chronologiques du nouveau Dictionnaire historique. Lyon, 1804, p. 137.

(3) Livre 13. chap. 14.

(4) Liv. 13, chap. 15.

(5) Livre 1, chap. 13.

de ses Commentaires (1). Si Denis d'Halicarnasse a parlé jusqu'à présent d'après Porcius Caton et Tuditanus, il pouvait aisément les concilier ensemble. On a vu ci-dessus (2) que les Aborigènes furent secourus par les Pélasges dans leur dernière expédition, et quelques autres Grecs. Ces derniers eurent sans doute aussi quelque part aux terres conquises sur les Ausoniens Sicules : les habitans du pays qu'habita long-temps après Romulus, étaient donc en partie Liguriens ou Celtes, et en partie Pélasgès ou Grecs.

Après avoir infirmé le témoignage de ses guides, l'historien grec n'en continue pas moins de s'appuyer sur ce témoignage, « Supposé » néanmoins », ajoute-t-il (3), « que ce qu'ils » disent soit bien fondé : les Aborigènes ne » peuvent être qu'une colonie de ceux que l'on » appelle aujourd'hui Arcadiens; car ce sont les » premiers de tous les Grecs qui aient passé le

---

(1) Aulus Gellius, *lib.* 2, *cap.* 13. Les fragmens de ce P. Sempronius Asellio ont été publiés plusieurs fois. Voyez Fabricius, *Bibliotheca latina. Hamb.* 1708, p. 738.

(2) Page 156.

(3) Livre 1, chap. 1, §. 4.

» golfe d'Ionie pour venir s'établir en Italie, » sous la conduite d'Œnotrus, fils de Licaon (1)».

On voit que Denis d'Halicarnasse se trompe dans sa conjecture; car, selon lui, les Aborigènes étaient les premiers habitans de l'Italie, et cela est vraisemblable puisqu'ils étaient arrivés par terre, étant Liguriens, et que l'Italie, comme tout autre pays, a dû être connue par ses communications avec le continent, avant de l'être par ses communications avec la mer. Or il est certain que ce pays était habité avant qu'Œnotrus et ses compagnons y arrivassent, puisque, selon Denis d'Halicarnasse lui-même, les Sicules avaient d'abord habité le pays où Rome fut bâtie depuis, et qu'ils n'en furent chassés par les Aborigènes qu'après plusieurs siècles. Les Sicules étaient donc bien antérieurs à Œnotrus. Les Aborigènes, ou premiers habitans de l'Italie, n'étaient donc pas les mêmes que les Arcadiens ou les Œnotriens. D'ailleurs, il paraît assez, par les anciens auteurs, que les Aborigènes et les Œnotriens étaient deux peuples différens, et que Janus et les autres anciens princes étaient rois des Aborigènes et non des Œnotriens (2).

---

(1) Les Antiquités romaines. Paris, 1723, t. 1, p. 19.

(2) *Idem, ibidem.* Note du traducteur, qui renvoie à Ryckius, *de primis Italiæ Colonis.*

On peut encore faire un autre raisonnement sur ce sujet. Denis d'Halicarnasse vient de dire que les Œnotriens sont les premiers de tous les Grecs qui soient venus par mer en Italie, et Pausanias, dans ses Arcadiques, est du sentiment de cet auteur, ajoutant même que ce fut la première colonie grecque qui alla habiter une terre étrangère (1). D'un autre côté, Pline (2) assure que les Pélasges vinrent les premiers en Italie, d'où ils chassèrent les Ombriens dans les tems les plus anciens (3), et où ils fondèrent la ville d'Agilla, depuis appelée Cæré (4). Ces deux assertions seraient contradictoires si les Œnotriens n'étaient pas Pélasges, et c'est ce dont la suite du récit de l'historien des Antiquités romaines (5) ne permet pas de douter.

---

(1) Pausanias, traduit par Gédoyn. Paris, 1731, t. 2, p. 138, livre 8, chap. 3.

(2) Livre 3, chap. 5.

(3) Histoire naturelle de Pline, traduite en français. Paris, 1771, t. 2, p. 89.

(4) Id. p. 91. A la vérité, Pline, page 99, distingue les Pélasges des Arcadiens, et page 119 des Œnotriens; mais en plaçant ces peuples à côté les uns des autres, il veut peut-être dire qu'ils sont les mêmes, ou qu'ils ne doivent être distingués que par des nuances très-délicates.

(5) Livre 1, chap. 1, §. 4.

« Cet Œnotrus descendait, au cinquième » degré, d'Ezée et de Phoronée qui régnèrent les » premiers dans le Péloponèse; car Phoronée » fut père de Niobé, et Pélasgos fut, dit-on, » fils de Niobé et de Jupiter. D'un autre côté, » Ezée eut un fils nommé Licaon. Ce Licaon » eut une fille appelée Déjanire. De Déjanire » et de Pélasgos naquit un autre Licaon, qui » eut un fils dont le nom est Œnotrus, dix- » sept générations avant le siége de Troie; c'est- » là précisément le tems que les Grecs envoyè- » rent cette colonie en Italie. Œnotrus sortit de » Grèce, parce qu'il ne se contentait pas de » sa portion de patrimoine qui était fort mé- » diocre. Ce Licaon ayant eu vingt-deux enfans, » il fallait partager l'Arcadie en autant de lots. » Ce fut pour cette raison qu'Œnotrus quitta le » Péloponèse, et qu'ayant équipé une flotte, » il passa la mer d'Ionie avec Peucétius, un de » ses frères. Ils furent suivis d'une bonne partie » de la nation, que l'on dit avoir été autrefois » fort nombreuse; et plusieurs autres Grecs » qui n'avaient pas assez de terres, se joignirent » à eux (1) ». Le récit de Pausanias n'est pas absolument le même pour les premiers détails.

(1) Les Antiquités romaines. Paris, 1723, t. 1, p. 19 et 20.

Il fait Licaon fils de Pélasgos et non d'Ezée ; mais cette diversité même prouve que les deux auteurs, ayant consulté des sources différentes, n'en méritent que plus de confiance lorsqu'ils sont d'accord entr'eux. Or Pausanias convient aussi qu'Œnotrus, le plus jeune des fils de Licaon, ayant obtenu de Nictimus son frère aîné, de l'argent et des troupes, fit voile en Italie, et que non-seulement il s'y établit, mais qu'il y régna et qu'il donna son nom à cette contrée (1).

On sent combien l'arrivée de ces étrangers par mer dans une contrée où l'on n'était encore arrivé que par terre, dût faire impression sur les esprits. Ce fut cet événement qui fit appeler les Arcadiens les premiers des hommes, et qui fit donner à la mer elle-même le nom de Pelasgus par les Latins, et de Pélasgos par les Grecs. Ce fut sans doute alors que les Ombriens ou Ausoniens (2), chassés, comme le dit Pline,

---

(1) Pausanias, livre 8, chap 3.

(2) Le père Hardouin a prétendu prouver par deux vers de Virgile, que les Ausoniens étaient une colonie phrigienne envoyée sous le règne de Laomédon ou celui de Priam. Voyez le Pline traduit en français. Paris, 1771, t. 2, p. 147. Pline, livre 3, chap. 10, dit que ces Auso-

du nord de l'Italie où ils avaient leur premier établissement, après avoir passé les Alpes, le quittèrent pour venir se cacher dans le Latium. Ce fut dans cette dernière contrée que les Aborigènes, qui eurent l'adresse de se joindre aux Pélasges, vinrent ensuite les attaquer.

Un savant moderne d'Italie (1) attaque le récit de Pausanias et de Denis d'Halicarnasse, en disant que l'Arcadie était un peuple qui n'avait point de côtes, ni conséquemment de marine. Mais les Phéniciens et les Egiptiens avaient sans doute des vaisseaux, puisque du tems de Licaon, et conséquemment une génération avant Œnotrus, Cécrops avait fait un établissement à Athènes. Rien n'empêchait Œnotrus de fréter des navires égiptiens ou phéniciens. Inakos, père de Phoronée et d'Ezée, long-tems avant Cécrops, n'était-il pas venu sur des vaisseaux phéniciens, faire un établissement dans le pays qui porta depuis le nom de Péloponèse? L'objection de ce savant est donc peu réfléchie. Au reste, lui-même convient (2) que les Abo-

---

niens furent les premiers maîtres de la Grande-Grèce. Il faut donc les distinguer des Ombriens.

(1) M. Jacques Durandi. *Saggio sulla storia degli antichi popoli d'Italia. Torino*, 1769, p. 100.

(2) Id. p. 102.

rigènes étaient Liguriens, et les Pélasges Grecs. Ce fait suffit pour faire comprendre comment le culte de Mars, né dans les Gaules, se trouva passer dans le Latium, comme je l'ai prouvé dans l'histoire des Saliens, et comme tout lecteur de bonne foi sera forcé d'en convenir par l'ancien monument dont je vais parler.

NOTE QUATRIÈME,

PAGE 184 DE L'HISTOIRE DES SALIENS.

Inscription du Temple de Mars à Vence.

Art. 13. J'ai prouvé, par un passage de Servius (1), que les Véiens ont eu des prêtres saliens avant les Romains. Mais l'induction seule tirée du nom de Salien et du culte rendu à Mars par les Celtes, m'a autorisé à dire que ces prêtres étaient originairement Saliens, et non pas des prêtres sauteurs, comme l'ont ridiculement prétendu les Romains, d'après une mauvaise étimologie de l'Africain Juba; une inscription qui existe encore à Vence, et qui

---

(1) Histoire ancienne des Saliens, p. 184.

a été publiée depuis long-tems, va démontrer que les prêtres saliens ont été consacrés au culte de Mars dans le pays même des Saliens. Voici cette inscription telle qu'elle m'est donnée par M. Consolin, receveur de l'enregistrement et des domaines à Vence, où il l'a copiée avec la plus grande exactitude.

MARTIVINI◦
M◦ RVFINIVS◦ FELIᵛ
SALIIIIVIRETIN
COLACEMENEL
EᵛVOTOS

La pierre sur laquelle se trouve cette inscription a 19 pouces (2 mètres, 19267) en carré, et se trouve incrustée dans un mur de l'ancien évêché de Vence. Les lettres de la première ligne ont deux pouces (0 mètres, 05414) de haut, et les autres un et demi (0,040605), à l'exception de trois lettres de la dernière ligne qui ont aussi deux pouces. Il n'y a de points qu'à

la seconde ligne, dans laquelle, après l'I de FELI, on apperçoit la partie supérieure d'un petit x, semblable par sa hauteur à l'O qui termine la ligne précédente. On voit que cette inscription doit être lue ainsi : *Marcus Rufinius Felix Salius* ou *Saliorum sextumvir et incola Cemenelii ex voto solvit.* « A Mars de Vence. » C'est un vœu acquitté par Marcus Rufinius » Félix, sextumvir des Saliens, et habitant de » Céménélium », aujourd'hui Cimiez. On sait que Vence était une ville autrefois épiscopale, et placée par Ptolémée (1) parmi celles des Nérusiens, aux Alpes Maritimes (2). Cette ville était anciennement fort illustre, à cause du temple du dieu Mars et de la déesse Cibèle qui y étaient adorés. La pierre sur laquelle se trouve l'inscription est une table votive d'un citoyen de Cimiez; Philippe Cluver (3) l'a rapportée moins bien que Jules Raimond de Soliers (4), d'après lequel Bouche l'a donnée peu différente de ce qu'on la rapporte ici. Soliers ajoute que l'on voit encore de vieilles masures

(1) Livre 5, chap. 1.

(2) Ἐν τοῖς παλαίοις Ἄλπεσιν Νερεαίων Οὐίντιον.

(3) *Italia antiqua*, livre 1, chap. 9, p. 67.

(4) Ou Soléri, histoire manuscrite de Provence.

de

de ce temple à peu de distance de la ville (1). L'inscription a été gravée dix fois depuis Bouche (2). Joffrédi l'a dénaturée en écrivant *Gal* au lieu de *Sal*, ainsi qu'il défigure beaucoup d'autres inscriptions, et cet auteur mérite peu de confiance. Spon, antiquaire infiniment plus habile, a cependant donné l'inscription dont il s'agit ici, incomplète, ayant omis FELIˇ et le S final. C'est peut-être ce qui lui fait donner une explication défectueuse. Il veut que *Sal.* signifie *Saliniensis*, qu'il traduit par « natif de *Salinæ* ». Il semble au premier coup d'œil que cette interprétation est plausible, puisqu'un homme qui parle du lieu qu'il habite doit aussi nommer celui de sa naissance; mais en y refléchissant bien, on verra qu'elle n'est pas soutenable. En effet, ce lieu de *Salinæ*

(1) La Chorographie ou Description de Provence, par Bouche. Aix, 1664, t. 1, p. 283.

(2) Grut. 58. 8. Mur. 45. 5. Spon *Miscell.* 93, et *Ign. D. aræ* 31. Licet. *de lapid. magn. divin. in Miscell. Ital.* tome II, p. 228, et *in II Quæst. per epist.* 36. Keysl. *Ant. septentr.* 445. Joffredi, *Nic. Civ.* 10. Dom Bouquet, *Scriptores rerum Gallic. in exc. Grut.* t. I, 136. Maffei, *Ars. Crit.* p. 281; et Donati, *suprà Murat.* 25. 2.

qu'il dit être Castellane (1), ville située assez près de Vence, est si obscur que d'Anville y croit voir Seillans (2), ce dont il donne d'assez bonnes raisons, et que Pline ne le nomme point, quoiqu'il fasse mention de Cémélion (3). Il est évident que Rufinius l'aurait désigné par *Saliniens*, ou du moins par *Salin*. Ensuite, si l'on fait réflexion que les Saliens n'avaient pas de capitale fixe depuis que les Romains les avaient chassés d'Aix et d'Arles, on comprendra sans peine que les prêtres magistrats de ce peuple devaient faire connaître leur demeure, pour que l'on pût les trouver; mais qu'il était inutile d'indiquer le lieu de leur naissance. Ce qui a pu induire en erreur sur ce sujet, est que le mot *sextumvir* s'écrivait seul à Rome (4) où cette magistrature était connue; mais il n'en était pas de même dans les provinces, et

(1) *Miscellanea eruditæ antiquitatis. Lugduni*, 1685, p. 93.

(2) Notice de l'ancienne Gaule. Paris, 1760, page 567, art. *Salinæ*.

(3) Livre 3, chap. 5, t. 2, p. 84 de la traduction française, qui adopte l'erreur de Ruscelli sur ce lieu où il voit Cherasco au lieu de Cimiez.

(4) *Miscellanea* de Spon, p. 134.

Spon (1) rapporte une inscription de Die où on lit *xv vir Arausen*, exprimant ainsi d'où l'homme dont elle parlait était *quindecimvir.* Il n'est pas douteux qu'il faut lire ici *sextumvir*, et Grævius en rapporte plusieurs exemples (2). C'était le nom d'une magistrature (3), ainsi que d'un grade militaire (4). Mais c'était surtout un sacerdoce dans la Gaule, où les sextumvirs augustaux devinrent célèbres, à cause du temple consacré dans la ville de Lion à la mémoire d'Auguste, par soixante nations qui y avaient placé chacune leur statue avec leurs simboles, pour justifier à la postérité que toutes avaient contribué à son établissement (5). Le père Montfaucon rapporte une inscription de Lion dans laquelle se trouve le nom de Lucius Æmilius Carpus, qualifié sextumvir augustal (6); et il ajoute que des antiquaires ont disputé si

(1) *Miscellanea* de Spon, p. 98.

(2) Dans son *Thesaurus antiquit. Rom. Lugd. Bat.* 1699 t xi, p. 769, ouvrage de Sertorius Ursatus.

(3) Id. t. ii, p. 1492, t. vii, p. 2040 et 2042; et t. x, p. 21.

(4) Id. t. vii, p. 1415.

(5) Encyclopédie. Neufchastel, 1765, art. *Sextumvir.*

(6) L'Antiquité expliquée. Paris, 1722, t. 2, p. 173.

cette qualité de sextumvir était une espèce de magistrature; mais que ceux qui la prennent pour un sacerdoce sont mieux fondés (1). Je ne dissimulerai pas que je n'ai trouvé aucun exemple où le mot *sextumvir* fût précédé par son régime; mais en lisant *Salius sextumvir*, au lieu de *Saliorum sextumvir*, on reconnaîtra qu'il n'en fallait pas davantage dans une inscription dont les premiers mots étaient *Marti Vintio*, et annonçaient conséquemment un culte rendu à Mars, et des prêtres Saliens. Il y avait à Vence, d'après la tradition rapportée par Soliers et cette inscription, dans le pays des Nérusiens qui n'avaient été réduits sous l'obéissance du peuple romain que par l'empereur Auguste (2), un temple de Mars et des Saliens. Cette coexistence est une preuve qui, ajoutée à celles que j'ai déjà données, ne doit laisser aucun doute sur ce que j'ai dit de l'origine des prêtres saliens.

La seule objection plausible qui m'ait été faite, est que les prêtres saliens n'ont jamais été appelés par les Romains que *Salii*, tandis que les peu-

---

(1) L'antiquité expliquée. Paris, 1722, t. 2, p. 174.

(2) Pline, livre 3, chap. 20, t. 2, p. 207 de la traduction française.

ples saliens ont été nommés *Salyi*, *Salvii* et *Salluvii*. C'est précisément ce qui confirme la vérité de mes récits. Lorsque le culte de Mars passa avec l'oracle de ce dieu et les Salines chez les Véiens, et de ces peuples aux Romains, sous leur roi Romulus, la langue pélasgique des Pélasges, la langue celtique des Aborigènes et des Liguriens ne donnaient lieu à aucune difficulté dans le passage de l'une à l'autre, parce qu'elles se ressemblaient beaucoup, étant également pauvres et plutôt prononcées qu'écrites. Le son *Salii* fut donc exprimé uniformément. Mais lorsque les Phocéens arrivèrent à Marseille, la langue grecque, modifiée par la langue phénicienne, avait pris un caractère particulier tellement adapté à leurs organes, que les Grecs défiguraient les noms étrangers. Au lieu de *Salii*, ils dirent donc *Salues*, le son du premier *i* étant traduit par leur *upsilon*, qui paraît avoir été une espèce de *ui*, et le son du second *i*, qui était final, leur paraissant suffisamment exprimé par leur finale ordinaire *es*. Lorsqu'ensuite les Romains, appelés par les Phocéens, vinrent attaquer les Saliens, ils avaient presqu'entièrement perdu la trace d'une émigration qui datait de plus de six siècles, et traduisirent en leur langue non pas le nom véritable *Salii*, mais le nom grec *Salues* ou *Saluies*, dont ils firent *Salvii* ou *Salyi*,

et même *Salluvii*, ce qui, prononcé à la romaine, signifie toujours *Salouii*. Méconnaissant alors le rapport du nom de leurs prêtres de Mars à celui de ces peuples, ils ne surent qu'objecter à l'Africain Juba, auteur de l'étimologie des prêtres sauteurs, qui est bien évidemment défectueuse; car il aurait fallu dire *Saltatores* ; et *Salii* a un rapport d'autant plus évident au mot sel, que *Salitores* lui-même ne signifie pas en latin sauteurs, mais gabeleurs ou commis de la gabelle. Un étranger seul pouvait donc imaginer une semblable étimologie, que les Romains n'ont ensuite adoptée que pour dissimuler leur origine ligurienne ou celtique.

Il reste donc complétement démontré que les Saliens et les Aborigènes sont Liguriens. J'ai prouvé (1) que les Aborigènes avaient un oracle de Mars, et j'en ai conclu avec beaucoup de vraisemblance que Romulus avait eu pour père un prêtre aborigène ou ligurien, en sorte que ce n'était pas sans raison que les Romains eux-mêmes se sont crus de la même famille que les Eduens.

(1) Histoire des Saliens, p. 33.

FIN.

ERRATA ET ADDITIONS

AUX CONSIDÉRATIONS SUR L'ORIGINE ET L'HISTOIRE ANCIENNE DU GLOBE.

Art. 14. Page 6 des Considérations, ligne 17 : traduction ; *lisez* tradition.

Page 44 : titre, art. 41 ; *lisez* art. 42.

Page 47, ligne 24 : dans la table de la valeur des pouces en centimètres, le chiffre 4 (pouces) a été omis avant l'expression de sa valeur.

Page 48, ligne dernière : sur la valeur de l'ancien stade, voyez l'article 12 de ce Mémoire, page 158, et les Tables placées à la fin du Voyage du jeune Anacharsis.

Page 83 : sur la théorie de la terre et le développement de tous les sistèmes publiés à ce sujet, il faut lire la Géographie-Physique, placée par M. Desmarest dans l'Encyclopédie méthodique. On la lira avec plus de fruit, en adoptant l'ordre chronologique des articles donné à la fin du volume. Joignez-y la Théorie de la terre, par Jean-Claude de la Métherie. Juin 1797, 5 vol. in-8°.

Page 181, ligne 23 : à en former un autre ; *lisez* à former l'autre.

Page 188 : sur le mammouth, voyez les Archives littéraires de l'Europe, 31 janvier 1807, Gazette littéraire, page 111. J'ai reçu sur ce sujet de très-bonnes observations de M. Faujas de Saint-Fond, et j'en ferai usage dans un des volumes qui suivront. On peut, en attendant, consulter l'ouvrage très-curieux qu'il a publié sous le titre modeste d'Essai de Géologie, Paris, 1803, p. 250. Il faudra y joindre le Mémoire que M. Cuvier vient de

publier sur les ossemens fossiles de quadrupèdes, déterrés dans les terrains meubles ou d'alluvion.

Page 233 : Il faut lire le passage d'Origène dans le texte même de cet auteur, ou du moins sa version latine, édition du père Delarue. Paris, 1733, tome 1, page 175.

Page 241, ligne 5 : plane ; *lisez* plan, ou plutôt substituez à (de plane qu'il était d'abord), dont la surface était primitivement partout égale à elle-même.

Page 243, ligne 8 : globle ; *lisez* globe.

Ibidem, ligne 11 : sphéroïde de plane ; *lisez* sphéroïde plan.

Page 246, ligne 20 : Hoanga. L'histoire générale de la Chine, traduite par le père de Mailla, écrit Hoang-ho, et parle fort au long de ce fleuve. Voyez la Table des Matières de cette histoire de la Chine.

Page 312, ligne 8 : connaissance ; *lisez* la connaissance.

Page 339, ligne 16 : écrivant 12 ; *lisez* écrivant 13.

Page 343, ligne dernière, avant la note : aturne ; *lisez* Saturne.

Page 367, ligne 1 : article 117 ; *lisez* article 116.

Ibidem. On lit page 257 de l'ouvrage suivant :

N°s. 261—262, novembre 1806, Bibliothèque britannique, page 255 :

Observations faites le 1er. *octobre* 1806 *sur l'éboulement du Ruffiberg, dans le canton de Schwitz, par Théod. de Saussure, lues à la Société de phisique et d'histoire naturelle de Genève le* 30 *octobre, avec une esquisse gravée à l'eau forte de l'éboulement du Ruffiberg.*

Cette montagne, à laquelle on donne aussi le nom de Rossberg, est composée de plusieurs paroisses et mé-

tairies, qui portent chacune le nom de montagne ; mais ces divisions sont arbitraires. Elles ne sont déterminées par aucune coupure ou division naturelle : ainsi les noms de Gnippe, de Spitzbuhl, de Steinerberg, de Rossberg, qu'on a donnés dans quelques relations à la montagne écroulée, ne sont que différens pâturages du Ruffiberg, par lesquels l'avalanche a passé. J'adopte d'ailleurs cette dernière dénomination, préférablement à celle de Rossberg, parce qu'il pourrait y avoir équivoque avec le Rotzberg, montagne très-différente, dans le voisinage de Stantz.

Le Ruffiberg est élevé, suivant M. Ebel, de 806 toises au-dessus de la mer, et de 586 toises au-dessus du lac de Zug ou du fond de la vallée d'Arth, dans laquelle la montagne s'est en partie écroulée.

Page 371 : suppléez le chiffre 3 au numéro de la page.

Page 395, ligne 7 : environ 120 ans avant l'ère chrétienne ; *lisez* vers l'an 120 de l'ère chrétienne.

Page 397, ligne 17 : *de Liguribus Vocontiis ;* lisez *de Liguribus, Vocontieis.*

Page 405, ligne 13 : Ouidalion ; *lisez* Ouindaliôn.

Page 434, ligne 2 : qu'au ; *lisez* qu'aux.

Page 455, ligne 3. Je dis ici, d'après Eutrope, que Domitius avait vaincu Bituit, et cela est vrai ; mais il paraît qu'Eutrope a négligé de faire mention de Fabius Maximus, et de distinguer les deux batailles données, la première sur les bords de l'Ouvèze, et la seconde sur ceux de l'Isère, distinction nécessaire, comme je prouvé plus haut. Ce que dit Tite-Live sur la perte de cent vingt mille hommes faite par Bituit, ne s'applique qu'à la victoire remportée par Fabius sur les bords de l'Isère.

TABLE ALFABÉTIQUE

DES MATIÈRES,

Pour les Considérations sur l'origine et l'histoire ancienne du Globe, et pour le Mémoire et les Additions que l'on vient de lire.

(*Art.* 15. On désignera par la lettre majuscule C. les Considérations, et par M. le Mémoire et les Additions.)

Abbon, un de nos plus anciens écrivains sur l'Arithmétique. C. *art.* 149, *p.* 325.

Abîme (le grand) imaginé par Burnet. C. *art.* 69, *p.* 86. Ses eaux ont produit le déluge, selon Voodvard. *art.* 71, *p.* 90. Il est difficile de comprendre comment ces eaux ont eu cette vertu, *art.* 73, p. 95. Vhiston croit que cet abîme fesait partie de l'atmosphère d'une comète, *art.* 77, *p.* 106 et 109.

Aborigènes. Origine et histoire de ces peuples. M. *art.* 12, *p.* 155.

Abréviations des noms sistématiques de nos poids et mesures. C. *art.* 39, 40 et 41, *p.* 41, 42 et 43.

Académie celtique. Objet de ses travaux. M. *art.* 2, *p.* 9. Plan d'un grand ouvrage qui lui est proposé. M. *art.* 8, *p.* 95.

Adamas, nom du diamant, donné au fer. C. *art.* 184, *p.* 387. Ce nom signifie en grec indomptable.

Adelung (M.), de Dresde, historien célèbre. M. *art.* 10, *p.* 126.

Adon, auteur d'une Chronique citée M. *art.* 7, *p.* 80 et suivantes.

Agraires (mesures). C. *art.* 13, *p.* 18. Leur valeur, *art.* 18, et le tableau placé en regard de la page 48.

Aguesseau (M. d'), chancelier de France. M. *art.* 2, *p.* 13.

Akerblad (M.) a expliqué le texte copte de l'inscription de Rosette. M. *art.* 11, *p.* 153.

Alfabet sanscrit paraît être l'origine de tous les autres. C. *art.* 144, *p.* 318.

Alfonse X, roi de Castille, astronome. C. *art.* 149, *p.* 329.

Allobroges, nation celtique. C. *art.* 185, *p.* 390 et suivantes.

Ame. Les âmes, selon Platon, sont le premier ouvrage de Dieu. C. *art.* 90, *p.* 173 et 176.

Ameilhon (M.) a expliqué le texte grec de l'inscription de Rosette. M. *art.* 11, *p.* 130.

Amélius, évêque de Bordeaux, fit construire une chapelle en l'honneur de saint Denis, premier évêque de Paris. M. *art.* 5, p. 45 et suivantes.

Amérique septentrionale. C. *art.* 100, *p.* 199.

Ammien Marcellin, historien latin. C. *art.* 119, *p.* 261. Il est encore cité à l'*art.* 185, p. 424. Son opinion sur les hiérogliphes. M. *art.* 11, *p.* 132.

Anaxagoras, que nous appelons Anaxagore de Clazomène, philosophe. C. *art.* 91, *p.* 178; et *art.* 92, *p.* 180.
Angleterre. La terre y est disposée par couches. C. *art.* 72, *p.* 92.
Annibal, général carthaginois. C. *art.* 195, *p.* 451.
Annius de Viterbe. Anciens historiens qu'il a donnés. M. *art.* 3, *p.* 23. Il est cité et calomnié par Bellenger. M. *art.* 12, *p.* 177.
Antiquité du monde. C. *art.* 119, *p.* 160. Antiquité des Indiens. C. *art.* 123, *p.* 273; et *art.* 154, *p.* 341.
Antiquités de l'Europe. C. *art.* 1, *p.* 1.
Appien, historien grec, cité C. *art.* 185, *p.* 404.
Apulée, écrivain latin, cité M. *art.* 11, *p.* 132.
Arabes. Nous tenons d'eux nos chiffres. C. *art.* 146, *p.* 320.
Ararat. Montagne sur laquelle s'arrêta l'arche de Noé. C. *art.* 79, *p.* 115. Volcan qui s'y est éteint. C. *art.* 112, *p.* 244.
Arbres chariés par le fleuve Mississipi. C. *art.* 101, *p.* 204.
Arbuthnoth (Jean), médecin anglais. C. *art.* 73, *p.* 96.
Are, mesure agraire. C. *art.* 13, *p.* 19.
Aristote. Traité qui lui est attribué. M. *art.* 11, *p.* 148. Ce qu'il a dit des Opiques. M. *art.* 12, *p.* 169.
Arithmétique indienne. C. *art.* 141, *p.* 314.
Arpent. Ses diverses valeurs. C. *art.* 27, 28, 29, 30, *p.* 34, 35, 36, 37.
Arverni, ou Auvergnats, nation celtique. C. *art.* 185, *p.* 391 et suivantes.
Asie. Elle a peuplé l'Europe. C. *art.* 121, *p.* 268.
Assours, Sours ou Racas, ancien peuple. C. *art.* 155, *p.* 347.

Astres. Rapidité et régularité de leur mouvement. C. *art.* 65, *p.* 76.

Astronomie indienne. C. *art.* 154, *p.* 341.

Attale, roi de Pergame. C. *art.* 195, *p.* 447.

Auguste. Temple qui lui est élevé à Lion. M. *art.* 13 *p.* 195.

Aurengzeb, roi indien. C. *art.* 132, *p.* 294.

Ausoniens. Origine et histoire de ces peuples. M. *art.* 12 *p.* 161.

Auvergnats. Voyez *Arverni.*

Aveuglement, de deux sortes. C. *art.* 89, *p.* 170.

Avignon. Valeur de la canne et du pan dans cette ville. C. *art.* 29, 47 et 48, *p.* 35, 36, 49 et 50. Valeur de la salmée ou saumée, mesure agraire dans la même ville. C. *art.* 31, *p.* 36. Hauteur de son rocher. C. *art.* 49, *p.* 51.

Bacchus ou Dionisos, et mieux encore Dionusos. C. *art.* 179, *p.* 361. Voyez *Dionisos.*

Bacon s'est occupé des hiérogliphes. M. *art.* 11, *p.* 141.

Badius (Josse), surnommé Ascensius. Nous lui devons la première édition de Grégoire de Tours. M. *art.* 4, *p.* 27.

Bailli. Erreur de cet écrivain. C. *art.* 124, *p.* 279. Combattue. C. *art.* 125, *p.* 279 et 280. Il est encore cité C. *art.* 154, *p.* 341 et suivantes.

Balancement des eaux. C. *art.* 85, p. 154.

Barbares. Signification de ce nom chez les Grecs. C. *art.* 1, *p.* 6.

Barde ou poëte celte. C. *art.* 185, *p.* 405.

Bardetti (Stanislas), cité M. *art.* 12, *p.* 171.

Barthélemi (M. l'abbé), savant antiquaire. C. *art.* 195, *p.* 452.

Bayons. Leur définition. C. *art.* 102, *p.* 207.
Bellenger, traducteur de Denis d'Halicarnasse, cité M. *art.* 12, *p.* 156, 157, 161, etc.
Bellovèse conduit les Celtes en Italie. C. *art.* 114, *p.* 250; et *art.* 195, *p.* 444.
Bène, mesure de la chaux et du charbon de terre à Avignon. C. *art.* 35, *p.* 39.
Benzel, en latin *Benzelius* (Eric), archevêque d'Upsal. M. *art.* 10, *p.* 121.
Bernelin, disciple de Gerbert. C. *art.* 149, *p.* 326.
Bituit, roi des Auvergnats. C. *art.* 185, *p.* 391 et suivantes; et *art.* 195, *p.* 454.
Bizon, espèce de bœuf sauvage. C. *art.* 193, *p.* 439, 440, 441.
B (oisserol) (M. de). C. *art.* 154, p. 345.
Bory de Saint-Vincent (M.), cité M. *art.* 1, *p.* 2.
Bouquet (dom Martin). Sa collection des historiens de France. M. *art.* 1 et 2, p. 14 et suivantes.
Bourguet. Son sistème sur la formation de la terre. C. *art.* 83, *p.* 130 et suivantes.
Boyle. Ses ouvrages cités C. *art.* 84, *p.* 137.
Brachman, le même que Brama. Voyez ce dernier mot.
Bracmanes font couler le Gange dans l'Indostan. C. *art.* 120, *p.* 266. Pithagore étudie leur doctrine. C. *art.* 126, *p.* 281. Ils se livrent au sacerdoce. C. *art.* 169 et 174, *p.* 355 et 357.
Brama, fils d'Adimo et de Procriti. C. *art.* 133, *p.* 298. Il a inventé l'arithmétique indienne. C. *art.* 151, *p.* 333. Il est divinisé. C. *art.* 155, *p.* 347. Sa vie et ses ouvrages. C. *art.* 156 et suivans, *p.* 349 et suivantes.
Brasse, mesure de longueur. C. *art.* 85, *p.* 158.

Briant (Jacob), écrivain anglais. C. *art.* 181, *p.* 365.

Buache, géographe. C. *art.* 84, *p.* 141.

Buffon (M. de) a composé la théorie de la terre. C. *art.* 68, *p.* 82. Sa théorie. C. *art.* 84, *p.* 135. Son sistème. C. *art.* 85, *p.* 147. Observations sur ce sistème. C. *art.* 86, *p.* 163. Nouvelles objections contre son sistème. C. *art.* 97, *p.* 192.

Büningen, village de Suisse. C. *art.* 183, *p.* 372.

Burnet (Thomas), théologien anglais. C. *art.* 69, *p.* 83. Observations sur son hipothèse. C. *art.* 79, *p.* 114.

Busching, géographe célèbre. M. *art.* 10, *p.* 121.

Cajeu, sorte de radeau. C. *art.* 102, *p.* 212.

Calmet, écrivain français. C. *art.* 109, *p.* 232.

Cambri (M. de), l'un des fondateurs et le premier président de l'Académie celtique. M. *art.* 3, *p.* 16.

Canne, mesure de longueur. C. *art.* 29, 30 et 31, *p.* 35 et 36.

Capacité (mesures de). C. *art.* 14, *p.* 20 et suivantes.

Carrés magiques. C. *art.* 153, *p.* 335.

Catrou, auteur d'une histoire romaine citée C. *art.* 185, *p.* 399 et suivantes.

Caucase : habitans de cette montagne. C. *art.* 163, *p.* 352. Nom qui lui a été donné. C. *art.* 164, *p.* 353.

Cavare, roi de Thulé. C. *art.* 195, *p.* 447.

Caverne de Platon. C. *art.* 88, *p.* 166.

Celsius, auteur suédois. C. *art.* 106, *p.* 223.

Celtes : leurs antiquités. C. *art.* 1, *p.* 2. Ce qu'en a dit Aristote. C. *art.* 95, *p.* 184. On leur a attribué l'invention des chiffres arabes. C. *art.* 145, *p.* 318. Plan d'un nouveau travail sur les Celtes. M. *art.* 1, *p.* 1; et plus

particulièrement encore. M. *art.* 8, *p.* 94. Avis de l'imprimeur sur sa publication. M. Préface.
Centiare, mesure agraire. C. *art.* 13, *p.* 18.
Cercle (division de la circonférence du). C. *art.* 17, *p.* 27. Rapport de sa nouvelle et de son ancienne division. C. *art.* 50, *p.* 52.
Césaire, évêque d'Arles. M. *art.* 5, *p.* 54.
César (Jules), général et historien, cité C. *art.* 185, *p.* 403.
Changes que l'on marque dans les journaux. C. *art.* 57, *p.* 58.
Chardin, voyageur français. C. *art.* 147, *p.* 321.
Charge de blé. C. *art.* 32, *p.* 37.
Chaudon (M.), auteur d'un dictionnaire historique, cité C. *art.* 81, *p.* 119; *art.* 185, p. 398; et M. *art.* 12, *p.* 183.
Chêne verd. C. *art.* 102, *p.* 215.
Chevalier (M. Léopold), ingenieur-géographe, cité C. *art.* 184, *p.* 383.
Chiffre nous vient des Arabes. C. *art.* 145, 146, 147, *p.* 318 et suivantes.
Chilpéric, roi de Soissons, maltraité par Grégoire de Tours. M. *art.* 4, *p.* 25 et 26.
Chinois : ancienneté de leur histoire. C. *art.* 1, *p.* 3 et 4.
Chrisnen : sa naissance. C. *art.* 155, *p.* 349.
Chronologie indienne. C. *art.* 154, *p.* 344.
Cicéron, orateur romain, cité C. *art.* 185, *p.* 403.
Ciprières ou bois de ciprès. C. *art.* 101, *p.* 200.
Ciron : merveilles de sa construction. C. *art* 67, *p.* 80.
Claude (Tibérius Claudius Drusus), empereur romain. M. *art.* 9, *p.* 108.
Clément (saint), pape. Tems auquel il a gouverné l'é-

glise romaine. M. *art.* 5, *p.* 52. Source de l'erreur adoptée sur ce pontife. M. *art.* 7, p. 70. Confondu mal à propos avec un autre Clément. *Id.* p. 87.

Clément, président du clergé de Rome, différent du précédent. M. *art.* 5, p. 49. Il n'était point pape. M. *art.* 7, *p.* 88.

Clément (saint) d'Alexandrie. M. *art.* 6, *p.* 60. Il est encore cité M. *art.* 11, *p.* 134.

Clovis, premier roi franc de la Gaule. M. *art.* 8, *p.* 94.

Cluvérius, géographe, cité M. *art.* 12, *p.* 160.

Colbert, ministre de Louis XIV, roi de France. M. *art.* 2, *p.* 12.

Collinson, auteur anglais, cité C. *art.* 95, *p.* 184, 185 et 187.

Comète qui a causé le déluge, selon Vhiston. C. *art.* 75, *p.* 101. Terribles vicissitudes de ces astres. C. *art.* 76, *p.* 103. Objection contre le sistème de Vhiston sur la comète. C. *art.* 82, *p.* 124.

Condamine (la), voyageur français. C. *art.* 115, *p.* 253.

Condor, le plus gros des oiseaux carnivores. C. *art.* 97, *p.* 191.

Congéniat, roi des Arvernes ou Auvergnats. C. *art.* 185, *p.* 418. Son nom véritable est

Congentianus. C. *art.* 185, *p.* 391.

Conquérans qui ont envahi l'Inde. C. *art.* 127, *p.* 281 et suivantes.

Constantin, empereur, fortifie les Alpes. M. *art.* 12, *p.* 175.

Construction des carrés magiques impairs ou pairement pairs. C. *art.* 153, *p.* 336 et suivantes.

Coquilles pétrifiées. C. *art.* 82, *p.* 126. Comment se for-

ment les lits de ces coquilles. C. *art.* 86, *p.* 147. Véritable origine de ces lits. C. *art.* 104, *p.* 218.

Corneille (saint), pape : quand il fut élu. M. *art.* 5, *p.* 52.

Cortez, conquérant du Mexique. C. *art.* 114, *p.* 250.

Costadau (le père), cité C. *art.* 146, *p.* 320.

Couches de la terre. C. *art.* 73, *p.* 93. Leur formation, selon M. de Buffon. C. *art.* 85, *p.* 150.

Coudrenière (M. P. de la), naturaliste, critique Voltaire mal à propos. C. *art.* 102, *p.* 209. Il soutient que la terre a grossi. C. *art.* 106, *p.* 227. Cet auteur étant peu connu en France, j'observerai ici, d'après M. Moreau de Saint-Méri, qu'il existait encore en 1805 à la Louisiane, où il a commandé le poste de *Madrid* jusqu'à la cession de ce pays par la France aux Etats-Unis.

Création du monde. Comment elle est expliquée par Vhiston. C. art 75, *p.* 99. Selon lui, la terre ne fut d'abord créée que comme une comète. C. *art.* 77, *p.* 104.

Crétois (les) se sont attribué la découverte du fer. C. *art.* 184, *p.* 386.

Crupina, espèce de centaurée. C. *art.* 99, *p.* 196.

Dactiles idéens. C. *art.* 184, *p.* 386.

David, roi des Juifs. M. *art.* 1, *p.* 7.

Décius, empereur romain, persécute les Chrétiens. M. *art.* 4, *p.* 31.

Degrés anciens et nouveaux. C. *art.* 17, *p.* 28.

Delta de la Basse-Egipte. C. *art.* 101, *p.* 200.

Déluge universel, phisiquement impossible. C. *art.* 71, *p.* 91. Vhiston le croit produit par une comète. C. *art.* 75, *p.* 100. Il en détermine l'époque précise. C.

art. 77, *p.* 108. M. de Buffon le regarde comme un événement surnaturel. C. *art.* 82, *p.* 123. Le déluge n'a pas produit les lits de coquilles. C. *art.* 85, *p.* 148. Récit qu'en fait la Genèse. C. *art.* 109, *p.* 231.

Dempster (Thomas) , savant antiquaire. C. *art.* 195, *p.* 452.

Denis d'Halicarnasse, historien grec, cité et commenté M. *art.* 12, *p.* 155 et suivantes.

Denis l'aréopagite, évêque d'Athènes. M. *art.* 6, *p.* 54. Il est différent de Denis, évêque de Paris. M. *art.* 7, *p.* 70.

Denis, évêque de Corinthe, a parlé de l'Aréopagite. M. *art.* 6, *p.* 55. Il était antérieur à Denis, évêque de Paris. M. *art.* 7, *p.* 93.

Denis, évêque d'Alexandrie, antérieur à Denis, évêque de Paris. M. *art.* 7, *p.* 93.

Denis, premier évêque de Paris. Témoignage de Grégoire de Tours sur son apostolat dans les Gaules. M. *art.* 4, *p.* 29 et suivantes Témoignage de Fortunat sur le même fait. M. *art.* 5, *p.* 41 et suivantes. Son histoire M. *art.* 7, *p.* 64.

Denon (M.), auteur du Voyage en Egipte. M. *art.* 12, *p.* 152.

Descartes: son sistème sur la formation du monde. C. *art.* 92, *p.* 180.

Deucalion : déluge arrivé de son tems. C. *art.* 109, *p.* 235.

Dieu : preuves de son existence. C. *art.* 66 et 67, *p.* 78 et suivantes. Comment il a créé l'univers, selon Vhiston. C. *art.* 77, *p.* 104. Comment il a formé tous les êtres, selon Platon. C. *art.* 90, *p.* 172.

Diodore, de Sicile, historien grec, cité C. *art.* 1, *p.* 4 et 6. C. *art.* 91, *p.* 176.

Dionisos, ou plutôt

Dionusos est le même que Bacchus. C. *art.* 133, *p.* 299. Il a été confondu avec saint Denis, premier évêque de Paris. M. *art.* 7, *p.* 88. Voyez *Bacchus.*

Dissémination des végétaux. C. *art.* 99, *p.* 196.

Domitius Ahénobarbus, vainqueur des Allobroges. C. *art.* 185, *p.* 390 et suivantes. Importance de la bataille qu'il a gagnée. C. *art.* 195, *p.* 455.

Donati, célèbre naturaliste. C. *art.* 116, *p.* 253.

Doublet (Jacques), a publié une himne de Fortunat sur saint Denis, premier évêque de Paris. M. *art.* 5, *p.* 49.

Du Chesne, auteur d'une collection des historiens de France. M. *art.* 2, *p.* 11.

Du Laurc (M.), ancien membre de la Convention, aujourd'hui de l'Académie celtique. M. *art.* 1, *p.* 1.

Durandi (Jacques), cité M. *art.* 12, *p.* 189.

Eaux pluviales. C. *art.* 106, *p.* 222.

Eberic de Trois-Fontaines, cité C. *art.* 149, *p.* 326.

Ecores blancs (les grands). C. *art.* 102, *p.* 214.

Eduens, nation celtique. C. *art.* 185, *p.* 403 et suivantes.

Egiptiens : leur histoire. C. *art.* 1, *p.* 4.

Elbe : mines de fer dans l'île de ce nom. C. *art.* 184, *p.* 383.

Eleuthère (saint), diacre, martirisé avec saint Denis. M. *art.* 7, *p.* 69.

Emine, mesure de capacité, et

Eminée, mesure agraire. C. *art.* 32, *p.* 37.

Ephrem (saint), d'Antioche. M. *art.* 6, *p.* 61.

Epiménides : comment il définissait Dieu. M. *art.* 11, *p.* 137.
Equateur : sa définition. C. *art.* 6, *p.* 10.
Ere : définition de ce mot. C. *art.* 59, *p.* 65. Ere vulgaire ou chrétienne. C. *art.* 60, *p.* 65. Ere républicaine. C. *art.* 61, *p.* 65.
Espagne : ses monnaies. C. *art.* 58, *p.* 61.
Ethiopie a donné des législateurs à l'Egipte. C. *art.* 120, *p.* 267. Ses anciennes communications avec l'Inde. C. *art.* 184, *p.* 389.
Ethiopiens : leur histoire. C. *art.* 1, *p.* 4.
Etoiles : leur immense éloignement. C. *art.* 64, *p.* 75.
Euclides, géomètre grec, cité M. *art.* 11, *p.* 136.
Euripides, disciple d'Anaxagore, ou plutôt Anaxagoras. C. *art.* 91, *p.* 179.
Europe : ses antiquités. C. *art.* 1, *p.* 1. Sa population est venue de l'Asie. C. *art.* 121, *p.* 268. Observations sur cette opinion. *Ibidem*, *p.* 269.
Eustathe, auteur grec, cité M. *art.* 12, *p.* 180.
Ezour-Védam, livre indien. C. *art.* 135, *p.* 303.
Fabien (saint), pape ; quand il fut martirisé. M. *art.* 5, *p.* 52.
Fabius Maximus, vainqueur des Allobroges. C. *art.* 185, *p.* 391 et suivantes.
Fabricius, auteur de la Bibliothèque grecque. C. *art.* 151, *p.* 333. Il a aussi composé une Bibliothèque latine. M. *art.* 9, *p.* 100 et suivantes.
Faujas de Saint-Fond (M. de), naturaliste célèbre. C. *art.* 184, *p.* 383. Sa géologie. M. *art.* 14, *p.* 199.
Fer qui a été exploité dans l'île d'Elbe. C. *art.* 184, *p.* 383 et suivantes.
Ferréol (saint), évêque de Vienne. M. *art.* 7, *p.* 77.

Fièvre, guérie d'une manière singulière. C. *art.* 185, *p.* 411 et 414.

Filos, nom qui se trouve sur des médailles celtiques. C. *art.* 186, *p.* 431. Nombre et forme de ces médailles. C. *art.* 189, *p.* 436.

Florus, historien latin, cité C. *art.* 185, *p.* 395. Observation sur le nom qu'il donne aux chars des Gaulois. C. *art.* 195, *p.* 454.

Flux et reflux de la mer. C. *art.* 85, *p.* 152.

Fontéius : discours prononcé en sa faveur par Cicéron, cité C. *art.* 185, *p.* 423.

Fortunat, évêque de Poitiers : son histoire. M. *art.* 5, *p.* 41. Son témoignage sur saint Denis. M. *art.* 7, *p.* 64 et suivantes. Voyez *Venantius*.

Fou-hi, empereur de la Chine. C. *art.* 151, *p.* 334.

Franc, nouvelle monnaie aujourd'hui en circulation. C. *art.* 54, *p.* 57.

Frédégonde, épouse de Chilpéric, roi de Soissons, maltraitée par Grégoire de Tours. M. *art.* 4, *p.* 25 et 26.

Fulvius Flaccus, vainqueur des Liguriens. C. *art.* 185, *p.* 397 et 399.

Garnier (M. Germain), sénateur, cité C. *art.* 185, *p.* 390.

Gatien. Voyez *Gratien*.

Gaulois. Voyez *Celtes*.

Géminius, savant gaulois. M. *art.* 9, *p.* 114.

Géminus, de Rhodes, astronome grec. M. *art.* 9, *p.* 102.

Gênes : monnaies de cette répnblique. C. *art.* 58, *p.* 61.

Genèse, expliqnée par Burnet. C. *art.* 69, *p.* 87. Commentée par Vhiston. C. *art.* 77, *p.* 109.

Genest, évêque d'Arles. M. *art.* 5, *p.* 54.

Génies : comment Dieu les a formés, selon Platon. C. *art.* 90, *p.* 174.

Gerbert, pape sous le nom de Silvestre II C. *art.* 149, *p.* 322 et suivantes. Il a connu en Espagne l'arithmétique indienne. C. *art.* 150, *p.* 331.

Gerhardt : son évaluation des monnaies de l'Europe. C. *art.* 58, *p.* 59.

Germanicus César, frère de l'empereur Claude. M. *art.* 9, *p.* 106.

Glaise (monticules de). C. *art.* 85, *p.* 161.

Gley (M. le professeur) annonce une nouvelle édition d'Ulfilas. M. *art.* 10, *p.* 128.

Globe terrestre : examen de la théorie qu'en donne M. Bourguet. C. *art.* 83, *p.* 130. Nous ne connaissons pas même sa surface entière. C. *art.* 84, *p.* 135. Sa description et ses irrégularités. *Idem*, *ibidem*. A-t-il été couvert par la mer? C. *art.* 111, *p.* 241. Son instabilité. C. *art.* 100, *p.* 198; et *art.* 118, *p.* 257. Ses irrégularités sensibles. C. *art.* 107, *p.* 229.

Goldau, village de Suisse. C. *art.* 183, *p.* 368 et suivantes.

Gomor, fils de Japhet. M. *art.* 9, *p.* 97.

Gracchus excite des troubles à Rome. C. *art.* 185, *p.* 409.

Grævius, antiquaire célèbre. M. *art.* 13, *p.* 195.

Gratien, premier évêque de Tours. M. *art.* 4, *p.* 33 et suivantes. L'Art de vérifier les Dates le nomme Gatien. M. *art.* 6, *p.* 57. C'est son véritable nom.

Grèce : tableau de son histoire ancienne. C. *art.* 122, *p.* 270.

Grégoire, évêque de Tours, appelé Grégoire de Tours : son histoire. M. *art.* 4, *p.* 24 et suivantes. Ses liaisons

avec Fortunat. M. *art.* 5, *p.* 41 et suivantes. Son témoignage sur saint Denis. M. *art.* 7, *p.* 64 et suivantes.

Groënland : grosseur des animaux trouvés dans cette contrée. C. *art.* 95, *p.* 187.

Guignes (M. de), cité C. *art.* 148, *p.* 322. Fixation d'une date qu'il ne donne que vaguement. C. *art.* 150, *p.* 330.

Guillaume de Malmesburi, historien. C. *art.* 149, *p.* 323.

Halhed, le premier Anglais qui ait su le sanscrit. C. *art.* 143, *p.* 316 et 317.

Hambourg : monnaies de cette ville. C. *art.* 58, *p.* 61.

Harvich, ville maritime d'Angleterre. C. *art.* 96, *p.* 188.

Hastings, Anglais qui a publié un poëme indien. C. *art.* 139, *p.* 308.

Hazan (Isaac), Juif. C. *art.* 149, *p.* 329.

Hazard : qu'appelle-t-on de ce nom ? C. *art.* 66, *p.* 78.

Hectolitre, mesure de capacité. C. *art.* 18, tableau en regard de la page 48.

Hémisphère : définition de ce mot. C. *art.* 4, *p.* 9.

Hérodote, historien grec, cité C. *art.* 102, *p.* 209. Preuve de sa véracité. C. *art.* 122, *p.* 272.

Herschel, astronome qui a donné son nom à une planète. C. *art.* 62, *p.* 67. La distance de cette planète au soleil est prodigieuse. C. *art.* 63, *p.* 74.

Hilduin, abbé de Saint-Denis. M. *art.* 7, *p.* 70 et suivantes.

Histoire ancienne (tableau général de l'). C. *art.* 120, *p.* 263.

Holvell,

Holvell, Anglais, qui a écrit sur les Indiens. C. *art.* 130, *p.* 289.

Homère, le premier des poëtes grecs. M. *art.* 9, *p.* 97.

Iamblique : ce qu'il dit des lettres hiérogliphiques. M. *art.* 11, *p.* 145.

Iflkovèzi, nom qui se trouve sur une médaille celtique. C. *art.* 188, *p.* 436.

Iflikovèzi, nom qui se trouve sur trente-cinq médailles celtiques. C. *art.* 186, *p.* 430. Nombre de celles dont l'inscription est entière, et leur forme. C. *art.* 187, *p.* 432.

Ihre, chancelier d'Upsal. M. *art.* 10, *p.* 121 et suivantes.

Illinois, peuple de l'Amérique septentrionale. C. *art.* 102, *p.* 214.

Immaüs, montagne placée au nord de l'Inde. C. *art.* 180, *p.* 362.

Indes : ancienneté de la civilisation dans ce pays. C. *art.* 123, *p.* 273 et suivantes.

Indiens : leur histoire. C. *art.* 1, *p.* 3. Leur antiquité. C. *art.* 154, *p.* 341 et suivantes.

Irrégularités du globe terrestre. C. *art.* 107, *p.* 229. Elles ont toujours subsisté. C. *art.* 108, *p.* 230.

Isis : nom donné à la nature. M. *art.* 11, *p.* 136. Traité de Plutarque sur Isis et Osiris. *Ibidem*, *p.* 144.

Jean Chrisostôme (saint), cité M. *art.* 7, *p.* 77.

Jean (saint), évêque de Scithopolis. M. *art.* 5, *p.* 62.

Jérémie, prophète des Juifs, cité M. *art.* 1, *p.* 6.

Jones (Villiam), président de la société de Calcutta. C. *art.* 180, *p.* 364. Description qu'il fait du sanscrit. C. *art.* 181, *p.* 365.

Juifs : leur histoire. C. *art.* 1, *p.* 4.

Junius (Fraugois), savant célèbre. M. *art.* 10, *p.* 120.
Keill, géomètre, disciple de Neuton. C. *art.* 83, *p.* 133.
Kfzios, nom qui se trouve sur des médailles celtiques. C. *art.* 186, *p.* 430. Des Kfzios, mal gravés. C. *art.* 190, *p.* 436. Des Kfzios, bien gravés. C. *art.* 191, *p.* 437. Des Kfzios dont la légende est inverse. C. *art.* 192, *p.* 438.
Kilolitre, mesure de capacité. C. *art.* 18, *p.* 28. Voyez le tableau en regard de la page 48.
Kircher, ou plutôt Kirker, auteur du Monde souterrain, cité *art.* 84, *p.* 143. Son Arithmologie citée C. *art.* 146, *p.* 320.
Knittel (M.), conseiller du Consistoire de Volfenbuttel. M. *art.* 10, *p.* 123.
Koenigsmark (le comte de), général suédois. M. *art.* 10, *p.* 119.
Kuster, éditeur de Suidas, cité C. *art.* 151, *p.* 333.
Lamanon (M. de), naturaliste, cité C. *art.* 95, *p.* 184 et suivantes.
Langue primitive, selon les Indiens. C. *art.* 155, *p.* 346.
Lanjuinais (M.), sénateur, analise les ouvrages de M. de Pahlin. M. *art.* 11, *p.* 130.
Larcher (M.), traducteur d'Hérodote et membre de l'Institut national de France, cité C. *art.* 109, *p.* 235. Ce qu'il dit de la Galatie. C. *art.* 195, *p.* 445 Passage de sa traduction d'Hérodote sur les Celtes. M. *art.* 8, *p.* 96. Epoque à laquelle il a placé la fondation de Siracuses. M. *art.* 12, *p.* 168; et le déluge d'Ogigès. M, préface, p. v.
Latinus, roi des Aborigènes. M. *art.* 12, *p.* 169.
Launoi (M. de), critique célèbre, cité M. *art.* 7, *p.* 64, 75, etc.

Leibnitz : son sistème sur la formation du monde. C. *art.* 70, *p.* 87. Il s'est occupé des hiérogliphes. M. *art.* 11, *p.* 141.
Lélèges : peuples appelés de ce nom. M. *art.* 12, *p.* 180.
Lenoir (M.), président actuel de l'Académie celtique, M. *art.* 3, *p.* 16.
Léontius, nom de deux évêques de Bordeaux. M. *art.* 5, *p.* 45 et suivantes.
Le Prévôt d'Irai, censeur des études, membre de l'Académie celtique. M. *art.* 1, *p.* 1.
Licinius Crassus, orateur romain, cité C., *art.* 185, *p.* 420.
Lieues de diverses sortes. C. *art.* 23, *p.* 31. Calcul des lieues géographiques. C. *art.* 51, *p.* 52.
Liguriens : origine et histoire de ces peuples. M. *art.* 12, *p.* 155.
Linéaires (mesures). C. *art.* 12, *p.* 15.
Linné : son roman philosophique sur le globe. C. *art.* 98, *p.* 192. Son calcul sur la mer Baltique. C. *art.* 110, *p.* 238. Son erreur sur le berceau de l'espèce humaine. C. *art.* 124, *p.* 279.
Livre, poids : ses diverses valeurs. C. *art.* 42, *p.* 44. Division de la livre décimale. C. *art.* 36, *p.* 40.
Livres sacrés des Indiens. C. *art.* 154, *p.* 344.
Loubère (la), voyageur. C. *art.* 153, *p.* 336.
Louérios ou *Luérios*. Voyez ce mot.
Louisiane (basse) : sa description. C. *art.* 101, *p.* 200. Ce qu'elle sera dans dix mille ans. C. *art.* 106, *p.* 224.
Luérios, Louérios ou
Luérius, roi des Auvergnats. C. *art.* 185, *p.* 425.
Lune : observations sur cet astre. C. *art.* 63, *p.* 71.
Mairou. Voyez *Mérou*.

Mammouth, animal monstrueux. C. *art.* 96, *p.* 188. Voyez la note. M. *art.* 14, *p.* 199.

Manilius, consul romain, commande dans les Gaules. C. *art.* 185, *p.* 406 et 417.

Marattes, peuple indien. C. *art.* 138, *p.* 306.

Marc-Aurèle, empereur romain. M. *art.* 7, *p.* 71.

Marès, premier chef des Ausoniens. M. *art.* 12, *p.* 161 et 162.

Marie de Saint-Ursin, médecin. C. *art.* 183, *p.* 72.

Mars : temple de ce dieu à Vence. M. *art.* 13, *p.* 190.

Marseille : trois médailles de cette ville. C. *art.* 194, *p.* 442.

Martin (saint) : poëme sur lui, par Fortunat. M. *art.* 5, *p.* 43 et 44.

Médailles celtiques. C. *art.* 185, *p.* 389 et suivantes.

Mer : sa description. C. *art.* 84, *p.* 138. Comment elle est bordée. C. *art.* 84, *p.* 143. Son mouvement de flux et de reflux. C. *art.* 85, *p.* 152. Changemens qu'elle opère sur le globe. C. *art.* 110, *p.* 237. Si elle a couvert la terre entière. C. *art.* 111, *p.* 241. Diminution de ses eaux. C. *art.* 98, *p.* 192; et *art.* 105, *p.* 219. Voyez aussi l'*art.* 106, *p.* 223.

Méridien terrestre : sa définition. C. *art.* 8, *p.* 11. Sa mesure. C. *art.* 9 et 10, *p.* 11, 12 et 13.

Mérou, ou plutôt Mairou, montagne. C. *art.* 164, *p.* 353. Explication de cet article. C. *art.* 180, *p.* 362. Cette montagne était située au nord de l'Inde. C. *art.* 128, *p.* 286.

Mesures : leur explication. C. *art.* 2, *p.* 7 et suivantes. Mesures étrangères. C. *art.* 42, *p.* 43.

Métellus (Quintus Cécilius), vainqueur des Baléares. C. *art.* 185, *p.* 397, 398, 400.

Mètre : sa définition. C. *art.* 10, *p.* 12. Son usage. C. *art.* 25, *p.* 32. Réduction des mètres en piés. C. *art.* 44, *p.* 46. Réduction des piés en mètres. C. *art.* 45, *p.* 47.

Millin (M.), membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, conservateur des médailles, des pierres gravées et des antiques de la Bibliothèque impériale. Il est aussi membre de l'Académie celtique. Il est le rédacteur du Magasin enciclopédique, cité C. *art.* 131, *p.* 290. Il a fait graver plusieurs monumens que Montfaucon n'avait point donnés ou avait mal donnés. M. *art.* 3, *p.* 17. Ce qu'il dit de la lettre Y. M. pr. p. XXXV.

Mines de fer dans l'île d'Elbe. C. *art.* 184, *p.* 383.

Miriamètre comparé à la lieue géographique. C. *art.* 51, *p.* 52.

Mississipi, fleuve de la Louisiane. C. *art.* 101 et 102, *p.* 200 et suivantes.

Mœris, lac d'Egipte. C. *art.* 102, *p.* 212.

Moïse, auteur de la Genèse et du Pentateuque. C. *art.* 70, *p.* 87. Explication de ce qu'il dit sur la création. C. *art.* 76, *p.* 103.

Moïssasaour, chef des anges rebelles. C. *art.* 158, *p.* 351.

Monde : son origine. C. *art.* 87, *p.* 166 et suivantes. Son antiquité. C. *art.* 119, *p.* 260 et suivantes. Monde primitif. C. *art.* 113, *p.* 245. Sistème du monde. C. *art.* 62, *p.* 66 et suivantes.

Monnaies : leur définition. C. *art.* 54, *p.* 57.

Montagne : comment elle peut se former au sein de la mer, selon Buffon. C. *art.* 85, *p.* 151. La population a commencé par les montagnes. C. *art.* 114, *p.* 248. Montagne de Passi anéantie. C. *art.* 116, *p.* 253. Mon-

tagne nouvellement formée. C. *art.* 117, *p.* 256. Montagne détruite. C. *art.* 182, *p.* 367 et suivantes.
Mou'ons, espèce d'écueils. C. *art.* 101, *p.* 203.
Muid, mesure de capacité. C. *art.* 18, *p.* 28. Voyez le tableau en regard de la page 48. Son usage. C. *art.* 34, *p.* 39.
Noé : déluge qui porte son nom. C. *art.* 73, *p.* 94. Impossibilité phisique de ce déluge. C. *art.* 82, *p.* 123.
Noguez, traducteur de l'ouvrage de Voodvard. C. *art.* 71, *p.* 90.
Notions historiques. M. *art.* 1, *p.* 1.
Oannès, insulaire du Caucase. C. *art.* 120, *p.* 267.
Océan : calcul de la masse de ses eaux. C. *art.* 112, *p.* 243.
Octogramme, espèce de poids. C. *art.* 56, *p.* 58.
Odaïpour, rebelle indien. C. *art.* 132, *p.* 294.
Œnotriens. M. *art.* 12, *p.* 185 et suivantes.
Œnotrus, chef d'une colonie d'Arcadiens. M. *art.* 12, *p.* 185. Sa généalogie. M. *art.* 12, *p.* 187.
Ogigès : déluge arrivé de son tems. C. *art.* 82, *p.* 126. M. préf. p. v.
Olbers (M.) : planète qu'il a découverte. C. *art.* 62, *p.* 69. Observation sur cette planète. C. *art.* 106, *p.* 228.
Olivier : l'arbre qui porte ce nom ne peut être cultivé à plus de 400 lieues (178 miriamètres) du mont Ararat. C. *art.* 79, *p.* 115.
Opéloussas, nation sauvage de la Louisiane. C. *art.* 101, *p.* 205.
Opiques : origine et histoire de ces peuples. M. *art.* 12, *p.* 169.
Origène, apologiste du Christianisme. C. *art.* 123, *p.* 275 et 276. Voyez la note. M. *art.* 14, *p.* 200.

Origine du monde. C. *art.* 91, *p.* 176 et suivantes.

Ortographe française. M. préf. p. xj.

Oupnek'hat, livre indien. C. *art.* 132, *p.* 298. Il a été publié par M. Anquetil du Perron. C. *art.* 139, *p.* 309. Traduction de son premier chapitre. C. *art.* 140, *p.* 309.

Ovide, poëte latin : ce qu'il dit sur le chaos. C. *art.* 77, *p.* 105. Son poëme des Fastes. M. *art.* 7, *p.* 91.

Pahlin (M. le comte de) : analise de trois ouvrages de lui. M. *art.* 11, *p.* 129.

Palladius, cité par Suidas. C. *art.* 151, *p.* 333.

Pallas, nom donné à la planète d'Olbers. C. *art.* 62, *p.* 70.

Pan, mesure de longueur à Avignon. C. *art.* 48, *p.* 50.

Parabole de Platon. C. *art.* 88 et 89, *p.* 166 et suiv.

Paradis terrestre : où le place Vhiston. C. *art.* 75, *p.* 102. Situations diverses qui lui ont été données. C. *art.* 123, *p.* 275.

Parasange, ancienne mesure itinéraire. C. *art.* 23, *p.* 31.

Parraud, traducteur d'une épisode du Mahabharat. C *art.* 139, *p.* 308.

Pas géométrique. C. *art.* 46, *p.* 48.

Passi (montagne de). C. *art.* 116, *p.* 253.

Paul (saint), apôtre, est venu à Athènes. M. *art.* 6, *p.* 59. Autres voyages de cet apôtre. M. *art.* 7, *p.* 80.

Paul, premier évêque de Narbonne. M. *art.* 4, *p.* 34 et suivantes.

Pélasges, anciens habitans d'Athènes. C. *art.* 122, *p.* 272. M. *art.* 12, *p.* 186.

Pélasgos, fils de Jupiter et de Niobé. M. *art.* 12, *p.* 187.

Pendule ne peut avoir été faite par hazard. C. *art.* 66, *p.* 78.
Pénitens, anciens habitans du mont Mérou. C. *art.* 128, *p.* 286.
Pentateuque (le) n'est pas le plus ancien livre des Juifs. M. *art.* 1, *p.* 7.
Perche, mesure de longueur. C. *art.* 26, *p.* 33.
Périzonius critique mal à propos Denis d'Halicarnasse. M. *art.* 12, *p.* 159 et 160.
Pesanteur (mesure de). C. *art.* 15, *p.* 23 et suivantes.
Pharaon, nom des rois égiptiens. C. *art.* 110, *p.* 238.
Philon, le Platon des Juifs. C. *art.* 123, *p.* 275.
Philosophie des Indiens. C. *art.* 133, *p.* 298.
Phoronée régna le premier dans le Péloponèse avec Ezée. M. *art.* 12, *p.* 187.
Piazzi : planète qu'il a découverte. C. *art.* 62, *p.* 69. Observation sur cette planète. C. *art.* 106, *p.* 228.
Pié de différens pays. C. *art.* 42, *p.* 43. Réduction des mètres en piés et des piés en mètres. C. *art.* 44 et 45, *p.* 46 et suivantes.
Pierre (saint), apôtre. M. *art.* 7, *p.* 83.
Pithagore va étudier sous les Bracmanes. C. *art.* 126, *p.* 281. Il est instruit par les prêtres d'Egipte. M. *art.* 11, *p.* 138.
Pithéas, astronome, né à Marseille. M. *art.* 9, *p.* 99.
Pithou, premier auteur d'une collection des historiens de France. M. *art.* 2, *p.* 10. Il est aussi nommé C. *art.* 149, *p.* 326.
Pizarre, conquérant espagnol. C. *art.* 114, *p.* 250.
Planètes sont des lieux de repos, selon Vhiston. C. *art.* 76, *p.* 104.
Platon : son opinion sur l'origine du monde. C. *art.* 87,

88, etc., *p.* 165 et suivantes. Il a parlé de Dieu comme les Indiens. C. *art.* 139, *p.* 308. Les prêtres d'Egipte l'ont instruit. M. *art* 11, *p.* 138.

Platon : il y a eu un saint de ce nom. M. *art.* 7, *p.* 64.

Plutarque, écrivain grec, cité C. *art.* 185, *p.* 416. Ses Questions romaines. M. *art.* 7, *p.* 90. Son Traité d'Isis et d'Osiris. M. *art.* 11, *p.* 144.

Poëtes (les) ont écrit les premiers livres d'histoire. M. *art.* 1, *p.* 2.

Poids du nouveau sistème décimal. C. *art.* 15, *p.* 23. Leur tableau. C. *art.* 18, tableau en regard de la page 48. Leur explication. C. *art.* 36, *p.* 39. Poids étrangers. C. *art.* 42, *p.* 44.

Poivre : auimaux qu'il met en mouvement dans une goutte d'eau. C. *art.* 67, *p.* 80.

Pôle : sa définition. C. *art.* 5, *p.* 9.

Polier (le colonel) : lettre de lui. C. *art.* 132, *p.* 293.

Population a commencé par les montagnes. C. *art.* 114, *p.* 248.

Posidonius, philosophe et historien grec, cité C. *art.* 185, *p.* 426. Tems auquel il a vécu. M. *art.* 9, *p.* 102.

Pothin (saint), évêque de Lion, a établi le christianisme dans les Gaules. M. *art.* 4, *p.* 25.

Potocki (le comte Jean), cité C. *art.* 152, *p.* 335.

Poujet : mémoire de lui. C. *art.* 103, *p.* 217.

Pouranams, livres des Indiens. C. *art.* 139, *p.* 307.

Prévôt d'Irai. Voyez *le Prévôt d'Irai.*

Priape : ce qu'il est. C. *art.* 176, *p.* 359.

Proclus, philosophe platonicien, cité M. *art.* 11, *p.* 144.

Prusias, roi de Bithinie. C. *art.* 195, *p.* 447.

Ptolémée Epiphanes, roi d'Egipte : inscription en son honneur trouvée à Rosette. M. *art.* 11, *p.* 129.

Ptolémée (Claude), géographe : sa description des Alpes. M. *art.* 12, *p.* 174.

Queue d'une comète. C. *art.* 77, *p.* 108.

Radegonde, reine de France. M. *art.* 5, *p.* 41, 42 et 43.

Rama, dieu des Indiens. C. *art.* 128, *p.* 286. On l'appelle aussi Ram. C. *art.* 172, *p.* 356.

Rats : comment ils se produisent, selon Diodore de Sicile. C. *art.* 91, *p.* 180.

Ray (Jean), savant anglais. C. *art.* 81, *p.* 119. Il est encore cité C. *art.* 84, *p.* 146; et *art.* 85, *p.* 159.

Rivières : ruisseaux qui s'y rendent. C. *art.* 106, *p.* 226.

Rochia (Joseph) et sa famille. C. *art.* 183, *p.* 374.

Rothlen, village de Suisse. C. *art.* 183, *p.* 372, 375, 380, 381.

Ruffiberg, montagne de Suisse. M. *art.* 14, *p.* 200.

Rufinius (Marcus) Félix, prêtre salien. M. *art.* 13, *p.* 191 et 192.

Ruinart (dom), Bénédictin, auteur d'une bonne édition des œuvres de Grégoire de Tours. M. *art.* 4, *p.* 28.

Rustique (saint), prêtre, martirisé avec saint Denis. M. *art.* 7, *p.* 72.

Ruteni, ou habitans du Rouergue, nation celtique. C. *art.* 185, *p.* 398 et 409, où ils sont appelés Ruténiens.

Saint-Vincens (M. de Fauris de) a fait graver les médailles de Marseille. M. *art.* 3, *p.* 17.

Sainte-Croix (M. de), membre de l'Institut national de France, a traduit l'Ezour-Védam. C. *art.* 135, *p.* 303. Sa traduction des passages de Scilax relatifs aux Celtes. M. *art.* 8, *p.* 96.

Sainte-Marthe (Denis de), supérieur général des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. M. *art.* 2, *p.* 14.

Saliens, prêtres de Mars. Véritable origine de leur nom. M. *art.* 12 et 13, *p.* 190.

Salinæ, nom de lieu. Deux opinions sur sa situation. M. *art.* 13, *p.* 193.

Sanchoniaton : texte qu'il nous a laissé sur l'ancienne écriture hiérogliphique. M. *art.* 11, *p.* 137. Eusèbe écrit son nom Sanchuniatôn.

Sanscrit : utilité de cette langue. C. *art.* 143, *p.* 316. Sa beauté. C. *art.* 181, *p.* 365.

Saturne : éloignement prodigieux de la planète de ce nom. C. *art.* 63, *p.* 73.

Saturnin (saint), premier évêque de Toulouse. M. *art* 4, *p.* 34 et suivantes.

Saumée, mesure agraire. C. *art.* 31, *p.* 36.

Scheuchzer (Jean-Jacques), traducteur latin de Woodvard. C. *art.* 74, *p.* 96. Son opinion sur les coquilles pétrifiées. C. *art.* 82, *p.* 128. Sa Phisique sacrée. M. *art.* 11, *p.* 154.

Scilax, le plus ancien géographe et le plus ancien écrivain grec en prose, dont nous ayons les ouvrages. M. *art.* 9, *p.* 97.

Sédimens déposés par les eaux de la mer. C. *art.* 85, *p.* 151.

Sempronius : deux historiens latins de ce nom. M. *art.* 12, *p.* 183. Celui qu'a publié Annius de Viterbe. M. *art.* 12, *p.* 178.

Sésostris, roi d'Egipte. C. *art.* 127, *p.* 285.

Sextumvir : valeur de ce mot. M. *art.* 13, *p.* 191 et suivantes.

Shasta, livre indien. C. *art.* 131, *p.* 290. On l'appelle aussi Shastah. C. *art.* 132, *p.* 291.

Shaw, voyageur, cité C. *art.* 84, *p.* 140.

Sib, son empire. C. *art.* 171, *p.* 356.

Sicaniens : origine et histoire de ces peuples. M. *art.* 12, *p.* 164 et suivantes.

Sicules : origine et histoire de ces peuples. M. *art.* 12, *p.* 165.

Sigebert, roi d'Austrasie. M. *art.* 5, *p.* 42.

Sigovèse, neveu d'Ambigat. C. *art.* 195, *p.* 444.

Silvestre II, pape. Voyez *Gerbert.*

Simphorien, évêque d'Autun. M. *art.* 5, *p.* 54.

Sistème décimal. C. *art.* 16, *p.* 26. Sistème métrique. C. *art.* 11, *p.* 13. Sistème du monde. C. *art.* 62, *p.* 66. Sistème de Burnet. C. *art.* 69, *p.* 83. Sistème de Leibnitz. C. *art.* 70, *p.* 87. Sistème de Voodvard. C. *art.* 71, *p.* 90. Sistème de Vhiston. C. *art.* 75, *p.* 98. Sistème de Buffon. C. *art.* 85, *p.* 147.

Sonnerat, voyageur, cité C. *art.* 123, *p.* 274 et suivantes, jusqu'à l'*art.* 128, *p.* 287. Il est encore cité C. *art.* 139, *p.* 307. Noms qu'il donne aux premiers nombres indiens. C. *art.* 152, *p.* 334.

Sources entretenues par les eaux pluviales. C. *art.* 106, *p.* 222.

Sphère : sa définition. C. *art.* 3, *p.* 9.

Spitzibulh ou Spizenbuel, montagne de Suisse. C. *art.* 183, *p.* 372, et M. *art.* 14, *p.* 201.

Spon, antiquaire célèbre. M. *art.* 13, *p.* 193 et suiv.

Steenvinkel (M.), d'Hardervik, a fait fondre les caractères du *Codex Argenteus.* M. *art.* 10, *p.* 128.

Sténon : son opinion sur les causes des inégalités de la terre. C. *art.* 80, *p.* 119.

Stère, Mesure de bois de chauffage. C. *art.* 14, *p.* 21.

Strabon, géographe grec, C. *art.* 118, *p.* 258; et *art.* 185, *p.* 419. Passage de cet auteur, rapporté et traduit

traduit. C. *art.* 185, *p.* 393 et 394. Tems auquel il a vécu. M. *art.* 9, *p.* 106. Ce qu'il a dit des Opiques. M. *art.* 12, *p.* 169.

Suétone, historien latin, cité C. *art.* 185, *p.* 419.

Tables des poids et mesures. C. *art.* 18, tableau en regard de la page 43.

Tchafalaya, canal ou égoût du fleuve Mississipi. C. *art.* 102, *p.* 207 et 208.

Tems : ses mesures. C. *art.* 59, *p.* 65.

Terrasson, traducteur de Diodore de Sicile, cité C. *art.* 91, *p.* 176.

Terre : son diamètre, et autres mesures qui lui sont relatives. C. *art.* 62, *p.* 66 et suivantes. Sa théorie. C. *art.* 68, 69, etc., *p.* 82 et suivantes. Son prétendu refroidissement. C. *art.* 94, *p.* 182, et *art.* 95, *ibidem*. Comment elle a été creusée. C. *art.* 103, *p.* 217. Elle grossit. C. *art.* 106, *p.* 227.

Théon, de Smirne, philosophe platonicien. M. *art.* 11, *p.* 144.

Théorie de la terre. C. *art.* 68, *p.* 82.

Thésée : la secte orphique remonte à son tems. M. *art.* 11, *p.* 152.

Thucidides, historien grec, cité M. *art.* 11, *p.* 164 et suivantes.

Tillemont (M. de) : son histoire ecclésiastique, citée M. *art.* 7, *p.* 77 et suivantes.

Tiron, inventeur de notes numériques. C. *art.* 149, *p.* 328.

Titans, descendans des dieux. C. *art.* 165, *p.* 354.

Toises cubes : leur mesure. C. *art.* 52, *p.* 55.

Toscane : monnaies de ce pays. C. *art.* 58, *p.* 64.

Tournefort : observation de lui sur les oliviers. C. *art.* 79,

p. 115. Son opinion sur l'abîme du mont Ararat. C. *art.* 112, *p.* 244.

Tremblemens de terre produits par les volcans. C. *art.* 81, *p.* 119 et suivantes.

Trogus Pompéius, historien latin, né dans le pays des Voconces. M. *art.* 9, *p.* 105.

Trophime (saint), disciple de saint Pierre et de saint Paul. M. *art.* 7, *p.* 81.

Trophime (saint), évêque d'Arles. M. *art.* 4, *p.* 37 et suivantes. Saint Denis l'avoit été avant lui. M. *art.* 7, *p.* 79.

Ulfilas, évêque des anciens Gots. M. *art.* 10, *p.* 119 et suivantes.

Varburton, écrivain anglais, cité M. *art.* 11, *p.* 131.

Varénius, auteur d'une géographie générale, citée quatre fois C. *art.* 84, *p.* 139, 143 et 144.

Varro, que nous appelons

Varron. Il faut en distinguer deux; 1°. Marcus Térentius Varro, ancien historien. M. *art.* 9, *p.* 103. 2°. Publius Térentius Varro, poëte et historien, né dans la Gaule narbonnaise. M. *art.* 9, *p.* 104.

Vaucluse : mesures du département de ce nom. C. *art.* 47, *p.* 49.

Vaute, mesure pour la chaux vive. C. *art.* 35, *p.* 39.

Védas, livres sacrés des Indiens. C. *art.* 132, *p.* 291.

Velléius Paterculus, historien latin, cité C. *art.* 185, *p.* 412 et 416.

Vénantius Honorius Clémentianus Fortunatus, appelé Venance Fortunat, poëte latin. M. *art.* 5, *p.* 41. Voyez *Fortunat.*

Vérité; comment elle se découvre, selon Platon. C. *art.* 89, *p.* 169.

Vey'ssière (M. Mathurin) de la Croze, auteur du *Thesaurus epistolicus*. M. *art.* 10, *p.* 127.
Vie (longue) des Indiens. C. *art.* 136, *p.* 303.
Vilkins (Charles) traduit en anglais l'épisode d'un poëme indien. C. *art.* 139, *p.* 308.
Vhiston. Voyez *Whiston*.
Voltaire critiqué mal à propos. C. *art.* 102, *p.* 209.
Voodvard (Jean) : son sistème. C. *art.* 7', *p.* 90 et suivantes. Observations sur ce sistème. C. *art.* 79. *p.* 114. Son opinion sur les coquilles pétrifiées. C. *art.* 82, *p.* 123. Seconde traduction latine de son ouvrage. C. *art.* 83, *p.* 130. Traduction française et allemande de ce même ouvrage. C. *art.* 83, *p.* 133.
Vossius (Isaac), savant distingué. M. *art.* 10, *p.* 120.
W : sur cette lettre. M. préf. p. xl.
Whiston : son sistème. C. *art.* 75, 76, 77, 78, *p.* 98 et suivantes. Observations sur ce sistème. C. *art.* 79, *p.* 114. Faute qu'il y a faite. C. *art.* 82, *p.* 123.
Woodward. Voyez *Voodvard*.
Y : sur cette lettre. M. préf. p. xx.
Zahn, auteur d'une édition des fragmens de la Bible d'Ulfilas. M. *art.* 10, *p.* 124.
Zoëga, savant antiquaire. M. *art.* 11, *p.* 132.
Zosime, historien grec, cité M. *art.* 12, *p.* 175.

Fin de la Table alfabétique des Matières.

BIBLIOTHÈQUE VILLE DE LYON

ni-

TABLE

DES MATIERES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

PRÉFACE. Page v

Considérations sur l'Ortographe française. xj

De la lettre Y. xx

Sur quelques autres innovations dans notre ortographe. xxxvij

Nouvelles réformes dans notre ortographe. xl

Mémoire et plan de travail sur l'histoire des Celtes ou Gaulois, c'est-à-dire, sur l'histoire des Celtes avant Clovis. 1

CHAPITRE PREMIER. Sur les notions historiques. *art.* 1. *Ibid.*

CHAPITRE SECOND. Utilité d'une nouvelle collection des historiens de France avant Clovis, et d'une nouvelle histoire des Celtes. 9

§. 1. Utilité d'une nouvelle collection des historiens de France avant Clovis. *art.* 2. *Ibid.*

§. 2. Défauts de la collection commencée par dom Bouquet. *art.* 3. 16

CHAPITRE TROISIÈME. Sur Grégoire de Tours et saint Denis. 24

§. 1. Sur Grégoire de Tours, et ce qu'il a écrit de saint Denis, premier évêque de Paris, *art.* 4. *Ibid.*

§. 2. Témoignage de Venance Fortunat sur saint Denis, *art.* 5. Page 41
§. 3. Sur saint Denis l'aréopagite, *art.* 6. 54
§. 4. Sur saint Denis, premier évêque de Paris. *art.* 7. 64
Conclusion. Nouveau plan de travail sur l'histoire des Celtes, *art.* 8. 94
Tableau chronologique des auteurs Celtes ou qui ont parlé des Celtes, *art.* 9. 97
Note première, page XXVIII *de la préface de l'histoire des Saliens.* Sur les fragmens de la Bible d'Ulfilas, *art.* 10. 119
Note seconde, page XXXIV *de la préface de l'histoire des Saliens.* Analise de trois ouvrages de M. le comte de Pahlin, *art.* 11. 129
Note troisième, page XLVIII, *ligne* IV *de la préface de l'histoire des Saliens.* Sur les Aborigènes et l'origine des Liguriens, *art.* 12. 155
Note quatrième, page 184 *de l'histoire des Saliens.* Inscription du temple de Mars à Vence. *art.* 13. 190
Errata et Additions aux Considérations sur l'origine du globe, *art.* 14. 199
Table alfabétique des Matières, pour les Considérations sur l'origine et l'histoire ancienne du globe, et pour le Mémoire et les Additions que l'on vient de lire, *art.* 15. 202

Fin de la Table des Matières.

VILLE DE LYON
Biblioth. du Palais des Arts

ERRATA ET ADDITIONS

AU MÉMOIRE ET PLAN DE TRAVAIL SUR LES CELTES.

Page 19, les deux dernières lignes avant les notes. Hérodote (livre I, §. 164, 165, 166) nous a bien transmis le détail des événemens qui ont donné lieu à l'émigration des Phocéens; mais il ne dit rien expressément de la fondation de Marseille, et M. Larcher s'en est étonné avec raison dans une note savante qu'il a composée à ce sujet (1).

Page 47, ligne 12 : laissa ; *lisez* baissa.

(1) Histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris, 1802, t. 1, p. 468.

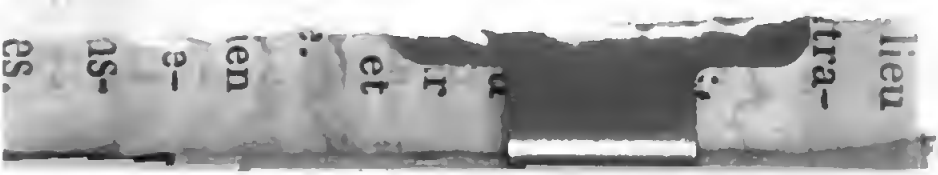

dans la maison commune, et qu'on s'est bien gardé d'exprimer dans l'acte, où on a mieux aimé taire le lieu où le mariage étoit contracté, que d'avouer la contravention.

Enfin, obéissant à l'aversion invincible q[illegible] pour le sieur de Thémines, elle n'a point c[illegible] lui; elle s'est évadée de sa maison vingt-qu[illegible] après son mariage, c'est-à-dire, au premier[illegible] elle a été libre; et quoiqu'elle ait revu dep[illegible] de Thémines, elle a toujours refusé de le joindre, et n'a jamais voulu souffrir même qu'il s'approchât d'elle.
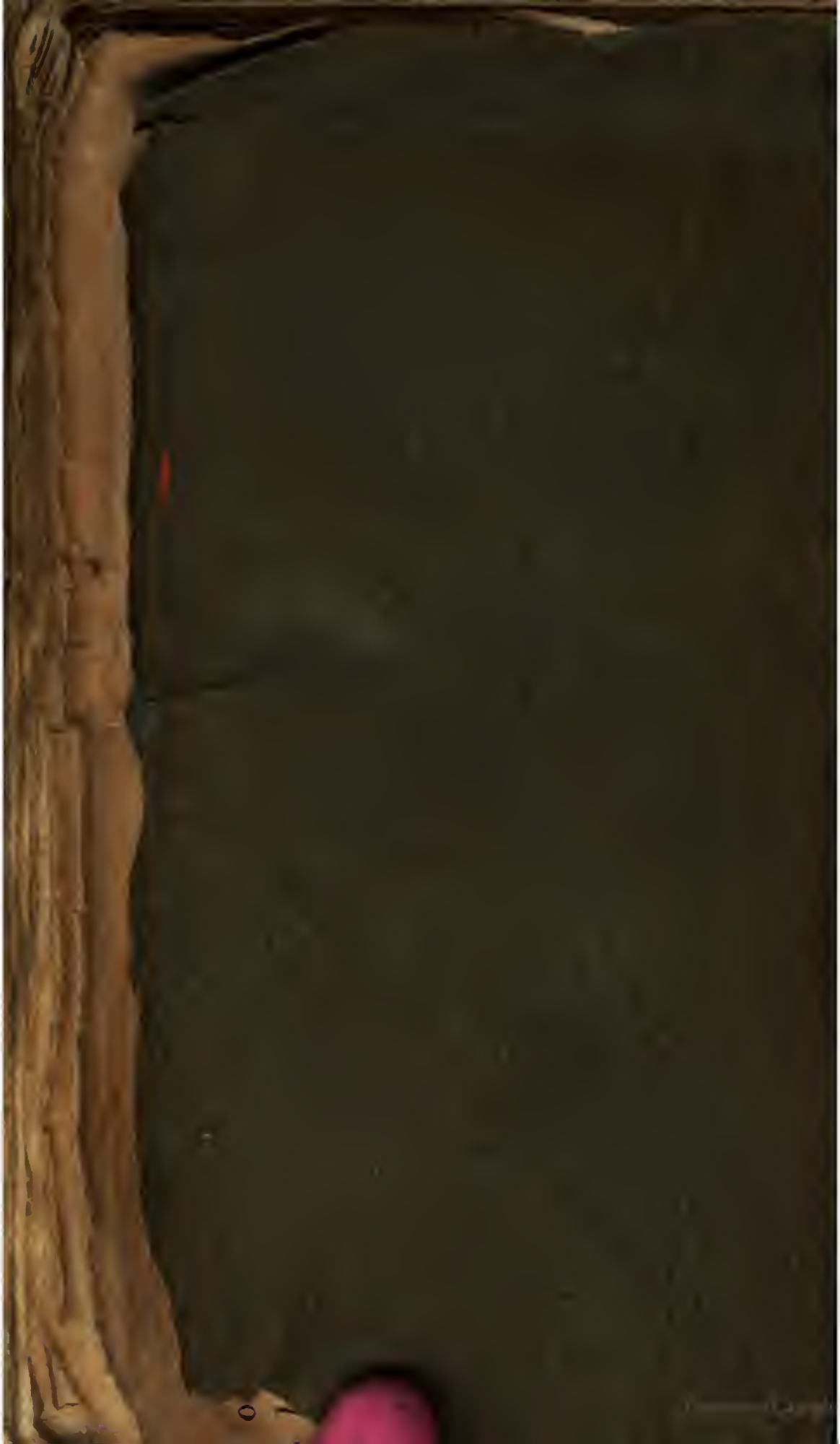
On conviendra que ce sont-là des circonstances bien différentes de celles dans lesquelles se trouvoit la demoiselle Penicaut, et que l'accumulation de ces circonstances met une grande diversité entre les deux causes.